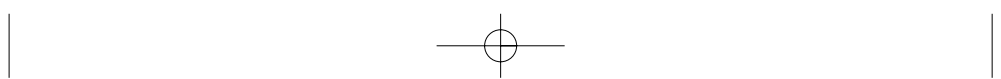
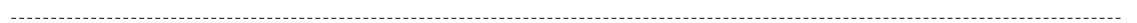
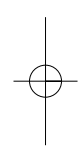
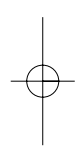


# L'ÉCONOMIE VERTE

EXPLIQUÉE À CEUX  
QUI N'Y CROIENT PAS



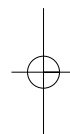
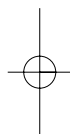
Pascal Canfin

# L'ÉCONOMIE VERTE

**EXPLIQUÉE À CEUX  
QUI N'Y CROIENT PAS** Préface de Dominique Voynet

essai

{ LES Petits matins }

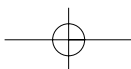


Conception graphique et direction artistique de la collection : **Labomatic, Paris**  
Design et image : **William Hessel**  
Dessins : © **Yann Wehring**

*Ce livre a été imprimé sur papier recyclé Cyclus Offset*

© Les petits matins  
146, bd de Charonne  
75020 Paris  
Site : <http://perso.orange.fr/lespetitsmatins>  
ISBN : 978-2-915-87927-8  
Diffusion en France : CED  
Diffusion en Belgique : Interforum Benelux

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.



sept	<b>Préface</b> Par Dominique Voynet
treize	<b>Introduction</b> La clim' en novembre
dix-sept	<b>Chapitre 1</b> Plus d'écologie, c'est plus d'emplois
trente-trois	<b>Chapitre 2</b> Contrôler la mondialisation
cinquante-cinq	<b>Chapitre 3</b> L'impossible scénario Barbapapa
soixante-quinze	<b>Chapitre 4</b> Vers une société de pleine activité
quatre-vingt-treize	<b>Chapitre 5</b> Non, la France n'accueille pas toute la misère du monde!
cent trois	<b>Chapitre 6</b> « D'où viens-je ? où vais-je ? et que vais-je manger ce soir ? »
cent treize	<b>Chapitre 7</b> L'antilibéralisme ne suffit pas
cent trente-sept	<b>Conclusion</b> Le réformisme radical
cent quarante et un	Évaluation budgétaire des principales mesures du programme économique et social des Verts pour 2007-2012
cent quarante-cinq	<b>Bibliographie</b>
cent quarante-sept	<b>Index</b>



## **Préface**

Par Dominique Voynet

*Dominique Voynet est sénatrice de Seine-Saint-Denis  
et candidate des Verts à l'élection présidentielle de 2007.*

Pascal Canfin fait partie de ces personnes qui, comme on dit en Seine-Saint-Denis, où je suis sénatrice, « ne lâchent jamais l'affaire » : sa soif de convaincre est insatiable, sa passion pour la chose publique ne le quitte pas.

Dans ce cas particulier, Pascal Canfin imagine un week-end ordinaire au cours duquel il est amené, comme cela arrive à chacun d'entre nous, à rencontrer des amis, des parents, des personnes assez représentatives de la diversité des situations et des parcours dans notre société. Et les petits gestes qu'on fait dans la vie quotidienne – se déplacer, acheter, manger – sont l'occasion de discuter d'économie et d'écologie, de redresser à petites touches les mille et une idées toutes faites qui entravent l'imaginaire habituel et font qu'on n'ose pas penser que cela puisse vraiment changer.

La première chose, pour convaincre, c'est d'entendre, c'est d'essayer d'entrer dans la position de l'autre pour voir en quoi, même à la base d'une idée qu'on juge contestable,

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

il peut y avoir une aspiration positive, une demande d'égalité, le produit d'une expérience. À partir de là, il faut expliquer, éclairer, essayer de démontrer, sans caricaturer, sans nier les contradictions, les ambivalences et les tensions qui s'exercent sur chacun de nous, selon que nous soyons salariés, consommateurs, parents, travailleurs, voyageurs, amoureux ou militants... – et nous sommes évidemment tout cela à la fois.

C'est ce que fait Pascal Canfin, avec patience.

Je trouve la démonstration très réussie : je ne sais pas si ses interlocuteurs ont été convaincus ; en tout cas, ils ne sortent manifestement pas de l'échange comme ils y sont entrés.

**D'abord, ils s'aperçoivent qu'il y a une pensée économique verte :** car il y a encore des gens pour croire, vingt ans après la fondation des Verts, que nous nous limitons à la défense, par ailleurs nécessaire, des petites fleurs et des petits oiseaux.

**Ils découvrent une pensée critique :** non, nous n'acceptons pas l'économie politique du capitalisme comme une vérité éternelle ou d'évidence. Non, nous ne voulons pas, à l'inverse, tout étatiser : l'ouvrage montre bien en quoi les Verts sont tout aussi critiques du productivisme de droite que du productivisme de gauche.

**Ils entrevoient une pensée positive :** le propos est d'inventer, de sortir de la répétition, de ne pas s'en tenir à la simple régulation d'un jeu dont on admettrait au fond les règles essentielles.

On trouvera évidemment au fil des pages une mise en cause forte des inégalités actuelles dans la répartition, telles que les ont aggravées les politiques fiscales successives menées – hélas – déjà bien avant 2002 ! Mais la contestation argumentée des dogmes libéraux va au-delà des solutions ressassées sur le partage de la croissance ou la sempiternelle



relance de la consommation. Consommer quoi ? Produire quoi ? Comment ? Qui décide pour qui ?

D'où il ressort que le pari des Verts est d'abord d'inventer une autre pratique de l'économie, plus démocratique.

**Ensuite, le lecteur découvre que cette vision écologiste se décline en propositions bien concrètes**, qui concernent là encore la vie de tous les jours. Que ces propositions ne tombent pas du ciel, mais qu'elles s'enracinent dans des pratiques, des expériences, des réalisations déjà testées chez nous ou ailleurs. On veut de l'écologie, on sait en faire, on en fait déjà !

**Les propositions qu'évoque Pascal Canfin, et qui ont fait l'objet d'une élaboration collective approfondie, sont chiffrées, inscrites dans le temps et dans l'espace** : elles s'affichent clairement comme proeuropéennes et mondialistes, à l'opposé des visions qui appellent au repli égoïste et protectionniste des nations riches.

**Enfin, elles impliquent la mobilisation libre de chacun** : nous sommes loin des mécanos qui enchaînent vertueusement les causes et les effets. Bien sûr, il y a la décision publique, celle que valide ou sanctionne le suffrage universel : la fiscalité écologique, les politiques salariales, la formation, les droits dans l'entreprise, la réduction du temps de travail, les mesures pour sécuriser les parcours professionnels et s'attaquer vraiment au fléau de la pauvreté et de ses nouvelles formes.

Mais on découvre aussi les Verts là où on les attendait moins : les incitations à la reconversion industrielle et à la relocalisation des activités chaque fois que c'est possible. L'importance du développement des services de proximité, une certaine idée de l'école...

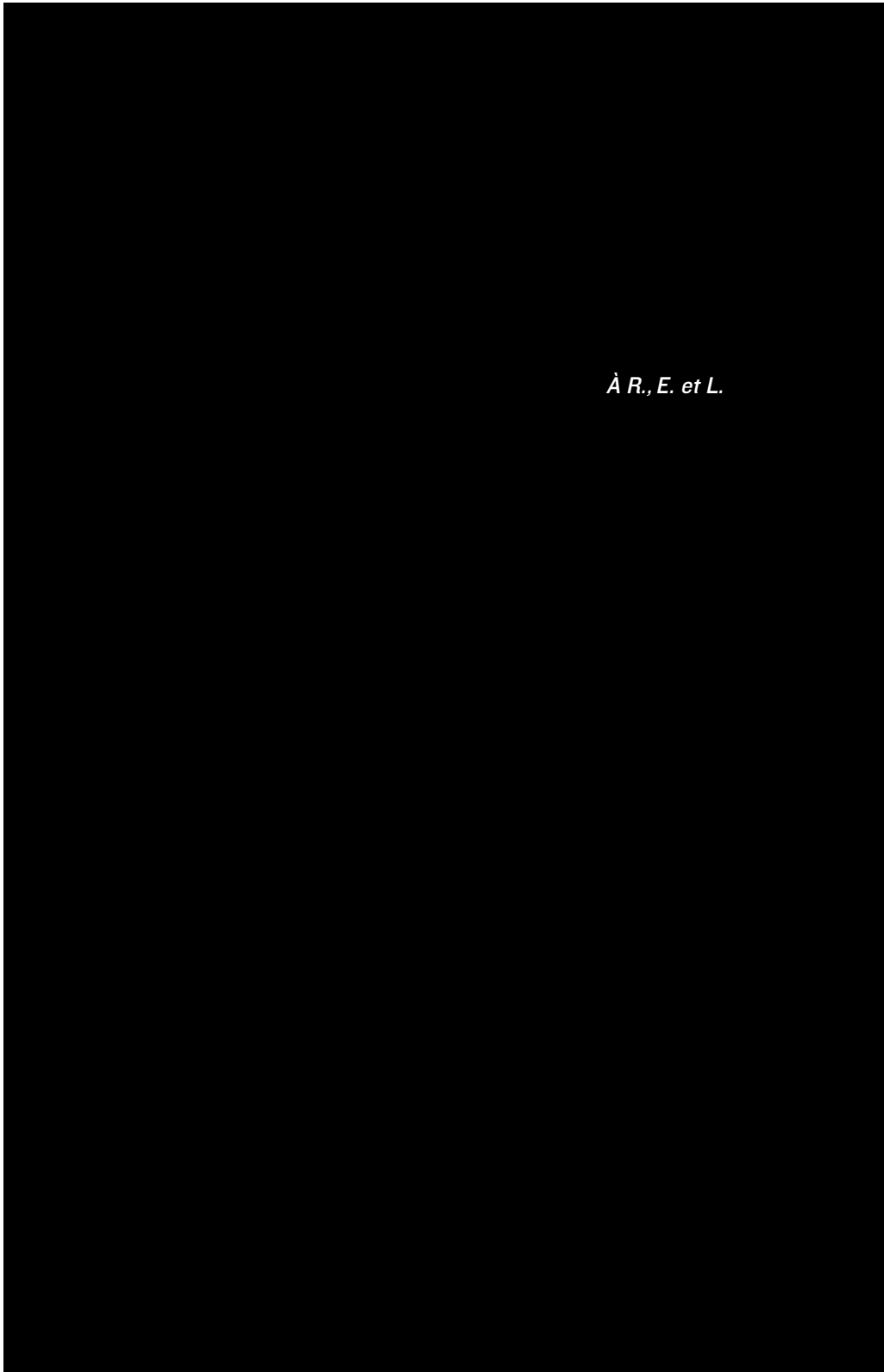
On voit ainsi comment une politique verte incite au geste qui responsabilise, comment elle encourage l'action consciente du citoyen qui se dit que, là où il est, il peut agir par ses pratiques sur des territoires, sur des communautés lointaines.

**L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas**

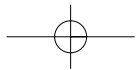
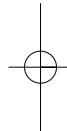
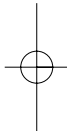
C'est dans l'espace situé entre la nostalgie du passé et la fuite en avant dans la surconsommation et le « toujours plus » que se déploie la réponse écologiste radicalement nouvelle : réformer les services publics pour pouvoir les conserver, poser la question de l'utilité sociale et des impacts écologiques des activités productives, ne jamais dissocier la quantité de travail de sa qualité, se battre pour la feuille de paye, mais en sachant que le niveau de vie se mesure aussi à la dépense de logement, de transport, de chauffage et de santé – questions éminemment écologiques –, continuer à déconnecter le travail du revenu...

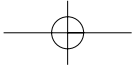
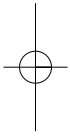
Ce travail de Pascal Canfin, et plus largement le travail programmatique des Verts ces derniers mois, préfigure ce que je voudrais faire à l'occasion de l'élection présidentielle de 2007 : montrer en quoi l'écologie n'est pas un thème en plus, une espèce de supplément d'âme à des politiques traditionnelles. En quoi elle est au cœur des trois grands débats qui nous taraudent : le modèle social français a-t-il encore une pertinence ? Comment faire sortir notre société de la violence qui la mine ? Est-il encore possible de penser la paix dans le monde ?

Il y a une singularité verte dans ces débats : merci à Pascal Canfin de nous l'avoir fait entrevoir. À nous tous d'étendre la démonstration !



*À R., E. et L.*





## Introduction

La clim' en novembre

Tout a commencé à la sortie de l'autoroute A 13. J'étais avec Philippe, un ami d'enfance du Nord de la France, aujourd'hui éditeur à Paris. Son père était venu nous chercher à la gare de Rouen pour nous conduire au gîte dont il s'occupe, où nous devions passer le week-end. Il faisait étonnamment bon, ce 1<sup>er</sup> novembre, en Normandie, et Philippe avait allumé la climatisation dans la voiture au lieu de baisser sa vitre. Je n'ai pu réfréner une remarque :

- Je ne crois pas que la climatisation soit indispensable en Normandie en novembre. Tu sais bien que ça produit un gaz qui contribue à l'effet de serre et donc au changement climatique.

- J'ai bien le droit de mettre la clim' ! Que je la mette ou non ne change pas grand-chose au climat de la planète, alors que ça change vraiment le confort dans la voiture.

- Là, franchement, tu aurais eu le même résultat en ouvrant la fenêtre, mais, de manière générale, je reconnais que tu as raison. L'avantage individuel que procure la clim' est immédiat et important, alors que l'effet sur le climat est différé et quasi nul. C'est tout le problème du décalage entre ce qui

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

est bon pour chacun et ce qui est bon tous. La clim', par exemple, est bonne pour chacun mais mauvaise pour tous. À court terme, on peut avoir intérêt à voler une marchandise ou à conduire très vite sur l'autoroute parce qu'on est en retard, mais généralement on ne le fait pas. Soit parce que des valeurs morales nous en empêchent, soit parce que l'on craint les sanctions si on enfreint les règles. Les deux sont d'ailleurs liés. Tu ne conduis pas à 160 km/h sur l'autoroute, à la fois parce que tu te sens responsable de la vie des autres et parce que tu as peur des gendarmes. Le combat des écologistes est de faire prendre conscience à tout le monde que chacun a la responsabilité de transmettre une terre vivable à ses enfants, et de mettre en place les règles qui sanctionnent ceux qui abîment l'environnement, et récompensent ceux qui le protègent. Tu connais peut-être cette phrase de Saint-Exupéry : « Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. » Elle exprime exactement la vision des écologistes.

– Moi aussi, je veux léguer une terre vivable à mes petits-enfants, intervint Bernard, le père de Philippe, mais, si je change mon comportement et que les autres ne le font pas, ça ne sert à rien, et j'ai l'impression, en quelque sorte, de me faire avoir !

– Je vous comprends. Il m'arrive aussi de raisonner comme ça. C'est d'ailleurs un sentiment qui freine les changements de consommation de beaucoup de gens qui seraient prêts à s'engager si les autres le faisaient aussi. D'où l'importance des mesures politiques pour enclencher la dynamique, donner un sens collectif et répartir équitablement l'effort à fournir. Plusieurs exemples montrent que les mentalités peuvent évoluer rapidement. Regardez le tri sélectif. Il y a vingt ans, seuls quelques militants triaient leurs déchets. Aujourd'hui, en ville en tout cas, tout le monde le fait. Et le nombre de bacs réservés aux emballages qui ne peuvent pas

quatorze

être triés parce que quelqu'un y a déposé des épluchures de légumes, par exemple, est très faible. Pourtant, il n'y a aucune sanction.

– Trier ses déchets, ce n'est pas renoncer à un confort particulier. En tout cas, c'est plus facile que de renoncer à la climatisation quand il fait 30 °C dehors, rétorqua Philippe, dont l'absence presque totale de fibre écologique était une source habituelle de discorde entre nous.

– Justement, il ne fait pas 30 °C. Sur le tri, ce que tu dis est vrai, mais ça ne rapporte rien non plus sur le plan financier. Or, changer son comportement en adoptant une attitude plus écolo permet très souvent d'économiser de l'argent. Enfiler un gilet plutôt que d'augmenter le chauffage, prendre son vélo plutôt que sa voiture pour aller chercher le pain, ça fait faire des économies. Bien sûr, ce n'est pas toujours vrai à court terme. Si tu isolas ta maison, tu commences par dépenser beaucoup d'argent en travaux, et cela n'est rentable qu'au bout de quelques années grâce aux économies d'énergie réalisées. Là encore, le politique a un rôle essentiel à jouer.

– Philippe m'avait dit que tu prenais très à cœur ton engagement chez les Verts, intervint Bernard. Je vois qu'il ne s'est pas trompé ! Personnellement, je ne serais pas opposé au fait de réaliser des investissements dans le gîte pour consommer moins d'énergie, mais, comme tu le dis, ça coûte cher.

– Il existe déjà des aides publiques, mais elles sont insuffisantes. C'est pourquoi on propose dans notre programme 2007 des mesures pour rendre immédiatement rentable l'isolation des bâtiments, qui est un levier important dans la lutte contre le réchauffement climatique. Il s'agit, par exemple, d'un prêt à taux zéro dont le montant du remboursement mensuel est inférieur aux économies réalisées sur la facture de gaz ou d'électricité. Cette mesure existe déjà dans certaines régions, il faut la généraliser.

L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

L'autre proposition consiste à ce que les pouvoirs publics prennent complètement en charge les travaux dans le cadre d'une convention entre le particulier, l'artisan et la collectivité territoriale ou l'État. Il s'agirait d'adapter le dispositif « appui-conseil », qui existe déjà pour aider les petites entreprises à faire appel à des consultants. Le prix des matériaux et de la main-d'œuvre ainsi que le nombre de journées d'intervention seraient fixés à l'avance dans la convention. Le particulier ne paierait que s'il a des demandes spécifiques. Cette aide serait maximale les premières années, puis commencerait à diminuer, et, au bout de quelque temps, dix ans par exemple, les propriétaires qui n'auraient pas agi seraient pénalisés.

– Nous arrivons au gîte, fit Bernard. Allez vous installer dans vos chambres, je vous prépare un café.



## **1. Plus d'écologie, c'est plus d'emplois**

Je posai mon sac dans la chambre avec vue sur les vaches. Même pour deux jours, cela faisait du bien de quitter le stress du journal où je travaille et la pollution. Cela fait près de dix ans que j'habite Paris, mais je demeure un provincial content de déconnecter avec le rythme de la capitale. Le père de Philippe possédait ce gîte depuis deux ans, et je n'avais pas encore eu l'occasion de répondre à ses multiples invitations. Cette fois, nous avons réussi à caler nos agendas pour le week-end de la Toussaint, avec Philippe et Frédérique, une autre amie du Nord, que je n'avais pas vue depuis des mois.

Quelques minutes plus tard, je m'installai dans la cuisine pour boire un café. Le journal local posé sur la table annonçait la suppression de 120 emplois dans une usine de matériel électrique qui ne pouvait plus résister à la concurrence chinoise. Philippe trouva l'occasion de me titiller une nouvelle fois sur les Verts. Un sport qu'il apprécie beaucoup et auquel, je l'admets, les Verts lui donnent souvent l'occasion de s'exercer.

– Toi qui es président de la commission Économie des Verts, ça doit t'intéresser, comme sujet, le licenciement de

L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas



120 personnes. Mais est-ce que vous avez vraiment quelque chose à dire sur l'emploi ?

La question était vaste, et j'aurais préféré finir tranquillement mon café ou sortir me balader dans le bocage normand, mais remettre la réponse à plus tard eut été un aveu de faiblesse. Sur un sujet si important, c'était impossible.

- Tu peux préciser ta question ?

- Vous vous occupez d'environnement, c'est très bien.

Mais qu'est-ce que vous proposez contre le chômage ?

- Tu sembles opposer les deux, ou penser que lutter contre le réchauffement climatique, contre les pollutions, n'est pas créateur d'emplois. Or, l'environnement n'est pas du tout l'ennemi de l'emploi ! Les mesures sur l'isolation des bâtiments

dont nous parlions tout à l'heure dans la voiture pourraient créer environ 100 000 emplois pérennes<sup>1</sup>. Il y a 17 millions de logements construits en France sans aucune norme d'isolation. De quoi donner du travail pendant des décennies ! Par ailleurs, une étude européenne montre que, si la France appliquait la directive européenne qui l'oblige à produire plus de 20 % de son électricité à partir d'énergies renouvelables, comme le solaire ou l'éolien, cela créerait 240 000 emplois nets. D'autres travaux ont montré que les investissements pour améliorer l'efficacité énergétique sont également très créateurs d'emplois. Un document publié par la Commission européenne en 2005<sup>2</sup> montre que chaque million de dollars investi dans l'efficacité énergétique pendant un an induit la création de 12 à 16 emplois à temps plein, contre 4,5 emplois pour l'investissement dans une centrale nucléaire, et 4,1 dans une centrale à charbon. Ce rapport est d'autant plus intéressant que le coût d'investissement pour produire un kW/h est deux fois plus élevé que le coût nécessaire pour l'économiser<sup>3</sup>.

Au-delà du seul secteur de l'énergie, un plan de conversion écologique de l'ensemble de l'économie serait largement créateur d'emplois. Je te donne un exemple. Pour produire une voiture, il faut toujours moins de travail, grâce au progrès technique. Les usines automobiles sortent de plus en plus de voitures avec de moins en moins d'ouvriers. Mais, pour réparer ces voitures au garage d'à côté, il faut toujours autant de travail qu'il y a vingt ans, voire plus s'il faut recycler la voiture, c'est-à-dire la démonter, trier les pièces, etc. plutôt que de la mettre tout entière à la casse. Aujourd'hui – sans même parler de tous les gadgets qui ne durent que quelques semaines –, les entreprises produisent des biens « jetables » (ordinateurs,

<sup>1</sup> Voir le scénario *negaWatt 2006* sur le site [www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)

<sup>2</sup> *Le Livre vert de l'efficacité énergétique*, juin 2005.

<sup>3</sup> Voir Eva Sas, « La conversion écologique de l'économie : quel impact sur l'emploi ? », *Cosmopolitiques*, n° 13, juillet 2006.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

téléphones portables, consoles de jeux...) en organisant leur obsolescence au bout de quelques années.

– Ça, c'est vrai, confirma le père de Philippe. Un ami ingénieur m'a expliqué que son entreprise lui demandait de faire en sorte que le produit qu'il fabrique tombe en panne au bout de cinq ans, pour obliger le client à le racheter.

– Et cinq ans après, soit le produit est dépassé sur le plan technique ou esthétique, soit l'entreprise ne fabrique plus les pièces détachées. Les grandes entreprises ont mondialisé leur système de production et savent, pour chaque produit, trouver l'endroit du monde où le faire fabriquer en grande quantité au coût le plus bas possible. C'est d'ailleurs pour ça que l'entreprise dont parle le journal a dû fermer et licencier ses 120 ouvriers. Il faut au contraire inciter les entreprises à produire des biens qui durent, que l'on répare en faisant appel à de l'emploi local.

– Mais comment ? demanda Philippe.

– Il n'y a pas de solution magique. On pourrait imaginer que le taux de TVA ne soit pas le même quand tu achètes un objet neuf et quand tu le fais réparer. On peut aussi renforcer les obligations de recyclage, de façon à augmenter le prix des produits « jetables ». L'union européenne a récemment adopté une directive en ce sens pour les ordinateurs, notamment. Si on va plus loin dans ce domaine, les 120 ouvriers licenciés pourraient retrouver un emploi, non pas pour produire de nouveaux biens mais pour les réparer ou les recycler !

– Si ma mémoire est bonne, tu as parlé de 100 000 emplois dans l'isolation des bâtiments et de 250 000 emplois dans les énergies renouvelables. Ce qui fait 350 000 emplois. C'est bien, mais il y a plus de trois millions de chômeurs !

– Bien vu, Philippe ! Tu touches là une question centrale qui est la place du travail dans la société. Avant de l'aborder, je voudrais juste ajouter aux 350 000 emplois dont j'ai déjà parlé ceux qui pourraient être créés par l'extension des

35 heures dans les entreprises de moins de 20 salariés. Malgré leurs défauts, les lois Aubry sur les 35 heures ont créé entre 350 000 et 500 000 emplois<sup>4</sup> dans les entreprises de plus de 20 salariés. Elles ont été vidées de leur substance par la droite, et aujourd'hui il ne coûte rien à une entreprise de ne pas respecter les 35 heures. Nous proposons donc d'abroger les lois Fillon votées depuis 2002. Mais il faut vraiment aller plus loin et appliquer enfin la réduction du temps de travail dans les PME. Car ce n'est pas normal qu'un salarié, parce qu'il est employé dans une petite entreprise, doive travailler 24 jours de plus par an que s'il était exactement au même poste dans une entreprise de plus de 20 salariés. Et le fait de ne pas être à 35 heures pénalise les PME dans leur recrutement.

– Les 35 heures, intervint Bernard, j'y étais favorable quand la gauche les a mises en place. Je les ai même installées dans la dernière entreprise où je travaillais comme directeur des ressources humaines avant de partir en retraite. Mais maintenant, je ne sais plus très bien. Tu crois vraiment que c'est en travaillant moins qu'on s'en sortira ?

– Vous savez, on travaille beaucoup moins qu'il y a un siècle, quand on commençait à 12 ans, qu'il n'y avait pas de retraite, et que la semaine de travail était de 48 heures. Pourtant, nous sommes infiniment plus riches. On travaille moins qu'en 1974, et le produit intérieur brut de la France a doublé. Aujourd'hui, dans notre économie de services, une grande partie des emplois des uns repose sur les loisirs des autres. C'est parce qu'on a le temps d'aller au cinéma ou de regarder des DVD qu'on produit autant de films ! C'est parce qu'il y a des millions de touristes qu'il y a tant de cafés à Paris. Le fait de travailler moins individuellement ne signifie pas

4 Source Insee. Il s'agit des emplois directement imputables aux 35 heures, et non de tous ceux créés par les entreprises étant passées aux 35 heures sur la période. Car une partie d'entre eux relèvent du développement de l'entreprise et auraient été créés quelle que soit l'évolution du temps de travail.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

travailler moins collectivement. En termes économiques, regarder le temps de travail d'une personne pour en déduire la puissance d'un pays est absurde.

– Quand même, comment veux-tu qu'une entreprise française soit compétitive alors que ses salariés travaillent 35 heures par semaine, contre 40 heures en Grande-Bretagne et 60 heures en Chine ?

– En tant qu'ancien DRH vous savez bien que, pour mesurer la richesse créée par un salarié, il ne faut pas seulement regarder combien de temps il travaille, mais combien il produit en une heure de travail, c'est-à-dire sa productivité horaire. En 60 heures, un Chinois crée en moyenne beaucoup moins de richesses qu'un Français en 35 heures, car nous sommes mieux formés, plus efficaces, et nous intégrons davantage de progrès technique dans notre travail. De plus, le nombre d'emplois en concurrence directe avec les autres pays est assez faible. Le bâtiment, les travaux publics, le commerce, la plupart des services sont obligatoirement réalisés en France. Dans ces secteurs, le fait de travailler 35 heures n'est pas un handicap si toutes les entreprises, y compris les petites, sont vraiment concernées.

– Mais est-ce que la France peut réduire le temps de travail si ses principaux concurrents l'augmentent ?

– Depuis vingt ans, il y a eu dans les pays riches une réduction moyenne du temps de travail aboutissant à des semaines de 30 à 35 heures – sans parler des chômeurs qui, eux, sont à zéro... Dans certains cas, cela s'est organisé collectivement, par des lois ou du dialogue social, comme en France et en Allemagne ; dans d'autres, cela s'est réglé par le marché, comme en Grande-Bretagne et aux États-Unis, où des millions de personnes travaillent 10 heures par semaine et des millions d'autres 45 heures par semaine. Les premiers doivent cumuler trois emplois pour survivre et les seconds n'ont plus le temps de vivre. Est-ce vraiment ce modèle que

nous voulons ? Malgré ses défauts, je préfère un système où nous faisons de grands choix collectifs par l'action politique et le dialogue social.

– Tu connais Marie, mon épouse, reprit Bernard. Elle est comptable. Elle est passée aux 35 heures. Tous les jours elle commence vingt minutes plus tard et termine vingt minutes plus tôt. Mais comme elle a exactement le même boulot qu'avant, elle doit juste travailler plus vite, et, à la fin, elle est simplement plus fatiguée ! Franchement, ça n'a pas changé grand-chose pour elle.

– Effectivement, dans beaucoup d'entreprises, les 35 heures n'ont pas changé grand-chose. Mais quand on demande aux salariés s'ils préfèrent la situation avant ou après les 35 heures, ils sont une majorité à ne pas vouloir revenir en arrière. C'est particulièrement vrai pour les cadres. Huit sur dix sont satisfaits<sup>5</sup>. Mais c'est moins vrai pour les femmes employées et les hommes ouvriers, qui sont juste un sur deux à trouver que c'est mieux maintenant. Pourquoi ? Les cadres ont généralement bénéficié de jours de congés supplémentaires, jusqu'à vingt-quatre dans le meilleur des cas. Alors que les employés et les ouvriers se sont vu appliquer soit les 35 heures hebdomadaires sans aucun jour de congé de plus, comme votre épouse, soit au contraire l'annualisation du temps de travail, qui autorise les entreprises à les faire travailler jusqu'à 48 heures par semaine sans leur payer d'heures supplémentaires, et en les prévenant simplement huit jours à l'avance. Ces salariés ont perdu de la rémunération alors qu'ils sont déjà en général les moins bien payés.

– Alors, qu'est ce que tu proposes pour des cas comme celui de ma mère ? demanda Philippe.

– Il faudra amender les lois Aubry pour qu'elles prévoient au moins cinq jours libérés par an et par salarié au titre de la

---

<sup>5</sup> Enquête emploi de l'Insee.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

réduction du temps de travail. L'horaire hebdomadaire sera alors de 36 heures et non de 35 heures. On peut aussi imaginer les 35 heures sur quatre jours, ce qui libère une journée par semaine et procure un gain évident en qualité de vie. Mais, évidemment, travailler près de neuf heures par jour n'est pas possible dans tous les métiers.

– Est-ce que tout cela créera des emplois ?

– Selon les estimations de l'Insee, si on avait appliqué les 35 heures à toutes les entreprises, on aurait pu créer 700 000 emplois. 350 000 à 500 000 emplois ayant déjà été créés, il reste un potentiel de 200 000 à 350 000 nouveaux emplois dans les petites entreprises. En étant prudent, on peut donc s'attendre à au moins 100 000 créations d'emplois grâce à l'extension des 35 heures dans les entreprises de moins de 20 salariés.

– 350 000 plus 100 000, on est toujours loin des trois millions ! reprit Philippe.

– C'est pour ça que je disais tout à l'heure que ta question posait un débat de fond : quelle place l'emploi doit-il avoir dans notre société ? Doit-on continuer à faire de l'emploi le moyen principal, voire unique, d'intégration dans la société ? Le temps que l'on passe au travail représente moins de 10 % du temps de vie. Or, toute la société est organisée autour de ces 10 % car ils procurent un revenu et une reconnaissance sociale. Pour les personnes – entre un et deux millions – qui n'ont pas travaillé du tout depuis plus d'un an, on a créé le Revenu minimum d'insertion (RMI) en 1988. Le RMI ne s'élève qu'à 430 euros pour une personne seule (hors allocations) et ne donne aucun statut social, mais c'est un premier pas qui reconnaît que l'on peut avoir droit à un revenu même si on est sans travail depuis longtemps, ou si, à 25 ans, on n'a pas encore travaillé ni donc cotisé pour avoir droit aux allocations chômage.

Chez les Verts, nous pensons qu'il faut continuer à aller vers une déconnexion de l'emploi et du revenu pour tendre



vers un revenu social garanti, qui changerait complètement l'organisation sociale. Pour les échéances de 2007, nous avons choisi de mettre en avant la notion de « société de pleine activité » et non de plein emploi. Comme on vient de le voir, ce que nous appelons la conversion écologique de l'économie sera créatrice d'emplois, mais pas suffisamment pour aller vers le plein emploi. D'ailleurs, celui-ci relève plus du mythe que de la réalité. Dans tous les pays où le taux de chômage est faible, des pourcentages importants de la population active ne sont pas comptabilisés dans les chiffres officiels. C'est le cas par exemple des deux millions de prisonniers américains ou des 2,7 millions de handicapés que compte le Royaume-Uni aujourd'hui contre 570 000 en 1981. Sans parler des femmes qui occupent un « emploi au foyer » et échappent aux statistiques. Contrairement au projet de la droite, qui consiste à faire de l'emploi le seul sésame pour la vie sociale, nous voulons banaliser l'emploi, en faire une activité parmi d'autres, comme la formation, les études, une année sabbatique, les activités d'utilité sociale et environnementale, etc. Comme le dit joliment le sociologue Jean Viard, nous sommes dans une société de loisirs avec du travail au milieu. Mais les politiques ne l'ont pas encore compris.

– Je suis peut-être vieux jeu, mais, pour moi, le travail reste une valeur importante, avança Philippe.

– Si on regarde l'histoire, on s'aperçoit que la valeur donnée au fait de travailler est assez récente. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le travail était considéré comme une activité indigne de la noblesse. Pareil en Grèce antique, où ce sont les esclaves qui produisaient les richesses matérielles. Mais aujourd'hui, grâce au progrès technique, nous n'aurions plus besoin d'esclaves ! Pour en arriver là, il a fallu beaucoup d'innovations techniques. Je t'accorde que si, depuis trois siècles, le travail n'avait pas été la valeur dominante, nous serions moins riches.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

Mais nous avons atteint nos objectifs et nous continuons avec les mêmes valeurs, comme si rien ne s'était passé. Résultat, le système se retourne contre nous. Au lieu de libérer du temps pour tous, le progrès technique crée des chômeurs car nous n'avons pas changé notre organisation sociale ni notre hiérarchie des valeurs. Pour profiter vraiment des acquis de la société du travail, il faudrait en sortir !

– Tout cela est bien joli, mais, en attendant, il faut avoir un revenu pour vivre, remarqua Philippe. Sauf les Verts, peut-être !

– C'est vrai, on ne change pas l'organisation sociale du jour au lendemain. C'est pour cela que nous proposons des mesures qui permettent de répondre aux enjeux de court terme tout en allant dans la bonne direction à long terme : celle de la déconnexion du revenu et de l'emploi. Par exemple, dans le programme pour 2007, nous proposons la création d'une allocation d'autonomie destinée aux jeunes de 18 à 25 ans. Aujourd'hui, un jeune qui est en recherche de son premier emploi n'a pas droit aux allocations chômage, puisqu'il n'a pas cotisé, et ne peut pas bénéficier du RMI. Résultat : la pauvreté des jeunes augmente, et ils sont de plus en plus dépendants de leur famille pour vivre. En 1988, la gauche n'a pas voulu instaurer le RMI à partir de 18 ans pour éviter « l'assistanat ». Mais, aujourd'hui, la précarité des jeunes a tellement progressé, leurs difficultés d'insertion dans le travail et d'accès à un logement autonome se sont tellement accrues, qu'il faut aller plus loin et leur offrir les mêmes droits qu'aux personnes plus âgées.

– Puisque tu parles des jeunes, on n'a pas beaucoup entendu les Verts pendant les manifestations contre le Contrat première embauche (CPE)...

– Je reconnais que nous sommes parfois peu audibles sur les questions sociales, mais là, sincèrement, on ne peut pas nous faire ce procès. Ce n'est pas parce les médias ne relayent pas nos réactions sur les questions économiques et

sociales que nous ne sommes pas sur le terrain ! Contre le CPE, nous étions de toutes les manifestations.

– D'accord ! Alors, quelle analyse faites-vous de la situation des jeunes aujourd'hui ? Qu'avez-vous à leur dire ?

– Notre analyse, c'est que les jeunes générations souffrent de quatre maux : la pauvreté, la précarité, le déclassement et le chômage. Pour gérer la montée du chômage de masse depuis trente ans, la société française a fait peser le fardeau sur les jeunes et sur les femmes. Le taux de chômage des jeunes est donc nettement supérieur à la moyenne des autres générations. Et quand ils trouvent du travail, c'est souvent à temps partiel, en CDD ou en intérim, bref, sous la forme de contrats précaires. Comme ils n'ont pas assez cotisé pour avoir droit aux allocations chômage et que leur revenu tiré du travail est faible, leur taux de pauvreté est plus élevé que celui des autres, jusqu'à 20 % de plus pour les femmes entre 18 et 29 ans par exemple. Enfin, comme le nombre de diplômés a plus augmenté que celui des emplois qualifiés, des jeunes sont obligés de prendre des emplois pour lesquels ils sont surdiplômés. D'où un sentiment de déclassement. Un seul chiffre résume la fracture générationnelle qui frappe les jeunes : le revenu de ceux qui avaient 30 ans dans les années 1970 était de 15 % inférieur à celui de leurs aînés de 50 ans. Aujourd'hui, il est 40 % plus faible, comme si l'économie avait continué à produire de la richesse mais en privant les plus jeunes de leur part du gâteau.

– Pour aller dans ton sens, enchaîne Bernard, j'ai vécu comme DRH la difficulté des jeunes à s'insérer. On recevait des centaines de CV pour chaque poste à pourvoir, et c'est vrai que l'on rejetait presque systématiquement les propositions sans expérience professionnelle préalable.

– Et j'imagine que vous proposiez plutôt des CDD ?

– Cela dépendait des postes. Pour les plus qualifiés, pas forcément ; mais pour les autres, oui.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

– Ce que vous dites illustre parfaitement le fait que le marché du travail fonctionne en deux cercles. Le premier est celui des salariés diplômés travaillant dans de grandes entreprises, plutôt masculins et blancs : le CDI y demeure la norme, le risque de se retrouver au chômage est encore faible et, lorsqu'il existe, la probabilité de retrouver un emploi dans les six mois est forte. Dans ce premier cercle, la précarité n'est pas généralisée. Philippe et moi pouvons d'ailleurs en témoigner. Le second cercle fonctionne selon la logique inverse : le CDD y est devenu la norme, les emplois sont majoritairement précaires, et la probabilité de se retrouver au chômage dans l'année est forte. Les libéraux ont longtemps dit aux jeunes, aux femmes, aux peu diplômés que ce deuxième cercle était un mal pour un bien, qu'il était un sas pour accéder à une meilleure situation. La réalité est malheureusement différente : quand on est dans le deuxième cercle, il est très difficile de rejoindre le premier, mais tellement simple de s'en faire exclure en tombant dans le chômage de longue durée, et de finir au RMI.

– Mais, justement, la droite ne disait-elle pas que le CPE aurait facilité la première embauche des jeunes ? demanda Philippe.

– Le CPE n'était pas réservé à la première embauche mais à toutes les embauches de jeunes jusqu'à 26 ans. C'est intéressant de se demander pourquoi le CPE a réussi à susciter l'une des mobilisations sociales les plus importantes des trente dernières années. Notre analyse, c'est qu'il a été perçu, à juste titre, comme susceptible d'aspérer dans la précarité les jeunes qui n'y sont pas encore. Pour s'insérer dans le monde du travail, les jeunes sont obligés d'accepter deux sacrifices : des contrats précaires mal payés et des postes qui ne correspondent pas à leur niveau de qualification. Ces deux réalités se conjuguent parfois, lorsqu'un jeune diplômé d'un *master* de lettres devient livreur de pizzas pour six mois, par exemple.

Mais pas forcément. Lorsqu'un diplômé d'une école de commerce accepte un emploi d'assistant commercial faute de mieux, ou quand un licencié en histoire devient facteur, leur contrat n'est pas nécessairement précaire. La relative sécurité de l'emploi que procure le CDI est donc le dernier avantage que la société leur accorde et le dernier bénéfice qu'ils peuvent tirer de leur formation. C'est ce dernier atout des jeunes qualifiés que le CPE mettait à mal.

- Le plus choquant, dans le CPE, c'était que l'employeur n'était plus obligé de donner les raisons du licenciement...

- Effectivement, le CPE allait au bout de la logique de flexibilisation du droit du travail. Depuis trente ans, le législateur a créé les temps partiels, les contrats à durée déterminée, supprimé l'autorisation administrative de licenciement, favorisé l'essor de l'intérim, etc. au nom du principe selon lequel un marché du travail plus souple crée plus d'emplois. Or, depuis 1974, nous sommes passés de 350 000 chômeurs à près de 3 millions aujourd'hui. Pour les libéraux, c'est parce que nous ne sommes pas encore allés assez loin dans la flexibilité. Avec le CPE, il semble que l'on ait atteint le seuil de tolérance sociale à cette flexibilité. Si c'est le cas, l'un des piliers du programme économique de la droite s'effondre.

- C'est bien que la gauche se soit mobilisée contre le CPE, admit Bernard, mais le fait d'être contre une mesure de droite ne suffit pas à faire une politique de gauche. J'attends vraiment la gauche au tournant là-dessus. Si elle compte me convaincre uniquement sur le mode : « Il faut battre la droite », je ne suis pas sûr d'aller voter car ce serait se moquer du monde, compte tenu de la gravité de la situation.

- Je suis d'accord avec vous. Et, même si la gauche gagnait uniquement sur cet argument, son absence de projet ressortirait juste après l'élection et augmenterait encore la crise sociale. C'est pour ça qu'il faut des mesures fortes pour inverser la tendance. Prenons l'allocation d'autonomie dont je

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

parlais tout à l'heure : aujourd'hui, un jeune qui poursuit une licence va prendre un petit boulot à mi-temps, payé 500 euros, pour compléter ce que lui donnent ses parents. Il incite ainsi les entreprises à créer des postes à mi-temps mal payés et prend la place de jeunes moins qualifiés pour qui ces postes, dans la restauration notamment, sont une des rares opportunités d'emplois. Résultat : tout le monde est déclassé. Le jeune qui a un Bac + 2 se retrouve chez McDo ; et celui qui a raté son bac, au chômage. Si les deux bénéficiaient d'une allocation d'autonomie de 450 euros environ, le premier n'aurait plus besoin de son emploi à mi-temps et pourrait se consacrer à ses études, le second prendrait ce travail, mais pour plus de 500 euros, sinon cela ne l'intéresserait pas. Du coup, plutôt que de proposer des emplois à mi-temps à 500 euros, McDo serait incité à proposer des emplois à temps plein au Smic. On lutte ainsi à la fois contre le déclassement, la pauvreté et la précarité.

– Bon, je ne veux pas vous déranger, mais il faut qu'on aille faire quelques courses, s'excusa Philippe. Frédérique va bientôt arriver pour déjeuner.

– Je vous laisse vous en occuper, répondit Bernard. Il faut que je rappelle des clients qui ont réservé le deuxième gîte et qui arrivent cet après-midi.

Cinq minutes plus tard, nous étions dans la voiture en direction de la supérette du village. Une fois dans les rayons, je décidai de taquiner Philippe une nouvelle fois sur son comportement anti-écologique :

– Quoi ! Tu prends des fraises en novembre ! Tu sais qu'elles proviennent d'Amérique du Sud et ont émis plusieurs fois leur poids en dioxyde de carbone, responsable du réchauffement climatique, pour arriver jusqu'ici ! Au lieu de manger une tarte aux fraises, on n'a qu'à manger une tarte aux pommes. On a même une chance que les fruits proviennent de la région.

- D'accord, admit-il.

Quelques pas plus loin, je remis ça :

- Tu devrais prendre du café issu du commerce équitable. Regarde, c'est également du pur arabica, et ça change la vie du producteur : il est payé plus, sa coopérative peut financer des projets de développement, il est aidé pour diversifier sa production et être moins dépendant des marchés internationaux. En achetant des produits bio ou du commerce équitable et des fruits de saison, en privilégiant les achats aux producteurs locaux, tu peux orienter la façon dont fonctionne l'économie. D'une certaine façon, tu votes aussi avec ton Caddie.

- Mais tout le monde n'en a pas forcément les moyens !

- Si tous ceux qui en ont les moyens le faisaient, ça changerait déjà beaucoup de choses pour les paysans français comme pour les producteurs du Sud. Et le coût des produits n'est pas forcément le problème. Une paire de chaussures en coton bio fabriquées dans des conditions qui respectent les règles de l'Organisation internationale du travail (OIT) ne coûte pas plus cher qu'une paire de Nike ou d'Adidas, dont on sait qu'elles ont de grandes chances d'avoir été confectionnées par des enfants du Pakistan ou du Vietnam. De plus, faire des économies d'énergie, consommer moins d'eau, se déplacer en vélo plutôt qu'en voiture quand on habite en ville, etc., tout cela augmente le pouvoir d'achat et compense largement l'éventuel surcoût des produits bio ou équitables dans ton Caddie.

- Peut-être, mais regarde : les deux tranches de jambon bio valent aussi cher que les six tranches qui ne sont pas bio !

- Pourquoi ? Parce que les six tranches proviennent d'un élevage industriel de porcs, et leur prix ne reflète pas du tout leur coût pour la collectivité. Les écologistes disent souvent que les porcs ou les poulets boostés aux antibiotiques, nous les payons trois fois : en tant que consommateurs, bien sûr ;

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

en tant que contribuables, via les subventions à l'utilisation de l'eau, la Politique agricole commune (PAC), etc. ; et en tant que salariés, via les cotisations sociales qui servent à payer les indemnités chômage des personnes qui ne sont pas embauchées en agriculture intensive et qui l'auraient été en bio ! Si on tient compte de ces coûts, le bio n'est pas plus cher. On pourrait même ajouter que nous payons ces produits une quatrième fois, via le développement des cancers liés aux produits chimiques que nous ingérons sans le savoir. Il est donc de la responsabilité des pouvoirs publics de faire en sorte que le prix payé par chacun d'entre nous reflète le vrai coût collectif. Les économistes appellent cela « l'internalisation des externalités », c'est-à-dire la prise en compte dans le prix des produits de tous les coûts, y compris sociaux et environnementaux. On en est loin aujourd'hui, et c'est pour cela que les fraises du Chili ou le porc élevé sans jamais voir le jour coûtent si peu cher dans les magasins.

Arrivé à la caisse, j'hésitai à faire part à Philippe des propositions des Verts pour améliorer le quotidien de la jeune fille qui lui demandait d'introduire sa carte bleue dans le lecteur, mais ça commençait à faire beaucoup pour un début de week-end, et je m'abstins !



## **2. Contrôler la mondialisation**

Comme prévu, Frédérique arriva en voiture peu après notre retour au gîte. On ne la voyait pas souvent. Elle habitait Lille tandis que nous vivions à Paris, et elle était souvent en déplacement professionnel. Cadre informatique dans une société américaine, elle partageait son temps entre le site français dans le Nord, le centre européen en Irlande et le siège de la société sur la côte Est des États-Unis. En prenant le journal posé sur la table de la cuisine, elle vit la une qui annonçait le licenciement des 120 salariés. Bien que les Nordistes comme nous soient malheureusement habitués à ces tristes nouvelles, personne n'y était devenu insensible. Mais sa réaction fut bien différente de celle de Philippe et de son père :

– C'est normal que les entreprises ferment en France. À cause des charges sociales et des impôts, elles ne peuvent pas être compétitives. En Irlande, l'impôt sur les bénéfices est de 12 % ; en France, de 37 %.

– C'est vrai qu'il faut faire attention au coût du travail ; mais justement, un ouvrier français revient moins cher à son entreprise qu'un ouvrier allemand, belge ou américain,

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

y compris en incluant les cotisations sociales<sup>6</sup>. Par rapport aux autres pays développés, avec lesquels nous réalisons plus de 80 % de nos échanges, nous n'avons pas de problèmes de compétitivité.

– Je ne peux pas croire qu'un ouvrier américain coûte plus cher qu'un ouvrier français. Il n'y a qu'un Vert pour penser ça, rigola Frédérique.

– Et pourtant si ! L'agence chargée en France d'attirer les investissements des multinationales (l'AFII) s'en vante d'ailleurs dans ses documents de communication. Depuis ce qu'on a appelé le tournant de la rigueur en 1983, tous les gouvernements, de gauche comme de droite, ont mené une politique très stricte de « modération » salariale. Cela s'appelait la désinflation compétitive. En 1983, l'inflation était à plus de 10 %, comme chaque année depuis le milieu des années 1970. Pour conserver leur pouvoir d'achat, les salariés réclamaient des augmentations de salaire au moins équivalentes, qui nourrissaient à leur tour la hausse des prix. À partir de 1983, ils ne les ont plus obtenues. Leur salaire réel a donc diminué puisqu'il augmentait moins que l'inflation. L'écart entre les deux a été conservé par les entreprises pour reconstituer leurs marges et leurs profits. La plupart des économistes, même ceux de gauche, estiment que cette politique était justifiée au début car les entreprises françaises avaient un vrai problème de compétitivité. Mais elle s'est poursuivie trop longtemps, et elle est devenue contre-productive. Car ce n'était plus le coût du travail trop élevé qui était responsable du chômage, mais le manque de consommation lié à la faiblesse des augmentations salariales.

– Par rapport aux États-Unis, nous n'avons peut-être pas de problèmes de compétitivité, admit Frédérique, mais par rapport à la Chine ?

<sup>6</sup> Source : Agence française pour les investissements internationaux (AFII).

– Certes, mais crois-tu vraiment que la solution soit de diminuer les salaires des ouvriers français jusqu’au niveau chinois ? Il ne faut pas oublier que le Français moyen est vingt fois plus riche que le Chinois moyen. Si on tire les salaires français vers le bas, quantité de biens de consommation ne seront plus achetés, et des millions d’emplois seront menacés par la baisse de la demande. Pour des raisons sociales comme économiques, personne n’y a intérêt. Il faut au contraire tirer vers le haut les rémunérations chinoises et arrêter de fantasmer sur les délocalisations et les effets de la mondialisation.

D’ailleurs, il faut être conséquent quand on parle de délocalisation. Vu des États-Unis, ton emploi est peut-être une forme de délocalisation ! Je constate que la gauche tient souvent un discours critique sur ce sujet, tout en se réjouissant quand une entreprise étrangère investit en France. Focaliser sur les risques de délocalisation comme le fait, par exemple, le parti communiste pour stigmatiser les entreprises a un effet négatif car cela justifie le discours du Medef selon lequel toute nouvelle loi sociale ou environnementale pousserait les entreprises à se délocaliser. On parle beaucoup dans les médias des emplois dans la production textile, mais il n’y en a plus que 150 000 en France aujourd’hui. Savez-vous combien d’emplois il y a dans le secteur médical et de l’action sociale ? 1,3 million, soit presque dix fois plus, et pourtant on n’en parle jamais. Ce sont des emplois non délocalisables, qui reposent largement sur des dépenses publiques ou socialisées, et donc sur la capacité de l’État à lever des impôts pour les financer.

– Tout de même, si ces 120 ouvriers n’avaient pas été en concurrence directe avec les Chinois, ils auraient gardé leur emploi.

– C’est un peu tôt pour le dire. L’entreprise a peut-être raté une innovation technologique que ses vrais concurrents, comme les Allemands, ont réussie. Elle a ainsi dû se rabattre

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

sur un marché plus bas de gamme, avec moins de valeur ajoutée, et s'est retrouvée concurrencée par les Chinois. Dans ce cas, ce n'est pas la Chine qui est responsable des licenciements, mais l'absence d'investissements qui auraient permis à l'entreprise de rester concurrentielle sur le haut de gamme. Ce n'est pas le coût du travail ou l'impôt sur les bénéfices, puisque par définition l'entreprise en difficulté financière n'en paye plus, mais la faible innovation technologique. Et si l'entreprise en question n'a pas innové, c'est soit parce que la direction n'a pas trouvé les compétences sur le marché du travail (dans ce cas, le vrai problème c'est la formation de la main-d'œuvre), soit parce que la société était la propriété d'un fonds de pension qui préférait verser des dividendes aux actionnaires plutôt que d'investir (dans ce cas, le vrai problème c'est la rapacité du capitalisme financier), soit parce que les dirigeants n'ont pas voulu mettre le prix pour recruter une équipe d'ingénieurs (dans ce cas, le vrai problème c'est la mauvaise stratégie de l'entreprise).

– Ce que tu dis sur la faiblesse de l'innovation, c'est ce que j'ai vécu lorsque je travaillais aux ressources humaines d'une entreprise textile dans les Vosges, au début des années 1980, confirma le père de Philippe. Je voyais bien qu'on ne formait pas assez nos salariés, qu'on ne faisait pas assez de veille technologique. Et l'entreprise a fini par disparaître.

– Comme les entreprises ont peu innové, elles ont été obligées de se battre sur les prix pour survivre. Pour produire moins cher, elles sont allées au Maroc et en Tunisie, puis en Chine et en Indonésie. Et les sites de production en France ont fermé les uns après les autres. Pourtant, il est toujours possible de produire du textile en Europe. En Italie, les petites et moyennes industries de la chaussure sont florissantes car elles ont su innover et travailler en réseau. De grandes entreprises comme Zara font en partie fabriquer leurs habits en Espagne et au Portugal, où les salaires sont nettement supérieurs à ceux

des Chinois, car les délais y sont plus courts et la réactivité y est plus forte. De manière générale, lorsqu'on regarde l'emploi dans le textile, on s'aperçoit, en dépit des idées reçues, qu'il y a plus de salariés qu'il y a vingt ans si on additionne la production et la vente. En simplifiant, les filles des ouvrières du textile sont devenues vendeuses chez Kiabi, mais souvent à temps partiel et pour un salaire très inférieur au Smic, ce qui ne leur permet pas de vivre et de fonder une famille. Elles ne sont pas forcément au chômage, mais leur situation n'est pas pour autant meilleure que celle de leurs parents.

– Donc, il ne faut rien faire pour se protéger de la Chine ? s'étonna Frédérique.

– Il faut faire quelque chose, non pour se protéger au sens strict, mais pour accélérer l'augmentation des salaires en Chine, même si cela risque de poser d'autres problèmes en termes d'impact environnemental lié à l'augmentation de la consommation. Tous les pays, y compris la France et l'Angleterre au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles, se sont développés en s'appuyant sur la capacité à produire des biens industriels simples comme du textile. Aujourd'hui, la Chine fait la même chose, après le Japon ou la Corée dans les années 1970 et 1980, en y ajoutant les jouets et les biens électroniques comme les calculatrices ou les ordinateurs.

Et il faudra s'y faire : dans dix ou vingt ans, la Chine sera la première puissance économique du monde. Ce qui est tout à fait normal compte tenu de son poids démographique. Ce qui ne l'est pas, c'est que 80 millions d'Allemands ou 250 000 millions d'Américains soient plus riches qu'1,3 milliard de Chinois et un milliard d'Indiens réunis ! Aujourd'hui, la Chine fait peur parce qu'elle prend l'emploi peu qualifié en cassant les prix ; dans quelques années, elle fera peur, non parce qu'elle sera pauvre, mais parce qu'elle sera riche. Les entreprises chinoises sont déjà en avance sur nous pour fabriquer des textiles qui réchauffent quand il fait

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

froid et rafraîchissent quand il fait chaud, ou pour construire des voitures qui fonctionnent à l'hydrogène...

– Le processus de délocalisation de l'emploi de services a déjà commencé, renchérit Frédérique. Une partie de la comptabilité de mon entreprise est partie à Madagascar, et le centre d'appels qui traite les réclamations des clients est au Maroc. On est déjà loin du textile !

– Pas tant que ça. Dans les services aussi, une partie des tâches peut être industrialisée, c'est-à-dire traitée de manière standardisée sur de gros volumes. Dans une économie où les services représentent près de 80 % des emplois, il est logique que ceux-ci n'y échappent pas. La partie de la comptabilité délocalisée à Madagascar, c'est la saisie informatique des pièces, le travail qui demande le moins de qualification. C'est la même chose que dans le textile, finalement. Les nouvelles technologies ont mis en concurrence des marchés du travail auparavant étanches. Les entreprises en ont profité pour « faire leur marché » afin de diminuer leurs coûts. Pour les plus grosses, cela s'est traduit par une augmentation de leurs marges et une explosion de leurs profits. Pour les PME, souvent leurs sous-traitants, cela leur a juste permis de survivre dans la compétition mondiale.

Ces technologies sont un acquis. Impossible de revenir en arrière. D'ailleurs, elles ne sont pas seulement utilisées dans un sens « libéral ». Sans elles, le mouvement altermondialiste et les forums sociaux mondiaux n'existeraient pas, car autant de militants ne pourraient pas échanger tout au long de l'année sur les cinq continents. Face à cette mondialisation technique et économique, il faut une mondialisation du politique et du droit social et environnemental.

– Concrètement, ça veut dire quoi ? demanda sèchement le père de Philippe, qui visiblement ne goûtait pas ce genre de formules.

– Reprenons l'exemple de la Chine. Pour limiter les délocalisations, il faut agir sur le coût du travail en Chine et sur le coût du transport. Comme nous ne pouvons pas intervenir directement sur le gouvernement chinois souverain, nous proposons d'agir sur les conditions d'accès au marché européen. Nous souhaitons élargir au domaine social un principe que l'Europe a récemment utilisé dans le cadre de la directive Reach sur les produits chimiques présents dans les biens que nous utilisons tous les jours, comme la décoration de ces assiettes ou les insecticides que vous utilisez pour protéger le gîte des mouches de la ferme voisine. Un insecticide qui contiendra des traces de telle ou telle substance chimique interdite ne pourra être vendu en Europe, même s'il a été fabriqué en Chine, où il n'est pas interdit.

De même, si l'Union européenne interdisait la vente sur son territoire de produits qui ne respectent pas les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la liberté syndicale, l'absence de travail forcé, l'absence de travail des enfants, etc., des usines chinoises (ou pakistanaises, vietnamiennes, etc.) perdraient une partie de leur chiffre d'affaires. Autant il n'y a pas de raison de faire du protectionnisme contre un produit chinois simplement parce qu'il est chinois – car il ne faut pas oublier qu'un emploi sur cinq en France dépend de nos exportations –, autant il est légitime de se protéger contre les produits fabriqués dans des conditions qui ne respectent pas les droits sociaux et environnementaux minimums. Ce n'est pas une logique nationaliste, mais une lutte contre le dumping social et environnemental, d'où qu'il vienne.

– Mais comment s'assurer que ces conventions de l'OIT ont été respectées lorsque le produit arrive dans les ports français ? demanda Frédérique, pragmatique.

– Il faut d'abord préciser qu'une telle mesure serait probablement jugée illégale par l'Organisation mondiale du

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

commerce (OMC). Mais, comme Attac notamment, nous pensons qu'il faut mettre les règles qui régissent le commerce international sous le contrôle des principes fondamentaux adoptés par la communauté internationale, comme la déclaration universelle des droits de l'homme et, justement, les conventions de l'OIT. On oublie que l'économie et le commerce sont un moyen et non une fin en soi. Si la France se battait vraiment pour mettre l'OMC sous le contrôle du droit social international, elle serait suivie par d'autres pays. Ce n'est pas un combat perdu d'avance !

Cela dit, tu as raison, la question du contrôle dans le pays de production se pose. Cela implique des syndicats, une administration non corrompue dotée de vrais pouvoirs, des audits financés par les multinationales auprès de leurs sous-traitants locaux, etc. Ce serait un levier considérable pour démocratiser les systèmes politiques de pays comme la Chine.

– Pourquoi pas, intervient Philippe, mais, en attendant, qu'est ce qu'on fait sur les territoires où les entreprises ont délocalisé ? On attend que les salaires augmentent en Chine en se croisant les bras ?

– À ton avis ? Même si les délocalisations ne sont pas la cause de la majorité des licenciements, quand une entreprise d'une centaine de salariés ferme, c'est une catastrophe sur un bassin d'emploi, quelle que soit la cause de la fermeture. Le pire, c'est évidemment quand la personne licenciée a peu de chance de retrouver un emploi. Lorsqu'une ouvrière textile de chez Dim est licenciée, quel est son avenir ? L'enjeu est donc d'anticiper au maximum via la formation professionnelle, et d'accompagner ensuite la création de nouvelles activités sur le territoire. Il faut d'ailleurs changer la façon dont fonctionne le système de formation professionnelle. Aujourd'hui, une entreprise paie des cotisations obligatoires qui financent soit les formations de ses propres salariés, soit un fonds mutualisé prenant en charge la formation d'autres salariés si la



société n'a pas utilisé la somme en interne. Les salariés les moins qualifiés étant ceux qui partent le moins en formation professionnelle, le système fonctionne à l'envers : les cotisations destinées à former les moins qualifiés – donc les plus vulnérables au chômage – servent à la formation continue de ceux qui ont déjà la formation initiale la plus élevée. Le dispositif actuel accroît donc les inégalités.

– Que faut-il changer, alors ?

– Premièrement, attribuer les droits de formation aux personnes. Ainsi, un salarié employé pendant dix ans par une entreprise qui n'avait aucun plan interne de formation conserverait ses droits acquis même lorsqu'il est licencié. On pourrait imaginer que les entreprises qui licencient sans avoir formé leurs salariés de façon à faire évoluer leurs compétences soient pénalisées. Il faut aussi accorder plus de droits aux personnes dont la formation initiale est la plus faible. Les plus diplômés ont déjà bénéficié de dépenses publiques importantes quand ils étaient jeunes, il est juste que d'autres en profitent davantage pendant leur vie professionnelle. Enfin, il faudrait aussi augmenter le crédit « temps-formation » dont dispose chaque personne.

– Tu crois vraiment que ça suffira ?

– Suffira à quoi ? À transformer une ouvrière textile en ingénieur informatique ? Non, mais aucun système ne le fera. En revanche, faire passer à cette personne un diplôme d'auxiliaire de vie ou d'assistante maternelle en trois ans, c'est possible. On pourrait aussi imaginer que les droits ou les prises en charge financières soient plus importants quand le nouveau métier entre dans le champ de la conversion écologique de l'économie. On manque d'ouvriers pour isoler les bâtiments, d'artisans ayant le savoir-faire pour poser des panneaux solaires, d'ingénieurs pointus en chimie végétale, etc. Il faut inciter les salariés et les demandeurs d'emploi à venir vers ces métiers.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

– Et en ce qui concerne la création d'activités, que tu as évoquée tout à l'heure ? me rappela Frédérique. Ce qui m'agace souvent dans les discours des hommes politiques de gauche, c'est qu'ils réclament de l'emploi mais passent leur temps à taper sur les entreprises. La caricature, c'est l'extrême gauche : les patrons sont des méchants qui exploitent ; et quand ils ferment une entreprise, ce sont des méchants qui n'exploitent plus ! Or, qui crée des emplois, si ce n'est les patrons ?

– Les entreprises, c'est vrai, mais aussi les associations et les services publics. Là où je suis d'accord avec toi, c'est qu'il ne faut pas tomber dans la caricature et diaboliser tous les patrons ou, à l'inverse, ne rien demander aux entreprises sous prétexte qu'elles créent des emplois. Il ne faut pas laisser croire que l'initiative économique est une valeur de droite, libérale. Des entrepreneurs mettent le projet économique au service d'une utilité sociale ou environnementale. On en rencontre beaucoup chez les Verts. Cela s'appelle l'économie sociale et solidaire. Vous connaissez ?

– J'en ai entendu parler, dit Bernard en débarrassant les assiettes. Il en était question dans des tracts distribués lors d'un marché bio, récemment, mais je veux bien que tu me précises de quoi il s'agit.

– L'économie sociale et solidaire regroupe à la fois des structures qui ont des statuts particuliers, comme les associations, les coopératives et les mutuelles, et des structures dans le domaine du commerce équitable, de l'insertion par l'activité économique, du bio, etc. Elles ont en commun la volonté de placer l'humain avant le profit. Même si elles ont besoin de réaliser des profits pour vivre, elles en font un moyen et non une fin. Au lieu d'être dans une logique « de haut en bas », où des personnes riches créent une entreprise dont la finalité est le profit qu'elles pourront en tirer, ces initiatives partent de la capacité de personnes à se regrouper pour

mener à bien des projets très divers. Par exemple, les mutuelles de santé trouvent leurs racines dans la mobilisation des ouvriers qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont organisés pour mutualiser un peu de leur salaire afin de se couvrir contre les risques d'accidents du travail. Les associations qui hébergent les enfants handicapés et essayent de leur fournir par la suite un travail adapté proviennent de la mobilisation, dans les années 1960, des familles de ces enfants qui ont bien vu que ni le marché ni l'État ne répondaient à leur demande. Ils ont pris leur destin en main et ont créé des associations qui représentent aujourd'hui des dizaines de milliers d'emplois.

– Et ça marche ?

– Oui, et même dans des domaines économiques tout à fait classiques. Un des sous-traitants importants d'Airbus, par exemple, est une coopérative de salariés (une Scop) située dans le Sud-Ouest ; un sous-traitant du groupe Peugeot-Citroën est un centre d'aide par le travail en Bretagne. En Bourgogne, une coopérative d'intérêt collectif (Scic) détient un brevet mondial pour réaliser des couvertures de livre en braille pour les malvoyants. Le groupe Chèque-Déjeuner, qui émet les titres avec lesquels des millions de salariés payent leurs repas le midi, rivalise avec des géants comme Sodexo ou Accor, alors qu'il s'agit d'une coopérative où les syndicats ont une place importante. Le groupe compte plus de mille salariés et s'est développé en Pologne, en Italie, en Espagne... Et je ne te parle pas du monde associatif, qui emploie plus de 1,2 million de personnes.

– C'est avec l'économie sociale et solidaire que tu veux lutter contre le chômage de masse ? insista Frédérique, visiblement sceptique.

– Ne caricature pas ce que je dis ! Mais c'est vrai que c'est un levier important. Ces entreprises ont beaucoup d'avantages. Le premier est de fonctionner de manière démocratique puisque, contrairement aux sociétés classiques où le

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

pouvoir appartient à celui qui possède le plus d'argent, chaque salarié d'une coopérative, ou chaque adhérent d'une association ou d'une mutuelle, dispose d'une voix, quel que soit son apport en capital. Ces structures transposent en économie les principes qui régissent la démocratie politique. Quand tu travailles dans une coopérative, même si tu n'as pas de capital, tu as ton mot à dire sur la façon dont fonctionne l'entreprise. Je ne suis pas certain que ce soit le cas dans ta société informatique !

– Ni dans les entreprises où j'ai travaillé avant. Cela dit, je ne vois pas en quoi le fait de fonctionner de manière plus démocratique est un outil de lutte contre le chômage. Si une entreprise n'a plus de marché, ou si son produit est inadapté, elle ferme, qu'elle soit une coopérative ou non.

– C'est juste, mais il y a aussi des personnes qui se retrouvent au chômage non parce que leur entreprise n'est plus rentable mais parce qu'elle ne l'est pas assez ! Or, les entreprises et les associations de l'économie sociale et solidaire n'ont pas d'actionnaires à rémunérer, qui vont fermer tel ou tel site parce qu'il ne rapporte pas 15 % de retour sur investissement. Dans une coopérative, les actionnaires, ce sont les salariés. Et leur intérêt n'est pas de supprimer leur emploi ! D'ailleurs, il faut vraiment faire passer l'idée aux chefs d'entreprise approchant de l'âge de la retraite qu'ils peuvent transmettre leur société à leurs salariés sous forme de coopérative. Près de 500 000 patrons de petites et moyennes entreprises vont partir à la retraite dans les prochaines années. Dans des villes moyennes ou en milieu rural, comme ici, ce sont des acteurs économiques importants car les grandes entreprises ont déjà disparu. Or, des entreprises viables de 10 ou 15 salariés, dans l'artisanat ou le BTP, pourraient disparaître faute de repreneurs.

– Pour réhabiliter le gîte, j'ai dû faire appel à des artisans situés à une trentaine de kilomètres d'ici car l'entreprise

locale de BTP a fermé il y a deux ans, faute de repreneur, renchérit Bernard. Je ne sais pas si la transformation en coopérative aurait pu être la solution, mais je ne pense pas que cela ait été tenté.

– Évidemment, ça ne fonctionnera pas à tous les coups, mais il faut aider davantage les salariés qui veulent tenter l'aventure. C'est pour cela que les Verts proposent par exemple que tous les salariés qui rachètent leur entreprise et la transforment en coopérative bénéficient d'une aide spécifique sur le modèle : un euro investi au capital, un euro apporté par l'État. Cela permettra aux salariés, même aux revenus modestes, d'investir au capital de ce qui deviendra leur société.

Dernier avantage de ces entreprises, elles sont ancrées dans le territoire. Elles ne fonctionnent pas sur une logique capitalistique qui va tout décider d'en haut en fonction des intérêts financiers. Les décisions ne sont pas prises par les conseils d'administration des maisons mères, mais sur place, ce qui garantit la prise en compte des intérêts locaux. C'est un élément important car les PME de quelques centaines de salariés sont, elles aussi, touchées par la financiarisation. Elles sont rachetées par des fonds de pension ou des sociétés d'investissement, fusionnées dans un groupe qui va réaliser des économies d'échelle en licenciant une partie des salariés. Et elles finissent par échapper complètement à la logique du territoire. Pour lutter contre ce phénomène, on propose, dans notre programme, qu'au moment où l'entreprise est vendue, l'offre de rachat par les salariés soit prioritaire, par exemple pendant deux mois. La transformation en coopérative aurait donc deux mois pour se réaliser si les salariés le souhaitent et parviennent à trouver les fonds. Pour les y aider, l'État interviendra financièrement, comme je le disais à l'instant.

On peut aussi imaginer que les collectivités territoriales, et notamment les régions, fassent de même. Mais, bien

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

entendu, cela repose d'abord sur la capacité et la volonté des salariés, et donc des syndicats qui, dans ces cas de figure, sont souvent moteurs. Nous avons bien d'autres propositions, figurant dans un projet de loi-cadre<sup>7</sup>, pour que l'économie sociale et solidaire se voie enfin reconnaître toute sa place et puisse changer d'échelle. En 2001, le gouvernement Jospin avait créé un secrétariat d'État à l'économie solidaire, occupé par le Vert Guy Hascoët. Il a notamment lancé un appel à projets auquel ont répondu des milliers de structures innovantes dans toute la France, mais ses moyens financiers étaient extrêmement limités. En 2007, j'espère que la gauche aura conscience de la nécessité de donner toute sa place à cette économie qui prouve quotidiennement que des alternatives au capitalisme financier sont crédibles.

– Donc, les gentils seraient dans les coopératives, et les méchants ailleurs, ironisa Philippe.

– Pas du tout ! Je voulais juste souligner deux choses : d'une part, quand on parle de création d'emplois, on pense souvent à la seule entreprise capitaliste, quelle que soit sa taille, alors qu'il y a d'autres modèles plus démocratiques pour entreprendre. D'autre part, ces entreprises sont plus attentives à l'emploi et au territoire. Je connais bien ce milieu pour des raisons professionnelles, et je peux te garantir que c'est vrai. C'est d'ailleurs parfois leur faiblesse car, au lieu de licencier quand ça va mal, certaines gardent tout le monde et finissent en liquidation judiciaire.

En tout cas, depuis une dizaine d'années, de plus en plus de jeunes issus d'écoles de commerce veulent entreprendre sous ces formes et avec des projets où ils peuvent à la fois mettre en valeur leurs compétences et trouver un sens à leur vie. On sait bien que les jeunes sont fâchés avec la politique telle qu'elle s'exerce dans les partis et les institutions, et qu'en

---

<sup>7</sup> Ce projet de loi est disponible sur le site [www.verts-economie-social.net](http://www.verts-economie-social.net)

même temps ils ont une vision plutôt positive de la création d'entreprise. Il faut donc faire passer l'idée que créer des entreprises sociales est aujourd'hui un vrai projet politique. Les pouvoirs publics devraient encourager cette dynamique, or la droite réduit tous les crédits ! C'est d'ailleurs totalement contre-productif, même d'un strict point de vue financier : quand un chômeur de longue durée ou un Rmiste est embauché par une entreprise d'insertion, comme le groupe Envie, par exemple, qui recycle notamment des déchets électroniques, l'État fait des économies. Quand il dépense un euro pour financer un poste d'encadrant dans l'entreprise d'insertion qui va accompagner le Rmiste dans sa réinsertion professionnelle et personnelle, il économise trois euros en prestations sociales car il ne verse pas le RMI et ne dépense pas de frais de gestion. C'est un système où tout le monde est gagnant, les finances publiques comme le demandeur d'emploi, qui a beaucoup plus de chances de retrouver ensuite un travail dans une entreprise traditionnelle que s'il était resté au chômage. Pourquoi ne pas donner plus de moyens à ces entreprises pour qu'elles passent de 200 000 salariés aujourd'hui à 400 000 dans cinq ans ?

– Mais elles concurrencent les autres, celles où les salariés ne sont pas en insertion. Du coup, celles-ci risquent de perdre des marchés, de licencier leurs salariés, et, à la fin, on n'a rien gagné ! s'exclama Frédérique.

– Avec ton raisonnement, il ne faut surtout plus créer d'entreprises car elles feraient forcément de la concurrence à d'autres, qui licencieraient et supprimeraient les postes que la nouvelle a créés ! Heureusement, ça ne fonctionne pas comme ça. Tous les besoins ne sont pas satisfaits. Les entreprises d'insertion travaillent surtout dans des secteurs comme les services à la personne, le nettoyage, le bâtiment, les espaces verts ou le tri sélectif, qui soit se développent fortement, soit manquent de main-d'œuvre.





Plus généralement, il faut tout faire pour développer l'emploi répondant à des besoins locaux, comme l'aménagement des territoires ruraux, l'accompagnement des personnes âgées, les services de mobilité douce permettant de se déplacer en ville à vélo, ou encore la production d'énergie par des moyens décentralisés, comme des mini-éoliennes. Pour cela, les logiques de l'économie sociale et solidaire sont plus adaptées que celles de l'économie capitaliste.

– On a commencé cette discussion sur la mondialisation, et tu finis en disant que l'avenir de l'emploi en France, c'est de torcher les vieux et de couper l'herbe dans les champs !

– Là, je reconnais que tu as le sens de la formule ! Si j'essaie quand même de te répondre sérieusement, il faut garder à l'esprit que 80 % des activités sont produites et consommées à moins de 20 kilomètres du domicile. Ton logement est évidemment construit et entretenu à zéro kilomètre du domicile ! Mais c'est aussi le cas de la majorité des commerces que tu fréquentes, de ton agence bancaire, du bus que tu prends pour aller travailler, du garage où tu fais réparer ta voiture... Ces emplois ne sont pas dans la concurrence mondiale. Il y a donc une vraie marge de manœuvre pour les développer. Mais ce sont souvent des emplois mal payés, à temps partiel. D'où l'extension de la précarité, qui peut très bien aller de pair avec une baisse du chômage. Quand on regarde les emplois qui se créent aujourd'hui, on constate qu'ils sont de trois types. Les très qualifiés à haute valeur ajoutée (ingénieurs, informaticiens, consultants, avocats, publicitaires, etc.), qui répondent principalement aux besoins des grandes et moyennes entreprises engagées dans la concurrence internationale, qui doivent innover, se différencier par du marketing, déposer des brevets...

Deuxièmement, les emplois dans les services, comme le commerce de proximité et les services aux personnes. Ils se développent en partie parce que les salaires compris entre 1 et

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

1,7 fois le SMIC bénéficient de fortes exonérations de cotisations sociales. Résultat : les entreprises ne sont pas du tout incitées à payer leurs salariés au-delà. Cela explique pourquoi le nombre de salariés scotchés au niveau du Smic est de plus en plus élevé. Nous proposons de mettre à l'étude un changement de logique : faire porter les exonérations de cotisations sociales non plus sur les bas salaires mais sur les salaires moyens, compris entre 1,5 et 2 fois le Smic par exemple, soit, grosso modo, entre 1 800 et 2 500 euros bruts. Ce serait une incitation pour l'entreprise à augmenter significativement le salaire des smicards. Les effets de cette mesure sont potentiellement très importants sur la structure des salaires et de l'emploi ainsi que sur le financement de la protection sociale, il faudra donc bien anticiper son impact. S'il se révèle positif, cela peut être un outil déterminant pour accroître le pouvoir d'achat des salariés les moins qualifiés.

Enfin, le troisième type d'emplois qui se créent aujourd'hui – assistantes maternelles, infirmières, policiers ou formateurs – dépendent de dépenses collectives, même si leur statut peut être public ou privé.

Pour simplifier, les premiers dépendent principalement des investissements des entreprises privées, les seconds de la consommation des classes moyennes et des classes supérieures, les troisièmes des pouvoirs publics. Leurs dynamiques peuvent être à la fois concurrentes et complémentaires. Quand la mécanique fonctionne bien, les salariés hautement qualifiés permettent aux entreprises de réaliser des profits, qui, par les impôts sur les bénéfices, sur les plus-values, sur la fortune, et via les tranches marginales de l'impôt sur le revenu, financent les créations d'emplois publics. Mais encore faut-il que l'imposition des salariés les plus riches et des entreprises soit suffisante. Or, proportionnellement, elle ne cesse de baisser depuis dix ans sous l'effet des politiques libérales. De plus, les grandes et moyennes entreprises, au lieu

d'investir et donc d'embaucher, reversent à leurs actionnaires une part croissante de leurs bénéfices – 85 milliards d'euros en 2005 uniquement pour les entreprises du CAC 40, soit 94 fois le budget du ministère de l'Écologie par exemple ! Elles ne créent donc pas suffisamment d'emplois très qualifiés en France. Résultat, l'État est à la fois sollicité pour contribuer aux investissements des grandes entreprises via les pôles de compétitivité, par exemple, et pour payer les dépenses sociales. Et comme il n'a pas su se réformer pour dégager des marges de manœuvre internes dans les administrations centrales ou les préfectures, par exemple, il manque cruellement d'argent pour créer les emplois publics dont on a vraiment besoin aujourd'hui.

– J'en conclus que vous êtes pour une augmentation des impôts, intervint Frédérique. Ça ne m'étonne pas vraiment. Mais tu n'es pas sans savoir qu'on paie déjà beaucoup plus d'impôts et de cotisations sociales en France qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni, où le taux de chômage est plus faible.

– On paie aussi plus d'impôts au Danemark et en Suède qu'en France, et pourtant le taux de chômage y est plus faible ! Il n'y a pas de lien entre un faible taux d'imposition et un faible taux de chômage. En plus, les comparaisons internationales sont compliquées avec les États-Unis ou le Royaume-Uni car toutes les dépenses liées à la protection sociale, à la santé ou à la retraite, par exemple, relèvent largement de dispositifs privés qui ne passent pas par l'impôt ou les cotisations sociales, mais que les personnes paient quand même, essentiellement sous la forme d'assurances privées. Un Américain dépense plus pour sa santé qu'un Français, pour des résultats inférieurs. Notre système est donc plus efficace et plus juste car il permet aux personnes démunies un accès plus facile aux soins. Notre système de soins est évidemment perfectible – nous proposons d'ailleurs une grande loi de refondation du

système de santé<sup>8</sup>, notamment pour mieux prendre en compte la prévention –, mais il serait absurde de le faire évoluer vers le système américain, qui est moins performant.

– Et qui serait concerné par vos hausses d'impôt ? continua Frédérique

– Essentiellement les classes moyennes supérieures et les plus riches. Nous proposons de revenir sur les baisses d'impôts sur le revenu décidées depuis l'an 2000, dont n'ont bénéficié que les classes supérieures. Sais-tu que 3 % des contribuables ont profité de près de la moitié de la baisse d'impôt sur le revenu<sup>9</sup> ? Et que la baisse prévue pour 2007 fera gagner 10 000 euros à une personne dont le salaire est de 20 000 euros par mois, soit un demi-mois, alors que l'augmentation de la prime pour l'emploi augmentera le revenu d'un smicard de 80 euros, soit environ 8 % de son salaire mensuel<sup>10</sup> ? Revenir sur les hausses d'impôt permettrait à l'État de retrouver environ 50 milliards d'euros de marge de manœuvre sur l'ensemble de la mandature 2007-2012.

Autre mesure : rendre la CSG progressive pour taxer davantage les revenus des capitaux. Ou encore : intégrer les plus-values réalisées par la vente de produits financiers ou d'immobilier dans l'impôt sur le revenu pour les personnes, et l'impôt sur les sociétés pour les entreprises. Aujourd'hui, même si tu es millionnaire, lorsque tu vends un immeuble entier, ta plus-value est taxée à 26 %. Ce qui n'est pas juste. Nous proposons donc de faire entrer cette plus-value dans le cadre de l'impôt sur le revenu, dont le taux est supérieur à 40 % pour les plus riches, ou de l'intégrer dans le calcul de l'impôt sur les bénéfices des entreprises, dont le taux s'élève à environ 37 % en dehors des PME. Depuis deux décennies, la contribution des entreprises et des plus aisés aux dépenses

<sup>8</sup> Disponible sur le site [www.lesverts.fr](http://www.lesverts.fr)

<sup>9</sup> Cour des comptes, 2004.

<sup>10</sup> Observatoire des inégalités, 2006.

collectives n'a cessé de baisser en proportion de leurs profits et de leurs revenus. Et les inégalités augmentent. Il faut inverser cette tendance.

- Je ne suis pas sûr qu'il y ait une majorité de Français pour souhaiter une hausse des impôts, remarqua Bernard.

- Encore une fois, il s'agit d'inverser la tendance qui consiste finalement à réduire les impôts des plus riches et à augmenter ceux que tout le monde paie. Un mécanisme injuste est à l'œuvre depuis que la droite est de retour aux affaires : l'État baisse les impôts des plus riches, il a donc moins de ressources et délègue des pans entiers de la politique des transports, de la gestion du RMI, etc. aux collectivités territoriales – les régions, les départements et les communes – sans leur donner les moyens financiers qui vont avec. Résultat, celles-ci augmentent les impôts locaux pour faire face à leurs nouvelles charges. Or, ceux-ci sont dans l'ensemble moins redistributifs que l'impôt sur les sociétés ou l'impôt sur le revenu. On obtient donc une augmentation de l'impôt des classes populaires et une baisse de l'impôt des plus aisés. Vous pensez toujours qu'il n'y a pas une majorité de Français pour vouloir mettre fin à cette politique ?

Je crois qu'on ne se rend pas compte à quel point la France est dans une dynamique inégalitaire. Et ces inégalités sont renforcées par l'augmentation des prix de l'immobilier, qui par définition ne profite qu'à ceux qui ont du patrimoine. Tout cela fait que Porsche vend aujourd'hui quatre fois plus de voitures en France qu'il y a dix ans, mais que le nombre de travailleurs pauvres a explosé. Il n'y a jamais eu autant de millionnaires en euros, et jamais autant de Rmistes !

- Mais si tu augmentes les impôts des riches ou des entreprises, ils vont partir ailleurs, objecta Frédérique, devenue décidément très sensible aux arguments libéraux depuis qu'elle travaillait dans une entreprise américaine.

L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

– Déjà, en 1924, quand le Cartel des gauches a voulu accroître les contraintes pesant sur les plus riches, la droite employait cet argument. Idem en 1936 et en 1981. Lorsque le gouvernement Jospin a commencé à mettre en place les 35 heures, certains ont dit qu'on allait assister à une vague de délocalisations. Or, ce n'est jamais arrivé. L'immense majorité des « riches » sont restés en France. Notre pays a déjà un taux d'imposition plus élevé que l'Espagne pour les classes moyennes supérieures ; pourtant, des centaines de milliers de personnes ne partent pas y vivre ! La fuite des riches est donc très largement un mythe, qui revient de manière récurrente dans l'histoire politique pour freiner les avancées sociales. Toutefois, pour empêcher ceux qui seraient tentés de fuir la France de passer à l'acte, il faut accélérer les politiques européennes d'harmonisation fiscale et de lutte contre les paradis fiscaux.

### 3. L'impossible scénario Barbapapa

La discussion fut interrompue par la sonnerie de la porte. Le père de Philippe se leva pour accueillir les occupants du gîte voisin du nôtre, un couple d'une cinquantaine d'années. Je profitai de cette pause pour aller chercher des yaourts dans le réfrigérateur. À la demande de Frédérique, je pris également la bouteille d'eau dans la porte du frigo. En rapportant le tout à table, je me dis que l'occasion était trop belle d'illustrer la mondialisation avec ces yaourts et cette bouteille en plastique :

– Savez-vous combien de kilomètres a parcouru ce pot de yaourt avant d'arriver sur la table ?

– Deux mètres ! répondit Philippe, du frigo à la table !

– OK ! Je reformule ma question : combien de kilomètres les éléments nécessaires à sa fabrication ont-ils parcouru avant de devenir ce yaourt aux fraises, livré à un supermarché ? 9 000 kilomètres pour ce minuscule dessert que l'on va consommer en quelques secondes. Le lait est produit dans un endroit, collecté puis transporté dans un autre pour y être transformé. Il est alors envoyé dans une autre usine où il est mélangé à des fraises qui proviennent bien sûr d'une autre région. Le tout reprend le camion pour aller dans une usine

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

d'emballages plastiques, qui n'est pas forcément la même que l'usine d'emballage du papier qui les entoure. Les pots sont ensuite livrés à des plateformes logistiques, puis dans les magasins eux-mêmes. 9 000 kilomètres en camion, tu imagines le coût en termes d'infrastructures routières à construire et à entretenir, en termes d'émissions de CO<sub>2</sub> qui modifient le climat...

Quant à la bouteille d'eau, il faut savoir qu'elle est plus de cent fois plus chère que l'eau du robinet. Ce qui n'empêche pas la consommation d'exploser car l'eau du robinet est parfois imbuvable, comme en Bretagne, à cause justement des pollutions engendrées par les transports et par les exploitations agricoles intensives qui produisent le lait et les fraises du yaourt ! On marche un peu sur la tête. Et parfois on se rentre même dedans : lors de l'accident du tunnel du mont Blanc, en 1999, ont pris feu un camion qui transportait une eau française vers l'Italie et un autre qui transportait une eau italienne en France !

– Justement, tu disais tout à l'heure que, pour lutter contre les délocalisations, on pourrait augmenter les coûts de transport. Ça me semble intéressant car on pourrait limiter à la fois les délocalisations et l'impact négatif sur l'environnement, avança le père de Philippe, de retour parmi nous.

– Effectivement, la sous-évaluation des coûts de transports internationaux explique une partie de la mondialisation. Sous-évaluation des coûts sociaux, d'abord : on trouve dans ce secteur les pires conditions de travail, avec des marins surexploités par des compagnies sous pavillon de paradis fiscaux et des chauffeurs routiers souvent obligés de travailler 60 heures par semaine. Coûts environnementaux, ensuite : toutes les semaines, des navires dégazent en mer, provoquant l'équivalent de dizaines de marées noires chaque année. Idem pour le fret aérien. Les compagnies aériennes ne paient aucune taxe sur le kérosène. Comment justifier que l'essence

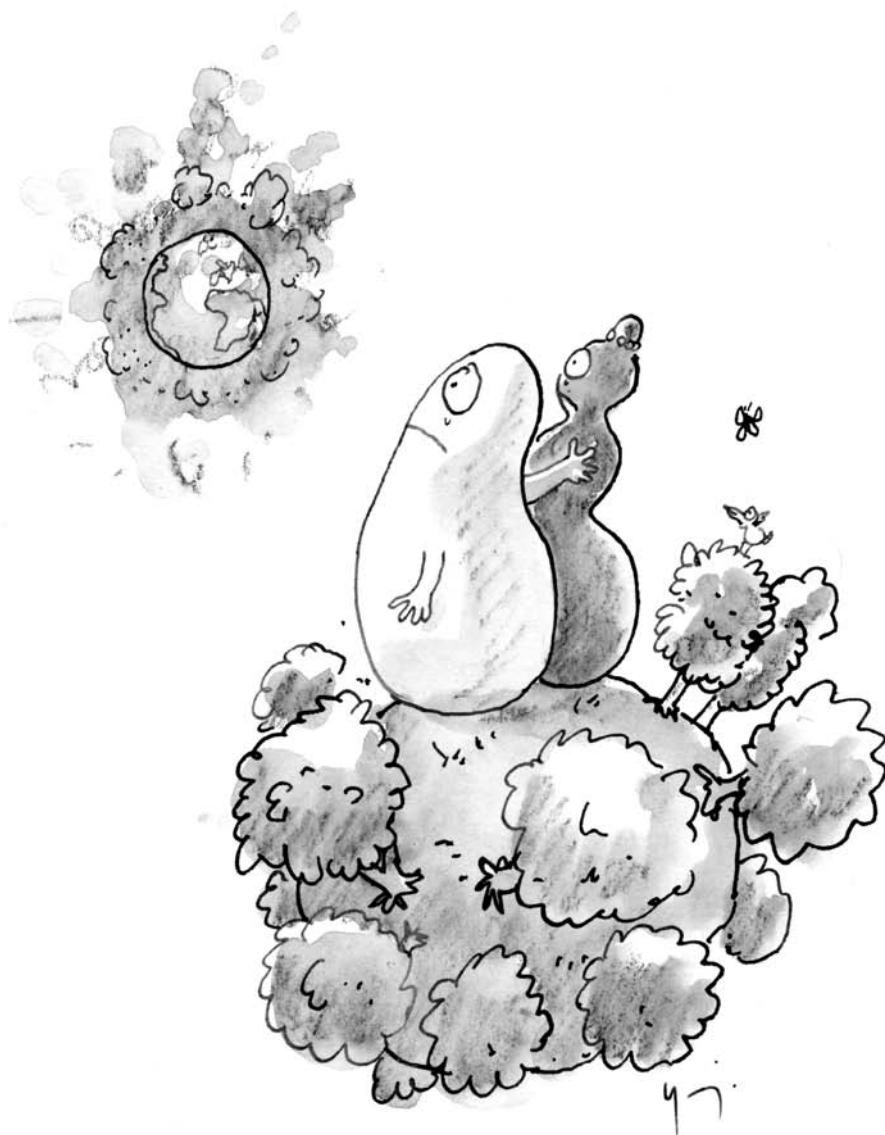


des voitures soit taxée à 70 % et le carburant des avions à 0 % ? L'Union européenne a failli adopter une taxe, il y a quelques années, mais ce n'est pas passé. Il faudrait que la France rouvre ce dossier.

– De toute façon, avec l'augmentation du prix du pétrole, il est très probable que les coûts de transport augmentent fortement à l'avenir et encouragent une forme de relocalisation de l'économie.

– Oui, mais il est difficile de savoir quel en sera l'impact sur l'emploi et les délocalisations. Le coût de transport représente parfois une toute petite part du prix total du bien, comme pour une télévision ou un ordinateur. Même si le prix du transport est multiplié par trois, ce surcoût ne sera pas suffisant pour justifier la relocalisation de la production. Pour les produits agricoles, ce sera sans doute différent car la part du transport dans le prix total y est plus importante. Quand le baril de pétrole coûtera 120 dollars (il a été autour de 50 dollars en 2005), les raisins du Chili et les pommes d'Afrique du Sud disparaîtront sans doute de nos rayons. Par ailleurs, s'il est plus cher de transporter des voitures d'un continent à l'autre, Renault aura peut-être intérêt à produire en Chine toutes les voitures qu'il y vend, supprimant des emplois en France. Mais, à l'inverse, il devra fabriquer en France et non en République tchèque les Logan qui y sont vendues. Ce qui est certain, en revanche, c'est que moins de transports, c'est bon pour l'environnement de tous : des Français, des Tchèques des Chinois et des Chiliens !

– On vient de parler plus d'une heure de la mondialisation, et je ne sais toujours pas si les Verts sont pour ou contre, dit Frédérique. Personnellement, je suis critique vis-à-vis des excès de la mondialisation, mais je suis aussi sceptique sur des politiques protectionnistes ou de fermeture de la France sur elle-même. Je travaille pour une société américaine : si on fermait les frontières, je risquerais de perdre mon emploi.



– Les Verts critiquent la forme actuelle de la mondialisation, pas la mondialisation en soi. Ils sont internationalistes, voire mondialistes au sens où le point de départ de leur projet politique est qu'il n'y a qu'une seule planète, dont nous sommes collectivement responsables. J'ai revu récemment un épisode des *Barbapapa* – vous vous souvenez de ce dessin animé ? – dans lequel les Barbapapa quittaient la Terre pour s'installer sur une autre planète à cause de la pollution généralisée. Arrivés là-bas, ils regardent les terriens au télescope. Attristés par le départ des Barbapapa, ceux-ci décident de démonter leurs usines et leurs voitures. Observant ce changement radical, les Barbapapa reviennent sur Terre et, évidemment, à la fin de l'épisode, tout le monde est content ! Malheureusement, il n'y a pas de scénario Barbapapa possible. Nous ne pouvons pas aller ailleurs en attendant que ça s'améliore sur Terre.

– Mais on ne peut pas non plus démonter les usines et les voitures !

– Aujourd'hui, selon l'indicateur appelé « empreinte écologique », qui est notamment utilisé par la commission européenne et les Nations unies, il faudrait trois Terres si toute l'humanité avait le mode de vie d'un Français. Et si tout le monde vivait comme un Américain, il en faudrait six ! Les deux milliards d'Indiens et de Chinois, pour ne parler que d'eux, veulent légitimement vivre comme nous, alors que justement notre mode de vie n'est pas généralisable. Trouver une solution négociée et pacifique à ce dilemme sera sans doute le problème numéro un du *xxi*<sup>e</sup> siècle. Comme nous, les Européens, sommes les plus gros pollueurs de la planète depuis trois siècles, il est de notre responsabilité de proposer un autre modèle de développement et d'inventer une économie compatible avec notre environnement. On parle souvent de la dette financière des pays du Sud envers les pays riches, mais nous avons envers eux une dette écologique bien plus importante.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

– Je ne connais pas cette notion de dette écologique, dit le père de Philippe. De quoi s'agit-il ?

– C'est un concept né dans les années 1990 avec le trou de la couche d'ozone, mais qui aujourd'hui s'applique surtout aux émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), responsables du changement climatique. Le mécanisme est le suivant : en France, en 2005, chaque personne a émis à peu près deux tonnes de CO<sub>2</sub> de trop au regard de ce qui est acceptable au niveau de la planète. Chaque Français utilise donc un capital mondial à son profit sans jamais rétribuer ceux qui lui fournissent en quelque sorte un crédit d'émission de carbone, c'est-à-dire les habitants des pays du Sud. Il serait donc parfaitement normal de considérer que nous avons une « dette-carbone » à leur égard.

– Et quel est son montant ?

– A minima, on peut utiliser le prix de la tonne de CO<sub>2</sub> telle qu'elle est définie sur le marché d'émissions réservé aux industriels, créé en 2005 dans le cadre du processus de Kyoto. En 2006, le prix de la tonne de CO<sub>2</sub> est d'environ 25 euros, soit 90 euros la tonne de carbone (et non de dioxyde de carbone). À cette aune, la dette annuelle de chaque Français est de 180 euros. Multiplié par le nombre d'habitants, cela donne une dette totale de près de 11 milliards d'euros en 2005, soit 1,5 fois plus que ce que la France a accordé aux pays du Sud via son aide publique au développement en 2005. Pourtant, ce calcul est très en deçà de la réalité du dommage causé, car le prix de la tonne de carbone sur les marchés de permis est notoirement sous-évalué en raison d'un trop grand laxisme dans la fixation des droits initiaux à polluer. Selon différents économistes<sup>11</sup>, qui ne sont pas particulièrement proches des Verts, un prix plus proche de la réalité pour tenir compte des dommages réels causés par le bouleversement

<sup>11</sup> Voir notamment le site de Jean-Marc Jancovici, [www.manicore.com](http://www.manicore.com)

climatique se situerait autour de 1 500 euros la tonne de carbone, soit 60 fois plus ! Ce qui porterait la dette-carbone annuelle de la France à 648 milliards d'euros, soit 45 % du produit intérieur brut de la France en 2005 ! Et, même si on appliquait ce montant, on serait encore loin de prendre la mesure de l'ensemble de la dette écologique du Nord envers le Sud. Ainsi, la dette-carbone ne dit rien de l'atteinte à la biodiversité, ce qu'on appelle la biopiraterie, c'est-à-dire le brevetage par les multinationales de l'industrie pharmaceutique de plantes ancestrales utilisées traditionnellement et gratuitement dans les pays du Sud. La dette-carbone ne dit rien non plus du pillage des matières premières ni des déchets toxiques qu'on leur envoie parce qu'ils sont trop dangereux pour être stockés ou enfouis chez nous !

Au total, la dette financière des pays du Sud est bien inférieure à notre dette écologique. Sauf qu'eux nous versent des dollars chaque année, et nous rien ! Le minimum du minimum serait que la France s'engage à payer à un fonds mondial de lutte contre le changement climatique les 11 milliards d'euros de dette-carbone. Si cette décision était prise à l'échelle de l'Union européenne, cela représenterait probablement plus de cent cinquante milliards d'euros par an. De quoi permettre d'investir massivement dans les énergies renouvelables au Sud pour faire venir l'électricité dans tous les villages africains sans contribuer au changement climatique !

- Même si c'est un peu technique, je crois que j'ai compris, conclut le père de Philippe.

- Pour revenir à ton scénario Barbapapa, tu voudrais vraiment que l'on démonte usines et voitures ? insista Frédérique.

- Chez les Verts, comme dans tous les mouvements écologistes, il y a un grand débat autour de la question de la décroissance. Nous sommes incontestablement dans une société dont l'un des mythes fondateurs est la croissance. Il

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

faut toujours grossir, aller plus vite, plus loin, gagner plus d'argent, produire plus, etc. Ce mythe a des côtés positifs – l'innovation technique qui nous simplifie la vie, les découvertes scientifiques qui améliorent nos connaissances, les gains de productivité qui nous permettent d'avoir plus tout en travaillant moins. Mais il a aussi une face sombre : la destruction de l'environnement et surtout le sacrifice de milliards d'hommes sur l'autel de la compétitivité. Tu as sans doute croisé un jour dans les gares cette publicité du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) qui montrait un jeune Africain avec le message : « Tu mangeras quand tu seras compétitif. » Il résume bien le monde dans lequel nous vivons et l'inversion des valeurs : nous produisons suffisamment pour nourrir la terre entière, mais près de la moitié de l'humanité n'a pas le droit d'accéder à la simple satisfaction de ses besoins fondamentaux car elle n'est pas compétitive sur le marché mondial ! Pour atténuer ce scandale, on nous dit qu'il faut faire grossir le gâteau pour augmenter la part des pauvres. Mais, en réalité, le gâteau ne cesse de grossir... et les inégalités ne cessent d'augmenter.

– Il faudrait donc diminuer le gâteau ? C'est la première fois que j'entends un parti politique dire cela. Je ne suis pas certain que ce soit très vendeur, s'amusa Philippe.

– Je n'ai pas dit qu'il fallait que le gâteau du PIB diminue, mais que nous devons questionner le mythe de la croissance comme solution à tous nos problèmes. Écoute le discours politique sur l'économie. Il se résume la plupart du temps à la relance de la croissance. Or, le PIB de la France est deux fois plus élevé qu'en 1974. La France est donc deux fois plus riche. Les Français sont-ils deux fois plus heureux ? Notre objectif est de faire décroître rapidement notre empreinte écologique, c'est-à-dire le nombre de Terres que nécessiterait notre mode de vie. Cela implique par exemple de consommer moins d'énergie, de prendre les transports en commun plutôt que sa

voiture, de construire des bâtiments qui produisent leur propre énergie, etc. Tout cela demande de construire plus de tramways et moins de voitures, plus de panneaux solaires et moins de raffineries. Est-ce que l'impact positif de ces investissements sur le PIB sera supérieur à l'impact négatif de la diminution du nombre de voitures et de raffineries à construire ? Je n'en sais rien, et honnêtement je m'en moque. Ce que je sais, c'est que le bilan sera positif pour l'environnement et pour le bien-être de tous, et cela devrait l'être également pour l'emploi. Personne n'a envie de vivre dans un environnement dégradé, de voir ses enfants atteints d'asthme, de voir ses grands-parents souffrir et même mourir de la canicule en raison du réchauffement climatique. Mais tout le monde veut être en capacité de se déplacer pour aller au travail, au cinéma, etc. À nous d'être collectivement inventifs pour avoir les avantages de la mobilité sans les désagréments.

– Puisque tu parles de mobilité, interrompt le père de Philippe, je vous rappelle que vous êtes ici pour vous promener et pas pour rester autour d'une table à discuter.

– D'accord ! On prend le café, et ensuite on ira se promener. Je voulais juste demander à Frédérique ce qu'elle pensait des délocalisations fiscales. Travaillant dans une entreprise américaine dont le siège européen est en Irlande, tu peux être certaine que ton entreprise les pratique.

– Je suis ingénieur, pas directrice financière. Je n'en sais rien. D'ailleurs, c'est quoi exactement les délocalisations fiscales ?

– Une entreprise qui réalise des bénéfices en France, par exemple, les rapatrie dans un pays où ils sont moins taxés, comme l'Irlande, expliqua Philippe. Il suffit d'installer son siège européen en Irlande, de créer des filiales en France et de mettre en place des systèmes de redevance pour exploiter une marque, ou de licence pour exploiter un procédé.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

- Et comme par hasard, poursuivis-je, la redevance versée à la maison mère en Irlande va représenter une grande partie des bénéfices réalisés en France. Ici, l'entreprise se retrouvera tout juste à l'équilibre et sera donc exonérée d'impôt sur les sociétés. Les bénéfices seront taxés en Irlande mais beaucoup moins qu'en France. Et là, je ne parle pas des paradis fiscaux exotiques, mais d'un État membre de l'Union européenne !

- OK, ce n'est pas très juste, mais c'est le jeu, non ? Et regarde les Irlandais : ils paient moins d'impôts et sont maintenant plus riches que les Français.

- C'est vrai que le PIB par habitant est plus élevé là-bas qu'ici, mais c'est un jeu qui tire tout le monde vers le bas. Le fait de ne pas taxer beaucoup les bénéfices des entreprises peut se révéler effectivement un avantage par rapport aux autres pays. D'ailleurs, si la Suisse et le Luxembourg sont parmi les pays les plus riches du monde, c'est en partie parce qu'ils attirent des capitaux et des entreprises qui créent même des emplois hautement qualifiés sur place, notamment dans le conseil en fiscalité internationale ! Mais si tout le monde fait ça, plus personne n'y gagne. Depuis dix ans, tous les pays européens ont baissé leurs taux d'imposition sur les bénéfices des entreprises. Certains pays d'Europe centrale font même de l'impôt zéro pour attirer les sociétés. C'est la fuite en avant. Du point de vue de chaque pays, c'est rationnel. D'un point de vue global, c'est totalement stupide. C'est d'ailleurs à ça que l'Europe devrait servir, à fixer des règles communes qui permettent à chacun de sortir par le haut.

- Alors pourquoi ne le fait-elle pas ?

- Parce que l'Union européenne n'est pas un pouvoir supranational qui déciderait tout seul. Ça, c'est ce que le gouvernement français et d'autres essaient de faire croire en critiquant la commission européenne, par exemple. Mais aucun texte ne peut sortir de Bruxelles sans avoir reçu l'accord



unanime ou majoritaire des États membres. Et sur les questions fiscales, c'est la règle de l'unanimité qui prévaut. Impossible donc d'aller vers un taux unique d'imposition sur les bénéficiaires en Europe si un seul État s'y refuse. Et comme certains, dont l'Irlande ou le Luxembourg, ont fondé une grande partie de leur stratégie nationale sur leur attractivité fiscale, le chantier n'avance pas. Cela dit, il existe un grand débat au sein de la commission européenne. Certains commissaires défendent l'idée de l'imposition unique d'une entreprise implantée dans plusieurs pays de l'Union. Il s'agirait de consolider le résultat réalisé dans tous les pays, de l'imposer dans un seul et de redistribuer les montants collectés dans chaque pays en fonction, par exemple, du chiffre d'affaires réalisé sur place. Ce serait une véritable révolution qui montrerait que l'Europe peut être un levier efficace contre la mondialisation libérale.

Si ce projet n'aboutissait pas, nous proposons de créer un « serpent fiscal européen », comme le défend le syndicat des impôts (Snui), à l'image du serpent monétaire des années 1970 et 1980 qui a débouché sur l'euro. L'idée est d'instaurer des taux minimum et maximum d'impôt sur les sociétés, sur les plus-values, de TVA, etc. qui encadrent les taux pratiqués dans chaque pays. La fourchette serait réduite chaque année de façon à les faire converger en une décennie, par exemple.

– Pourquoi pas ? Mais il n'y avait pas d'accord sur ce point dans le processus qui a mené au texte de la Constitution européenne, nuance Frédérique. Il n'est pas évident que les autres États soient d'accord avec cette proposition. D'ailleurs, les Verts étaient-ils pour ou contre le projet de Constitution, ce n'était pas très clair ! Moi, j'ai voté oui. Je pratique l'Europe tous les jours. C'était impossible pour moi de dire non à un texte européen, même s'il n'était pas parfait. De toute façon, c'est toujours le résultat d'un compromis. Si chacun arrive avec ses exigences sans faire de compromis, autant arrêter la construction européenne tout de suite.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

– Et moi, j'ai voté non ! répliqua Bernard. Je suis aussi pour l'Europe, mais pas pour « la concurrence libre et non faussée » que le texte prévoyait.

– Attention, c'est un sujet qui risque de repousser l'heure de la balade ! Personnellement, j'ai voté oui, comme la majorité des militants Verts lorsqu'on leur a posé la question pour définir la position officielle du parti. Mais disons que les Verts étaient partagés. Pas sur l'objectif : nous sommes très pro-européens, même fédéralistes, et donc favorables à l'existence d'une constitution européenne. Mais ce projet-là, c'était le verre à moitié plein ou le verre à moitié vide. Le « plein », c'était le renforcement du rôle du Parlement et l'augmentation du nombre de sujets passant du vote à l'unanimité au vote à la majorité. Cela créait le cadre institutionnel pour mener des politiques européennes plus ambitieuses. Le « vide », c'était que la constitution reprenait les politiques économiques d'inspiration libérale. Pour les uns, il fallait prendre l'acquis institutionnel et changer ensuite les politiques économiques. Pour les autres, il fallait d'abord changer les politiques économiques avant de modifier le cadre institutionnel qui permettait de les mettre en œuvre.

– Qu'est ce que vous proposez pour sortir de la crise engendrée par les « non » français et néerlandais ? demanda Philippe.

– La crise était antérieure au « non » français, mais je suis d'accord avec toi pour dire qu'il n'a rien arrangé. La réponse est évidemment compliquée. En ce qui concerne les négociations en cours pour aboutir à un nouveau projet, nous sommes favorables à un découpage du texte qui se limiterait aux éléments institutionnels, ce qui serait finalement assez logique pour une constitution. C'est surtout la partie traitant des questions économiques que les Français ont refusée. Les faire revoter uniquement sur la partie institutionnelle pourrait être une voie de sortie de crise. Car il ne faut pas oublier

qu'une dizaine d'autres pays ont déjà ratifié ce texte, y compris par référendum, et qu'ils ne voient pas d'un bon œil le fait de revoter sur un texte différent !

– Mais est-ce si important, finalement, d'avoir une constitution européenne ?

– Cela marque formellement l'existence d'un espace politique européen. Mais ça ne suffit pas, en soi, à rendre l'Europe utile et à la faire avancer. C'est pourquoi, parallèlement au processus constitutionnel, il faut sans doute relancer ce qu'on appelle en jargon européen les « coopérations renforcées » pour approfondir les politiques communautaires à quelques États. L'Europe a commencé à six, nous sommes maintenant vingt-cinq, bientôt vingt-sept, voire trente. Ce processus d'élargissement est une réalisation extraordinaire, et nous avons réussi à fédérer le continent dans une structure politique commune. Mais on sent bien que nous arrivons à la fin d'un cycle. Il faut sans doute le compléter en faisant à quelques-uns ce qu'on ne peut pas faire à vingt-cinq. Il s'agirait bien sûr d'aller dans la même direction que les règles édictées à vingt-cinq, mais plus loin et plus vite.

Une mesure très symbolique serait de décider à quatre ou cinq, dont la France et l'Allemagne, l'harmonisation de l'impôt sur les bénéficiaires et sur le capital, dont je parlais tout à l'heure. Les entreprises et les capitaux sont mobiles. Des mesures de coordination internationale sont donc indispensables pour que le politique reprenne le contrôle. Une telle proposition serait un message fort pour dire : nous arrêtons le dumping et la concurrence fiscale entre nous. Évidemment, cela ne règle pas la concurrence avec l'Irlande ou la Pologne, mais ça remettrait l'Europe dans la bonne direction.

– Quel bilan faites-vous de l'euro ? intervint Frédérique. Moi, je travaille beaucoup au Royaume-Uni, où il n'y a pas l'euro. Je n'ai pas l'impression que cela pose un problème.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

– Nous sommes favorables au principe d'une monnaie unique car c'est un des éléments incontournables d'une Europe fédérale. Mais nous sommes critiques sur la façon dont la politique monétaire est pilotée aujourd'hui. Contrairement aux États-Unis, la banque centrale européenne – la BCE – n'a pas pour objectif la lutte contre le chômage, mais seulement contre l'inflation. Du coup, elle a tendance à avoir des taux d'intérêts élevés qui freinent l'investissement. Or, pour assurer la conversion écologique de l'économie, il faudra réaliser de nombreux investissements, publics et privés. Il vaut donc mieux des taux d'intérêts bas, qui limitent notamment le coût de la dette publique. Mais c'est aussi aux politiques et aux États de prendre leurs responsabilités. Un article du traité de Maastricht prévoyait que le Conseil européen, c'est-à-dire les États membres, pouvait fixer la parité extérieure de l'euro, son cours par rapport au dollar, au yen... C'est un article important car il permet de contrebalancer la fameuse « indépendance » de la banque centrale ; pourtant, il n'a jamais été utilisé. Et, à ma connaissance, le gouvernement français n'a pas porté le débat sur la place publique.

– On n'entend pas souvent les Verts sur cette question. Personnellement, je ne savais pas du tout ce que vous pensiez.

– C'est vrai. Mais on n'entend pas beaucoup de partis politiques sur cet enjeu pourtant très important. C'est très technique, pas vraiment médiatique, et en plus ça ne dépend pas que de nous puisqu'il faut convaincre les autres pays de la zone euro. Tout cela n'incite pas à en parler quand on a cinq minutes à la radio ou à la télé ! D'ailleurs, je suis moi-même surpris que tu me parles de ces sujets.

– Et la règle qui limite le déficit budgétaire à 3 % du PIB, vous en pensez quoi ? reprit Frédérique. Là encore, je n'ai aucune idée de vos propositions. Voulez-vous ou non faire plus de déficit budgétaire ? Pensez-vous que l'État soit trop

endetté, ou pas ? Moi, ça m'effraie que chaque Français, à cause de la dette publique, ait une ardoise de plusieurs milliers d'euros, je ne sais plus le chiffre exact.

- Je crois que c'est plus de 15 000 euros. C'est un chiffre qui ressort régulièrement dans les médias mais qui ne veut pas dire grand-chose. Cela impliquerait qu'à un moment donné, une génération de Français - ceux vivant aujourd'hui - rembourse l'intégralité de la dette publique. Ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. Chaque année, l'État rembourse une partie de sa dette et en emprunte une nouvelle. De plus, la moitié de cette dette est remboursée à des Français qui possèdent, via leur épargne, des obligations d'État. Une partie des ménages qui devrait déboursier ces fameux 15 000 euros recevrait donc également de l'argent. Et ce ne sont pas forcément les plus riches car une partie de l'épargne dite populaire - qui est sans risques et rapporte peu - est placée en titres d'État. Il ne faut donc pas avoir une vision forcément négative de la dette publique, comme les libéraux, mais une vision pragmatique. Si les taux d'intérêt sont faibles et que l'État a besoin d'argent pour investir dans de grands programmes qui concourent à la production de richesses, comme un réseau de TGV, il est rationnel que l'État s'endette. Si les taux d'intérêts sont élevés et que l'État s'endette pour payer ses dépenses courantes, alors effectivement cela risque de coûter cher aux générations futures.

Mais il faut encore introduire un autre élément d'analyse. L'État s'endette parce que la compétitivité d'un pays relève de plus en plus de facteurs liés aux dépenses publiques (l'éducation et la formation des salariés, la recherche fondamentale, la qualité des infrastructures, etc.). Pendant ce temps, l'idéologie libérale et la concurrence fiscale entre les États poussent à la baisse des impôts sur le capital, sur les bénéfices des sociétés et sur le revenu des personnes les plus riches. Il y a vraiment une dynamique

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

inégalitaire qui consiste à ce que les plus riches contribuent de moins en moins aux dépenses collectives dont, au final, ils sont largement bénéficiaires. Les grandes entreprises voudraient des salariés qualifiés, mais ne pas payer d'impôts pour financer les dépenses d'éducation. Les cadres supérieurs veulent des TGV partout pour aller de Paris à leur résidence secondaire en trois heures, et dans le même temps payer moins d'impôts sur le revenu...

– Pourtant, d'autres pays ont réussi à réduire leur endettement public. Pourquoi la France n'y arrive-t-elle pas ?

– Soit parce qu'ils ont privilégié le désendettement aux baisses d'impôts, c'est le cas par exemple des pays scandinaves. Soit parce qu'ils ont réduit les dépenses courantes de l'État, ce qui semble plus compliqué en France.

– Pourquoi est-ce plus compliqué ?

– Parce que, compte tenu du nombre de fonctionnaires, plus élevé en France qu'ailleurs, de nombreux territoires ont besoin de ces emplois publics pour vivre. Combien de villes seraient en crise économique sans leur hôpital, leur préfecture, leur antenne universitaire ou même leur prison... En France, la fonction publique a aussi un rôle d'aménagement du territoire. C'est ce qui explique que les élus libéraux qui exigent des coupes dans les dépenses publiques soient les premiers à revendiquer le maintien de l'hôpital dans la ville dont ils sont maire, des aides publiques pour faire venir des entreprises sur leur territoire, etc. La place des dépenses publiques dans les tissus socioéconomiques locaux est telle que les différentes tentatives de rationalisation de la fonction publique ont jusqu'à présent largement échoué, en partie à cause des mécontentements locaux.

Si d'autres pays ont réduit leur endettement public c'est aussi parce qu'ils ont accepté des coupes dans les budgets sociaux. Au nom de notre modèle social, nous avons refusé cette régression. Le problème est que l'État providence a

tendance à protéger finalement les salariés déjà inclus et non ceux qui enchaînent les temps partiels et les CDD, les jeunes qui n'arrivent pas à trouver leur premier emploi...

– Si je comprends bien, tu es d'accord pour penser que l'État dépense trop. Mais, comme tu es de gauche, tu n'oses pas le dire trop fort ! conclut Philippe.

– Non, l'État ne dépense pas trop : la part de la recherche publique dans le PIB diminue, la part des dépenses d'éducation dans le PIB diminue, les minima sociaux représentent toujours moins de 1 % du PIB, etc. Mais il est évident qu'il pourrait dépenser mieux. Pour être honnête, les Verts n'ont pas encore de programme clair sur ce point. Mais nous n'avons que 23 ans, il faut nous laisser du temps ! Pour 2007, nous avons travaillé sur la conversion écologique du secteur privé. Il faudra que l'on approfondisse la conversion écologique de la fonction publique.

– Ça se traduirait comment, la conversion écologique de la fonction publique ?

– Nous défendons déjà la constitution d'un grand ministère des Transports, Énergie, Environnement, qui jouerait un rôle-clé dans le changement des politiques publiques. Sur le terrain, la conversion écologique, ce serait par exemple faire passer des fonctionnaires des directions locales de l'équipement aux directions régionales de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)<sup>12</sup> pour acquérir une culture du développement durable. Autre élément sur lequel nous avons une position claire : la prise en compte de clauses environnementales dans les marchés publics. Les commandes de l'État, des collectivités locales, des écoles, des hôpitaux, etc. représentent 12 % du PIB. C'est un levier essentiel pour diffuser la conversion écologique dans l'ensemble de l'économie : auprès des entreprises qui

<sup>12</sup> Voir le site [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

construisent les bâtiments publics, en exigeant qu'elles trient leurs déchets de chantier ou utilisent des matériaux bénéficiant d'une certification environnementale ; auprès des fournisseurs des cantines scolaires, en exigeant de l'alimentation bio, etc. Les pouvoirs publics peuvent aussi choisir des énergies renouvelables pour chauffer leurs bâtiments. La liste des bonnes pratiques est longue. Il faut maintenant les généraliser.

– Bon, si on allait se promener maintenant ? trancha Frédérique. J'ai l'impression que le ciel commence à se couvrir, et dans deux heures il fera nuit. Et si tu veux qu'on aille te récupérer à la gare quand tu reviendras de chez ta sœur, il faut que tu puisses prendre le train qui arrive à 19 heures à Rouen.

Le père de Philippe me conduisit gentiment chez ma sœur, qui habite à une vingtaine de kilomètres du gîte, près de Lisieux. Dans la voiture, il me dit :

– Tout à l'heure je t'entendais parler de décroissance. Vous y allez quand même un peu fort ! Je suis certain que si j'en parle autour de moi, ça risque d'être contre-productif.

– Pour la plupart des gens, effectivement, ce n'est pas audible car ils associent croissance et emploi, et donc décroissance et chômage. Nous disons simplement que la croissance du PIB ne peut pas être un objectif en soi. Le PIB additionne des flux économiques, même ceux qui constituent plutôt un appauvrissement : si nous avons un accident sur cette route, le PIB augmentera plus à court terme que s'il ne se passe rien. Il faudra payer l'ambulance, les frais d'hôpitaux, la rééducation chez le kiné, puis acheter une nouvelle voiture, remplacer le pylône que nous aurons percuté... Tout cela fait augmenter le PIB. Est ce vraiment une richesse supplémentaire ? Autre exemple : ce qui va rester dans le PIB de notre conversation de ce midi, c'est surtout l'électricité produite pour éclairer la salle à manger et chauffer le four. Est-ce vraiment cela le plus important ?



Pour que chacun puisse prendre conscience que la croissance du PIB n'est pas la finalité de l'économie, nous proposons que, tous les trois mois, au moment où l'Insee publie le taux de croissance du trimestre, elle soit aussi obligée de publier au moins un autre indicateur officiel, comme l'empreinte écologique<sup>13</sup>. Tous les trois mois, on saurait de combien le PIB a augmenté, mais également si l'empreinte écologique a continué à augmenter ou si la France peut commencer à faire diminuer la pression qu'elle fait peser sur l'environnement. Cela donnerait un autre sens aux politiques publiques.

– Je comprends bien l'intérêt symbolique, mais je ne suis pas certain que cela change vraiment notre comportement quotidien.

– Vous avez raison, c'est symbolique. Mais, parfois, le symbole permet de changer les mentalités. Cela dit, nous avons d'autres propositions pour diminuer l'empreinte écologique. Si je résume leur esprit, c'est de donner une valeur économique, et donc monétaire, au fait de ne pas consommer. Aujourd'hui, seule la consommation (et donc la production) laisse une trace économique. Si on veut inverser cette logique, il faut mettre en place les mécanismes qui permettent aux personnes et aux entreprises de gagner de l'argent en renonçant à consommer (et donc à produire). Aujourd'hui, des expériences en ce sens existent déjà. Par le mécanisme dit des « certificats blancs », par exemple, l'État rémunère les compagnies pétrolières pour qu'elles diminuent leurs ventes d'essence à la pompe. Mais on pourrait aller beaucoup plus loin. Le gouvernement britannique envisage sérieusement de mettre en place un système de mesure des émissions de CO<sub>2</sub> par famille, voire par personne. En ajoutant les dépenses

---

<sup>13</sup> Pour le moment, aucun des indicateurs alternatifs au PIB ne permet cette mesure trimestrielle. Ce travail doit encore être mené.

**L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas**

d'énergie (chauffage, par exemple) et de transport (billets d'avion, pleins d'essence...), on peut mesurer la consommation de CO<sub>2</sub> de chacun. Ceux qui émettent plus que les normes jugées moyennes pour la consommation d'un célibataire, d'une famille de deux personnes, etc. seraient taxés ; ceux qui émettent moins seraient récompensés via un chèque du Trésor public. Ainsi, un ouvrier qui prend sa voiture pour aller travailler parce que son pavillon de banlieue est loin des transports en commun, mais qui ne prend pas l'avion pour aller en vacances et qui n'a pas de résidence secondaire, émettra moins de CO<sub>2</sub> qu'un cadre qui se passe de voiture car il a les moyens d'habiter en centre-ville, mais se rend deux fois par an à Barcelone et à Lisbonne, et part en vacances au bout du monde. En plus d'être un outil de la conversion écologique de l'économie, cette politique aurait aussi un effet de justice sociale car les plus riches émettent plus de CO<sub>2</sub> que les plus pauvres.

- Mais comment fais-tu pour connaître le niveau des émissions de chaque famille ? C'est totalitaire, non ?

- Quand on connaît l'attachement des Anglais aux libertés individuelles, il est difficile d'imaginer qu'ils puissent promouvoir un système qui soit totalitaire. Ce qu'ils proposent, et que nous proposons d'expérimenter également, implique effectivement de pouvoir tracer les dépenses d'énergie et de transport. Mais cela existe déjà. Total, la SNCF ou Air France enregistrent les consommations d'une grande partie de leur clientèle via les cartes de fidélité. Généraliser ce système en s'appuyant sur les infrastructures informatiques ne coûtera pas cher et n'attentera pas plus aux libertés individuelles qu'une carte Smiles !

#### 4. Vers une société de pleine activité

Le père de Philippe me déposa chez Sylvie et Emmanuelle, qui habitent dans une zone pavillonnaire. Institutrice, deux enfants, ma sœur Sylvie galère un peu car sa compagne, avec qui elle élève ses enfants issus d'un précédent mariage, n'arrive pas à trouver une situation professionnelle stable. À 39 ans, Emmanuelle enchaîne les petits boulots dans la restauration, tous plus mal payés les uns que les autres. Il aurait sans doute fallu déménager, mais ni Sylvie, qui occupe un poste intéressant dans une école primaire située juste à côté de son domicile, ni les deux enfants n'en avaient envie. Résultat, Emmanuelle part souvent pendant les vacances scolaires travailler dans les restaurants et les bars de la côte. Évidemment, ça ne contribue pas à l'équilibre de leur relation et, pour faire vite, ça ne va pas très fort entre elles. Mais, lorsque j'ai sonné, c'est une Sylvie souriante qui m'a ouvert. C'était l'anniversaire de l'aîné, Noé, qui fêtait ses cinq ans, et visiblement tout le monde avait fait la paix. Emmanuelle semblait savourer ce week-end en famille, auquel s'était jointe sa mère.

La conversation vint rapidement sur la surprenante chaleur qui régnait pour cette période de l'année. Je relatai la

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

discussion de la matinée à propos de la climatisation dans la voiture. Je pensais m'en tirer à mon avantage, mais c'est le contraire qui se produisit. Visiblement peu convaincue par mes arguments, Emmanuelle s'autorisa à faire la blague à laquelle tout militant écologiste a été un jour ou l'autre confronté :

- Si un jour les écolos arrivent au pouvoir, il faudra vite faire des stocks de bougies pour continuer à s'éclairer.

Ce n'était pas méchant, pas très drôle, mais ça m'a énervé :

- C'est aujourd'hui, l'âge de la bougie : la bougie du moteur à explosion des voitures et des camions ! Nous sommes complètement dépendants du pétrole, une énergie découverte il y a 160 ans, tu trouves ça moderne ? Cela fait plus de 20 ans que les écolos annoncent la fin du pétrole et le danger des gaz à effet de serre pour le climat. Nous avons largement prêché dans le désert, et aujourd'hui tout le monde reconnaît que nous avons raison. Dans 50 ans, il n'y aura probablement plus de pétrole, sauf à des prix prohibitifs, et, si on ne fait rien, la température moyenne sur la Terre aura augmenté de plus de 4 °C en moins d'un siècle, ce qui déclenchera des catastrophes naturelles dont nous n'avons même pas idée. Je suis désolé de ne pas avoir beaucoup d'humour sur ce sujet, mais quand j'entends qu'on accuse les écologistes de passéisme, alors que c'est le système actuel qui est totalement dépassé, je trouve ça navrant !

Pour faire tomber un peu la tension, Sylvie ajouta :

- Je donne quelques heures de cours d'éducation à l'environnement dans l'année, et c'est vrai que le dérèglement climatique fait peur...

- C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que le climat change aussi fortement en si peu de temps. Les experts internationaux réunis au sein de l'ONU estiment que les conséquences sont contrôlables si l'augmentation ne

dépasse pas deux degrés. Au-delà, on ne sait pas ce qui peut advenir. La nature est très lente pour changer de rythme, mais, une fois le mécanisme enclenché, il s'entretient et accélère. La fonte des glaces des pôles augmente automatiquement le niveau de la mer et libère du CO<sub>2</sub> stocké depuis des millénaires, qui renforce encore l'effet de serre, ce qui accroît d'autant la fonte des glaces et la montée du niveau de la mer, et ainsi de suite. Une mer qui monte, ça veut dire par exemple des centaines de millions de personnes au Bangladesh et dans le delta du Nil, en Égypte, qui devront aller vivre ailleurs. Où ? Qui va les accueillir ?

– Et alors, que peut-on faire ? demanda Emmanuelle, revenue de sa provocation.

– Développer la recherche pour apprendre à stocker le carbone présent en trop dans l'atmosphère. On trouvera peut-être, dans une ou deux décennies, comment creuser des puits de carbone à grande échelle dans les océans, ou on inventera des molécules mangeuses de CO<sub>2</sub> grâce aux nanotechnologies. Mais, pour le moment, c'est de la science-fiction. Commençons donc par mettre en œuvre les solutions que l'on maîtrise aujourd'hui. Des experts<sup>14</sup> ont montré de manière très sérieuse et documentée que l'on pouvait diviser par quatre les émissions de CO<sub>2</sub> sans changer radicalement notre mode de vie.

– Ça paraît difficile, voire impossible...

– C'est pourtant faisable si on continue à augmenter ce qu'on appelle l'intensité énergétique, c'est-à-dire si on continue à diminuer la quantité d'énergie consommée pour obtenir le même service. Le processus est déjà engagé. Sous l'effet des contraintes réglementaires et de l'augmentation du prix du pétrole, les entreprises sont déjà plus économes : pour obtenir un point de produit intérieur brut, nous avons besoin de

---

<sup>14</sup> Voir [www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

beaucoup moins d'énergie qu'avant. De plus, nous produisons de plus en plus de services, où la consommation d'énergie est moindre que dans l'industrie. Mais c'est aussi parce qu'une part croissante des biens industriels sont réalisés à l'étranger et ne sont donc pas comptabilisés dans la consommation d'énergie française. Par conséquent, nous devons aller beaucoup plus vite et beaucoup plus loin.

Deuxièmement, il faut supprimer les gaspillages, comme laisser une pièce allumée en notre absence, faire venir des fraises du Chili en hiver, construire des modèles de voiture capables de rouler jusqu'à 200 km/h, alors que la vitesse est limitée à 130, et qui consomment de ce fait beaucoup plus à 120 km/h que si elles étaient fabriquées pour rouler au maximum à 130, etc. Une fois ces économies réalisées, on peut produire plus de la moitié de l'énergie vraiment indispensable, certains parlent même de près de 100 %, à partir des énergies renouvelables comme le solaire, l'éolien, les biocarburants, le chauffage au bois... Pour couronner le tout, ce serait très créateur d'emplois.

Ma réponse avait sans doute été un peu longue car personne ne renchérit.

– À propos de bougies, si on s'occupait du gâteau d'anniversaire ? plaisanta la mère d'Emmanuelle, que la conversation n'avait pas passionnée.

– Je m'en occupe avec Emmanuelle, proposai-je.

Dans la cuisine, comme pour s'excuser de son attitude initiale, Emmanuelle dit :

– J'ai vraiment du mal à m'intéresser à la politique. En 1981, j'avais 16 ans et j'étais dans la rue pour fêter la victoire de la gauche. Aujourd'hui, j'ai l'impression d'avoir été trahie.

– Malheureusement, tu n'es pas la seule. C'est le parcours de la plupart de ceux qui se sont réfugiés dans l'absentation. Cette désaffection vis-à-vis du politique est normale.

Cela fait trente ans que les gouvernements successifs échouent à régler les principaux problèmes des Français, le chômage, la précarité, la cherté du logement, l'insécurité dans les quartiers populaires... Chacun de nous est partagé et pense à la fois que le politique ne peut plus faire grand-chose et qu'il faut une politique volontariste de réformes radicales. Pour redonner l'envie de la politique, il faut montrer – notamment aux jeunes qui sont convaincus qu'elle ne sert à rien – qu'une part importante de notre vie de tous les jours dépend directement de décisions politiques. Le fait qu'on puisse ou non épouser une personne du même sexe ou étrangère découle d'une loi sur le mariage gay et de la loi Sarkozy sur l'immigration. Avoir la possibilité de mettre son enfant en crèche pour aller travailler dépend de l'existence ou non d'un service public de la petite enfance, etc. Parallèlement, il faut redonner du sens à l'action publique, réinventer un projet collectif. La crise sociale que nous connaissons et la crise environnementale qui commence nous obligent à imaginer un nouveau modèle de développement. Ce pourrait être ça, notre projet collectif, en France et plus largement en Europe.

– Comment tu rends ça concret pour quelqu'un comme moi qui enchaîne les CDD et galère pour trouver un vrai travail ?

– Si tu permets, je pense qu'il est utile de faire une digression pour situer ma réponse dans un contexte plus général. Je crois que, pour avancer ensemble, les Français ont besoin d'avoir conscience de faire quelque chose d'historique. Comme les États-Uniens. Eux ont réglé la question : ils sont la nation élue par Dieu, et le signe de leur élection est leur richesse matérielle qui leur permet d'être la première puissance du monde ! Quand ils ont traversé une crise économique, à la fin des années 1960 et dans les années 1970, leurs valeurs morales se sont aussi effondrées. En imposant une forme d'impérialisme économique et de conservatisme moral, Ronald

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

Reagan a remis son pays en marche car cela correspondait à la vision du monde de l'Amérique profonde. D'autres pays n'ont pas du tout cette prétention universaliste et s'en sortent aussi très bien. Les pays scandinaves, comme la Suède ou le Danemark, ont les meilleurs résultats dans les classements internationaux en termes de « développement humain », c'est-à-dire de santé, d'éducation, d'accès à la culture, de richesse économique, de lutte contre la pauvreté et les inégalités, etc. Cela passe par une très forte solidarité nationale qui se traduit par les taux d'impôts les plus élevés au monde et, en retour, par un sentiment très fort de responsabilité de l'individu par rapport à la communauté. Cette solidarité interne va de pair avec une certaine indifférence vis-à-vis de l'extérieur.

En France, nous avons une prétention à l'universalisme. Mais nous ne savons plus très bien quel est notre statut et quelle est notre vocation. Du coup, nous sommes incapables de maintenir notre cohésion sociale autour d'un projet fédérateur, et sommes largement perçus comme des donneurs de leçons à l'extérieur. Résultat, sur le plan économique et social, les deux propositions politiques qui prédominent sont des choix défensifs : la banalisation ou la fermeture sur soi. La banalisation, c'est « l'adaptation à la mondialisation », qui rejette tous les torts sur les salariés, l'État et les fonctionnaires, prétendument incapables de s'adapter à la nouvelle donne plus flexible. La fermeture sur soi, c'est l'option souverainiste, anti-européenne, anti-immigrés, qui rejette tous les torts sur l'étranger, qu'il soit ici ou ailleurs. Ce sont ces deux grandes visions qui structurent l'offre politique. Et elles sont à droite. La gauche, elle, semble naviguer entre les deux, en faisant de la flexibilité mais pas trop, pour ne pas heurter son aile sociale ; et en tapant un peu sur les immigrés mais pas trop, pour ne pas heurter son aile morale...

– Excuse-moi de t'interrompre, mais je ne vois pas le rapport avec ma question !



– Je t’avais prévenue ! C’était juste pour replacer nos propositions pour 2007 dans le contexte de l’offre politique. Sur le plan économique et social, nous avons choisi deux grands axes pour redonner du sens à un projet de gauche : la conversion écologique de l’économie et la société de pleine activité. Partons de ta situation : aujourd’hui, tu enchaînes les boulots de quelques mois et les périodes de chômage. En gros, sur l’année, tu es à temps partiel, parfois à zéro heure, parfois à 60 heures par semaine, payées 39 évidemment ! Quand tu es au chômage, tu es peu ou pas indemnisée car tu n’as pas travaillé suffisamment dans les derniers mois. Et tu n’as aucun droit à une formation longue pour acquérir de nouvelles qualifications qui te permettraient de sortir de cette situation. Quand tu travailles, l’employeur qui t’embauche trois mois n’a aucun intérêt à te payer une formation, même sur son budget obligatoire. Bref, quand tu as des droits, tu n’es pas en situation de les exercer ; et quand tu as du temps, tu n’as plus de droits ! Tu as exactement le type de parcours que notre fameux « modèle social français » ne sait pas traiter. Et c’est un drame. Car ce modèle a tendance à augmenter les inégalités du marché du travail plutôt qu’à les compenser. Il continue à bien protéger les salariés en CDI, qui ont de bonnes allocations quand, une ou deux fois dans leur carrière, ils connaissent quelques mois de chômage. Et les mutuelles – qui deviennent indispensables étant donné les remboursements importants des médicaments et les dépassements d’honoraires quasi systématiques des médecins – couvrent surtout les salariés... et arrêtent de les couvrir quand ils deviennent chômeurs !

– Ce que tu dis correspond exactement à ce que je vis !

– Il faut donc tout remettre à plat ! Non pas pour diminuer les droits. Mais au contraire pour s’assurer qu’ils profitent bien à ceux qui en ont le plus besoin. Il faut par exemple inventer des dispositifs pour que les droits à la formation acquis

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

lorsque tu travailles soient utilisables lorsque tu es au chômage, en partie sur le budget formation des entreprises qui t'ont licenciée ou qui ont mis fin à ton CDD, en partie sur des fonds publics mutualisés. Il faut aussi revenir sur l'augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour avoir droit aux Assedic. Elle renvoie les jeunes et les précaires dans la pauvreté. Tout cela, c'est ce qu'on appelle généralement « la sécurisation des parcours professionnels ». Un terme barbare qui peut recouvrir des choses très concrètes.

– Sécurisation des parcours, société de pleine activité...

C'est vraiment du jargon de politiques !

– C'est compliqué de trouver des formules qui parlent à tout le monde. En l'occurrence, ce que les Verts cherchent à faire passer, c'est qu'il faut arrêter de penser uniquement « plein emploi » pour élargir le champ de vision. Une société de pleine activité, c'est une société où l'on ne divise pas les Français entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas. Une société où être employé, être en formation ou avoir une activité d'utilité sociale et environnementale sont des situations ayant autant de valeur. Une société où l'on arrête de raisonner en trois temps de vie quasiment hermétiques : les études, la vie active, la retraite, mais où, au contraire, on construit des passerelles entre ces moments pour favoriser l'autonomie de chaque personne. Un retraité qui aide un chômeur à créer son entreprise en lui donnant des conseils, c'est du bénévolat. Pour le salarié de la boutique de gestion qui fait la même chose, c'est un emploi rémunéré. Pourquoi ? Ne peut-on aller vers une société du temps choisi, où l'on n'attendrait pas d'avoir soixante ans pour prendre deux années sabbatiques, où l'on pourrait facilement reprendre des études pour réorienter sa vie professionnelle en fonction de ses nouveaux centres d'intérêts ? Ce n'est pas forcément une proposition nouvelle, mais jusqu'à présent personne ne l'a mise en œuvre.

– Donc vous abandonnez l'idée du plein emploi et de la lutte contre le chômage ?

– On cherche à déplacer le problème. Une société de pleine activité, c'est justement une société qui ne résume pas ce que tu vaux à ce que tu produis dans un emploi. J'aimerais utiliser une image : tu sais peut-être qu'avec le changement climatique, des abeilles africaines ont migré vers le Sud des États-Unis via l'Amérique latine. Elles ont tendance à faire disparaître les espèces locales. Conscients du problème, des chercheurs américains se sont dit : « Si les abeilles disparaissent, nous allons devoir accomplir à leur place les services qu'elles nous rendent. » Ils ont donc calculé en termes monétaires ce que rapportent les abeilles. Le premier réflexe a été de chercher la valeur des ventes de miel et autres produits apicoles. Ils sont rapidement arrivés à quelques dizaines de millions de dollars. Puis ils ont calculé la valeur du service de pollinisation assuré par les abeilles, qui permet par exemple aux fleurs de se reproduire. Ils sont alors arrivés au chiffre de 53 milliards de dollars ! Pour les humains, c'est pareil ! L'emploi, c'est une toute petite partie de notre utilité sociale. Mais, socialement, on est incapable d'en tirer les conséquences. On retrouve le même décalage avec la mesure de la richesse. Ce qui va laisser une trace économique de notre conversation, c'est l'électricité consommée en ce moment par l'ampoule et l'essence consommée pour venir chez toi. Rien sur le bonheur d'être ensemble, d'échanger sur nos vies, de s'apprendre des choses mutuellement... Bref, rien sur l'essentiel, qui, du coup, passe à la trappe.

Emmanuelle approuva, au moment où sa mère et Sylvie entraient dans la pièce, trouvant sans doute que nous n'étions pas assez productifs.

– J'étais en train d'expliquer à Emmanuelle le projet de société de pleine activité porté par les Verts. Il y a dans ce

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

cadre une mesure qui vous concerne directement, dis-je à la mère d'Emmanuelle. L'idée serait d'expérimenter avec ceux qui le souhaitent, pour les plus de 55 ans et jusqu'à 65 ans par exemple, un contrat d'activité qui remplacerait le contrat de travail. Nous partons des constats suivants : les plus de 55 ans n'ont majoritairement plus envie de travailler à temps plein à un rythme élevé, mais ils n'ont pas non plus envie de s'arrêter du jour au lendemain, soit parce qu'ils deviennent retraités soit parce qu'ils sont licenciés...

- Jusqu'à présent, je suis d'accord. C'est vrai que les premiers mois de la retraite sont difficiles parce qu'on se retrouve désœuvré...

- Troisième constat, malgré les discours du Medef sur le recul de l'âge de la retraite, les entreprises, en pratique, continuent de licencier les plus de 55 ans, voire les plus de 50 ans ; enfin, les jeunes retraités figurent parmi les populations ayant la plus grande activité bénévole. Nous proposons qu'à partir de 55 ans, le temps de travail légal à temps plein diminue par exemple de 100 heures par an : on passerait de 1 600 heures par an à 55 ans à 600 heures à 65 ans. Les heures libérées seraient soit rémunérées par la collectivité, dans le cas des métiers dont la pénibilité est particulièrement reconnue ; soit financées par les droits à la retraite déjà acquis si le salarié le souhaite ; soit rémunérées par une collectivité locale ou par une association, ou même une entreprise, en échange d'une activité d'utilité sociale et environnementale. Ainsi, un senior pourrait être embauché deux cents heures par an – soit environ quatre heures par semaine – pour faire la comptabilité d'une association qui ne trouve personne de compétent pour le faire quatre heures par semaine seulement.

Parmi les activités d'utilité sociale et environnementale, on peut imaginer du soutien scolaire, le tutorat d'un jeune dans une entreprise, le nettoyage des rivières, la création de

parcours de randonnée, l'aide à la réalisation d'un business-plan avec des jeunes de banlieue qui veulent créer une entreprise, etc. Le salaire complémentaire versé pour ces heures d'activité serait au minimum égal à celui que le salarié aurait reçu pour une heure de travail dans son entreprise. Cette mesure serait un levier pour professionnaliser des activités d'utilité sociale et environnementale sans créer de précarité, car malheureusement, aujourd'hui, les deux secteurs qui ont le plus recours à l'emploi précaire ce sont les associations et la fonction publique !

– Concrètement, comment ça fonctionnerait ? demanda Sylvie.

– Ces activités étant réalisées dans l'immense majorité des cas près de son domicile, on pourrait expérimenter ce dispositif à l'échelle d'une région dès 2008, après avoir voté une loi pour préciser le cadre général. Pour les salariés qui sont déjà en contact avec des associations, le contrat d'activité pourrait se faire avec elles dans le cadre d'une convention tripartite entre le salarié, l'entreprise et l'association. Pour ceux qui n'ont pas d'activités de ce type, des fédérations d'association ou des grandes associations, comme le WWF ou Emmaüs, pourraient contractualiser avec des grandes entreprises ou avec des PME sur un bassin d'emploi pour avoir un partenariat privilégié avec les salariés de telle ou telle entreprise. Mais ce ne sont là que des options, nous sommes ouverts à toutes les propositions de mise en œuvre.

– Et pourquoi les plus de 55 ans seulement ? Ça pourrait aussi convenir aux jeunes, suggéra Sylvie. Sinon il n'y aura plus que des vieux dans les associations, avec tout le respect que je dois à ma belle-mère !

– Dans notre programme, nous proposons d'expérimenter ce contrat d'abord sur les plus de 55 ans, mais il y a effectivement des similitudes avec les besoins des jeunes, car

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

l'entrée et la sortie de la vie active sont les deux moments les plus chaotiques. On pourrait imaginer qu'en s'inscrivant dans un lycée professionnel ou en fac, le jeune signe, s'il le souhaite, un contrat d'activité qui comprenne son temps d'études, un temps de stage mieux rémunéré qu'aujourd'hui – et nécessairement limité pour éviter les abus – et un temps également rémunéré au service de la collectivité, dans un domaine lié à ses études, qui lui permettrait d'acquérir une expérience supplémentaire. S'il est en DUT informatique, il pourrait faire trois mois de stage au service informatique d'une grande entreprise et trois mois pour former des chômeurs de longue durée au maniement d'un ordinateur. En licence d'anglais, il aurait trois mois de stage dans une entreprise de traduction et trois mois à donner des cours de soutien à des élèves en difficulté, en lien avec le professeur titulaire du collège. Les exemples sont infinis.

– Et si le jeune est déjà diplômé et au chômage ? demanda Sylvie.

– C'est comme pour le senior au chômage qui n'a pas aujourd'hui de contrat de travail. Dans un premier temps, il ne sera pas concerné directement par cette mesure, sauf à reprendre des études ou à suivre une formation, par exemple. Si cette proposition répond à une vraie attente et fonctionne concrètement sur le terrain, alors il sera toujours temps de l'étendre aux demandeurs d'emploi avec des modalités spécifiques, bien entendu. L'essentiel est de créer une dynamique qui soit à la fois un changement de société et une réponse aux aspirations individuelles à plus d'autonomie, plus de diversité dans les expériences, mais dans un cadre sécurisé et non précarisé.

– Il faudrait réfléchir aux effets pervers, mais a priori ça me semble une bonne idée, approuva Sylvie. Si je peux me permettre une suggestion, je ne comprends pas pourquoi aujourd'hui, en fac, quand on est en histoire, on ne peut pas

faire d'informatique, ou, quand on est en maçonnerie, on ne peut pas faire de littérature française. Si on veut que les études préparent à la fois à la vie professionnelle et à la vie en général, il faudrait sortir l'enseignement généraliste de sa culture strictement académique, et l'enseignement technique de sa culture strictement professionnelle. Je sais que ce n'est pas vraiment le modèle français, mais ça me semble indispensable pour arrêter de « produire » des maçons qui n'auront pas suffisamment de culture générale pour faire autre chose, et des historiens qui n'ont aucun autre débouché professionnel que prof ou chômeur !

– Rien à ajouter, dis-je, si ce n'est qu'une autre bonne idée serait sans doute de finir de mettre les bougies sur le gâteau car, si j'entends bien, Noé s'impatiente !

Au moment du café, Emmanuelle posa une question que j'attendais depuis le début de notre conversation dans la cuisine :

– Combien coûterait ce dont tu as parlé tout à l'heure ? L'État est déjà très endetté, et on paye beaucoup d'impôts. Je ne vois pas beaucoup de marges de manœuvre.

– Tout dépend des mesures ! Certaines doivent être financées par la collectivité au nom de la solidarité, d'autres prises en charge par les entreprises. C'est le cas, par exemple, de ce que nous proposons pour lutter contre le phénomène des travailleurs pauvres. Ça risque d'être un peu long, mais si ça vous intéresse...

– Au point où tu en es, si tu veux faire de nous des électeurs écolos, tu ne peux pas reculer ! plaisanta Sylvie.

– Je ne sais pas si cette conversation fera de vous des électeurs Verts, mais si cela vous aide à penser que les écolos ont quelque chose à dire sur l'économie, je n'aurai pas perdu mon après-midi ! Commençons par les travailleurs pauvres. Vous connaissez sans doute des salariés qui travaillent à

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

temps partiel et sont payés au Smic horaire, comme des caissières, des vendeuses, des livreurs de pizzas ou des femmes de ménage. Ils ont un contrat parfois en CDI, mais, à la fin du mois, leur salaire ne dépasse pas le seuil de pauvreté, soit 650 euros par mois, car un Smic à mi-temps représente environ 500 euros à la fin du mois. On compte en France au moins 1,2 million de travailleurs pauvres, dont 80 % de femmes, qui élèvent souvent seules un ou plusieurs enfants. Elles occupent en général des postes avec des horaires décalés, tôt le matin ou tard le soir, sans trouver de solution de garde pour leurs enfants. C'est donc l'aîné qui s'occupe de la famille, ne fait pas ses devoirs, se retrouve en échec scolaire, finit par en avoir assez de se sacrifier et remet en cause l'autorité de sa mère... Sans compter la nécessité d'avoir une voiture pour aller travailler, ce qui revient de plus en plus cher. Cette situation est au cœur de la désespérance sociale. Nous affirmons clairement qu'une entreprise ne peut pas utiliser les services de quelqu'un et le payer sans prendre en compte la satisfaction minimale de ses besoins fondamentaux. C'était d'ailleurs l'objectif du Smic lorsqu'il a été créé. Mais, avec le développement du temps partiel, cette garantie a volé en éclats.

– Alors, quelle est votre proposition ? demanda Sylvie.

– Instaurer une prime salariale pour les personnes qui travaillent à temps partiel, de façon à ce qu'un contrat de travail à mi-temps soit au minimum rémunéré 66 % du Smic, soit environ 650 euros, ce qui correspond au seuil de pauvreté. Cette prime serait intégralement à la charge de l'employeur pour les raisons morales que j'évoquais. Plus le nombre d'heures travaillées est faible, plus le coût du travail sera donc élevé. Aujourd'hui, une entreprise paie le même salaire horaire, qu'elle embauche quelqu'un trois heures par semaine ou trente-cinq. Avec notre proposition, le coût du travail suivra une sorte de courbe en U, plus élevé pour les premières heures travaillées et pour les heures au-delà de 35 heures.



– Est-ce que ça ne risque pas de décourager les entreprises d'accepter le passage à temps partiel des salariés qui le souhaitent ? s'inquiéta la mère d'Emmanuelle. Quand ma fille était petite, je suis passée à quatre jours par semaine pour l'élever, ce serait dommage de pénaliser ce choix.

– Il ne sera pas pénalisé, je vous rassure. Il faut distinguer le temps partiel choisi et le temps partiel subi, quand les personnes veulent travailler à temps plein mais ne trouvent que des temps partiels. L'immense majorité des salariés à temps partiel choisi sont au-delà du mi-temps. Presque tous les contrats inférieurs à un mi-temps sont en temps partiel subi. Ce sont ceux-là dont il faut augmenter le coût.

– Cela représenterait quelle dépense pour l'employeur et quel gain pour le salarié ? demanda Emmanuelle, pragmatique.

– Le coût du travail sera dégressif. Pour l'employeur, ce sera quasiment équivalent de continuer à faire travailler un salarié 12 heures par semaine, par exemple, que de passer son contrat à 16 heures, puisqu'il paiera plus de salaire mais moins de prime. L'objectif sera atteint si l'entreprise augmente la durée du contrat du salarié, ce qui reviendra directement à une augmentation de pouvoir d'achat. Pour répondre exactement à la question du coût, il faudra compter environ 200 euros par mois pour un salarié à mi-temps au Smic. Les cotisations patronales étant très faibles à ce niveau de salaires, cela représentera un coût total pour l'entreprise de 240 euros par mois dans cette hypothèse. Ces chiffres sont valables en 2006. Comme nous proposons d'augmenter le Smic pour atteindre 1 500 euros nets en 2012, l'augmentation sera plus importante à terme.

– Moi, j'emploie une femme de ménage quatre heures par semaine, expliqua la mère d'Emmanuelle. Est ce que je serai aussi taxée ?

– Si vous employez quelqu'un quatre heures par semaine sans vous soucier de savoir si elle a d'autres employeurs pour

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

vivre, alors oui, vous serez pénalisée. Les Verts sont favorables au développement des emplois de services à la personne, qui représentent déjà 1,6 million de postes aujourd'hui. Mais pas n'importe comment et dans n'importe quelles conditions sociales. Nous faisons d'ailleurs deux grandes critiques à la politique menée dans ce domaine depuis plus d'une décennie. Premier reproche : elle ne fait pas de distinction entre les emplois dits de gré à gré, c'est-à-dire lorsque le contrat est conclu directement entre la personne aidée et l'intervenant au domicile – comme dans votre cas – et les contrats qui passent par une structure intermédiaire employeur du salarié. Or, les premiers sont beaucoup plus précaires, ils ne prévoient souvent aucune progression de carrière, aucune formation...

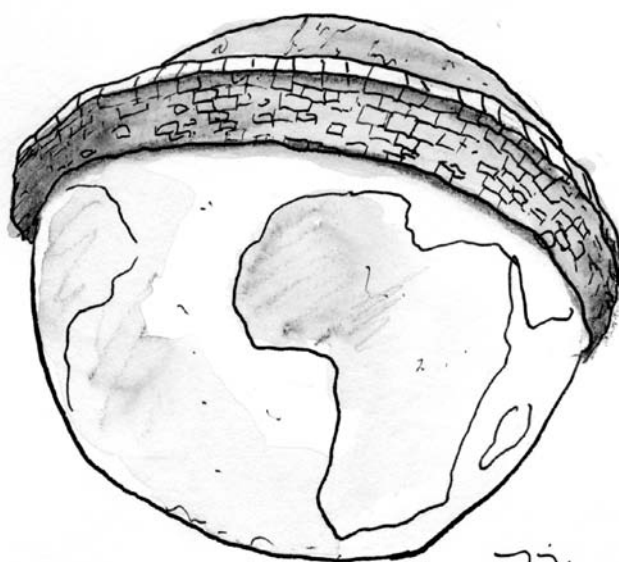
– D'ailleurs, maman, est ce que tu t'es déjà souciée de la formation de ta femme de ménage pour lui permettre, éventuellement, de faire autre chose un jour ? demanda Emmanuelle.

– Honnêtement, non, mais je ne suis pas sûre qu'elle le veuille vraiment.

– Elle, peut-être pas, mais ce n'est pas une raison pour en priver les autres. Pour que ces emplois ne soient pas au rabais, il faut entrer dans une logique de qualification, de professionnalisation et de reconnaissance. Le deuxième reproche que l'on fait, c'est le « mode de solvabilisation » comme on dit dans le jargon des services à la personne. Concrètement, cela signifie que l'argent public versé sous forme d'exonérations fiscales ne concerne que les personnes qui paient l'impôt sur le revenu, soit seulement la moitié des Français. Résultat : une femme qui élève seule son enfant et travaille comme caissière avec des horaires décalés n'a aucun avantage financier et ne peut pas bénéficier de ces services, alors qu'une famille de cadres peut récupérer sous la forme de baisse d'impôt plus de la moitié de la dépense engagée. C'est injuste !

- Je suis très sensible à cet argument, expliqua Sylvie, car nous sommes exactement dans cette situation. Avec un salaire fixe et deux enfants, on ne paie pas d'impôt sur le revenu. Du coup, c'est impossible de prendre quelqu'un pour faire du soutien scolaire aux filles, par exemple. Alors que les enfants de cadres, qui ont déjà les plus grandes chances de réussite à l'école, bénéficient de cours particuliers à domicile en partie remboursés par l'État.

- Exactement. C'est une erreur historique de la gauche, qui a lancé les premières politiques de soutien aux services à la personne dans les années 1990, que d'avoir choisi ce mode d'aide. Il aurait fallu accorder des subventions publiques identiques quel que soit le revenu et les réserver aux contrats souscrits entre le particulier et une structure spécialisée, souvent une association, employeur de l'intervenant au domicile. En 2007, il faudra aller dans ce sens et réformer le plan Borloo, sinon nous allons certes contribuer à créer des emplois mais aussi à augmenter les inégalités et la précarité !



77.

**5.  
Non, la France n'accueille pas toute  
la misère du monde !**

Emmanuelle se taisait depuis un certain temps, et je sentais qu'elle attendait de pouvoir dire quelque chose d'important pour elle. Comme Noé avait entraîné Sylvie et sa grand-mère dans sa chambre, Emmanuelle et moi sommes restés seuls pour débarrasser la table.

– Je suis désolée d'aborder un sujet qui fâche, commença-t-elle, mais on ne peut pas parler du chômage sans parler de l'immigration. Avec son côté bien-pensant, Sylvie va encore me sauter dessus si elle m'entend parler de ça, mais j'en ai marre que la gauche ne regarde pas le problème en face.

Je savais qu'Emmanuelle n'était pas raciste, aussi je lui demandai simplement, sans porter de jugement :

– Est-ce que tu peux m'expliquer pourquoi tu penses que les immigrés ou les étrangers – ce n'est d'ailleurs pas pareil – sont responsables du chômage ?

– Ils ne sont pas responsables du chômage, mais ils y contribuent. Dans un contexte où le travail est rare, il me paraît légitime de réserver les emplois en priorité aux Français.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

Lorsqu'il n'y aura plus de chômeurs, nous pourrons faire venir de nouveaux immigrés.

– On ne peut pas avoir une discussion sérieuse sur l'immigration sans parler des causes de l'immigration. Pourquoi des gens sont-ils prêts à quitter leur ville, leur village, leur famille, leur histoire, pour venir ici, parfois au risque de leur vie, et en dépensant toutes leurs économies pour payer les passeurs ? Parce qu'ils cherchent tout simplement à survivre et ne peuvent qu'être attirés par des pays où la richesse par habitant est plusieurs centaines de fois supérieure à la leur. Pourtant, c'est un sacrifice énorme. Certains y laissent leur vie. D'ailleurs, il y a plus de chômage en France qu'au Danemark ou en Suède, et les salaires y sont moins élevés. Pourquoi les Français n'émigrent-ils pas en Suède ? Parce que c'est une déchirure de quitter son pays et sa région contre son gré. Toi, quand tu es venue ici pour vivre avec Sylvie, on ne t'a pas accusée de voler le travail des gens du Nord. Tu n'es pas responsable du chômage de cette région ; de la même manière, les immigrés ne sont pas responsables du chômage en France.

Tu sous-entends aussi que nous sommes débordés par une immigration incontrôlée. Essayons de regarder sereinement la réalité. La plupart des flux de migration se font d'un pays du Sud vers un autre pays du Sud. La France accueille chaque année environ 1 % des personnes qui quittent leur pays pour aller vivre dans un autre en espérant y trouver de meilleures conditions de vie. La France est la cinquième puissance économique du monde, est-ce démesuré d'accueillir 1 % des migrants de la planète ? Tu vois, on est très loin d'accueillir « toute la misère du monde », comme l'avait dit à tort Michel Rocard lorsqu'il était Premier ministre, ou comme le disent encore certains socialistes.

– Je suis d'accord avec toi sur le principe. Mais c'est facile de tenir ce discours quand on est dans ta situation : un

bon travail, un bon salaire, un bon diplôme. Tu ne crains rien de l'immigration. Moi si.

– Je comprends ta réaction, mais, dans ce cas, tous les autres sont des concurrents. Pas seulement les étrangers ou les immigrés, mais aussi les jeunes qualifiés qui ne trouvent pas de travail au niveau de leur diplôme et occupent les emplois peu qualifiés. Dirais-tu que ces jeunes sont tes ennemis ? Sont-ils des coupables ou des victimes ? Quand les choses vont mal, on recherche toujours des boucs émissaires. Et l'étranger ou l'immigré est une cible facile. Mais la France est depuis plus d'un siècle au moins un pays d'immigration. Plus d'un quart des Français ont une origine étrangère, si l'on remonte à deux générations. Dans les années 1920, nous avons fait venir des Belges, des Italiens, des Polonais pour reconstruire le pays après la Première Guerre mondiale et travailler dans les mines. Dans les années 1950 et 1960, nous avons fait venir des Portugais, des Espagnols, des Marocains, des Algériens pour alimenter la croissance économique, travailler comme ouvriers chez Renault. Est-ce que je vais dire à Rachida, ma collègue de bureau, dont la France est allée chercher le père en Kabylie pour travailler comme OS en Seine-Saint-Denis, qu'elle a moins de droits que moi ? Et sa fille de quatre ans, Nil, faut-il la traiter comme une Française ou comme une « immigrée de la troisième génération » ? Les jeunes des banlieues, souvent immigrés de la troisième génération, sont des Français comme toi et moi, car la France est multiculturelle. Simplement, nous avons du mal à l'admettre.

– À t'entendre, il n'y a aucun problème. Les émeutes des banlieues n'ont jamais eu lieu !

– Des jeunes se sont révoltés contre le CPE parce qu'ils ont jugé que leur dignité n'était pas respectée. D'autres se sont révoltés contre un ministre qui les traitait de racaille et contre une société qui nie leur existence. Sais-tu quel est le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans vivant en « zone

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

urbaine sensible », pour reprendre la terminologie officielle, et dont les parents sont immigrés ?

- Non...

- 48 %! Avec 48 % de chômage, n'importe quelle communauté impose. Ce qui me surprend, c'est que ça ne se soit pas produit plus tôt. Depuis vingt ans, les écologistes, avec d'autres, disent : « Attention, à force de mener une politique qui oublie une partie du pays, qui laisse au bord du chemin une partie de la jeunesse, cela va nous exploser à la figure. » En novembre 2005, c'est arrivé. Maintenant, dans ce contexte, il ne faut pas nier la responsabilité individuelle de tel ou tel jeune. Le fait que ce soit un jeune de banlieue qui m'ait volé mon portable le mois dernier et non un polytechnicien du XVI<sup>e</sup> arrondissement a une explication sociale. Le fait que ce soit tel gamin de la cité proche de mon domicile plutôt que tel autre relève d'une cause individuelle. Il faut donc mener à la fois des politiques publiques ambitieuses pour réduire les discriminations et sanctionner les mauvais comportements individuels. Tu le sais, à Paris, j'habite dans le XIX<sup>e</sup> entre deux cités. On voit bien les leaders et les dealers d'un côté, et, de l'autre, ceux qui suivent de peur de se faire tabasser ou humilier. Ce sont les vraies victimes de la situation. Moi, je risque de me faire voler mon portable ou mon vélo, ou de voir ma fenêtre voler en éclats. Eux, de passer leur vie en échec alors que, dans un autre quartier, ils auraient pu s'en sortir.

- J'imagine que tu ne vas pas être d'accord, mais moi je trouve qu'on les aide déjà beaucoup.

- Tu as certainement en tête les allocations familiales versées à des familles nombreuses, qui leur permettent de vivre de revenus de redistribution sans travailler. C'est une évidence que certains profitent du système, comme c'est une évidence que des Rmistes trichent ou que des patrons de PME font faire des heures supplémentaires à leurs salariés sans les déclarer, voire sans les payer. Toute règle engendre des



comportements déviants. Faut-il supprimer la règle pour autant ? De manière générale, la triche des pauvres est surestimée car elle est très visible, alors que la triche des riches est sous-estimée car compliquée à identifier. Pourtant, l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux coûte beaucoup plus cher à la France que la fraude au RMI ou aux allocations familiales !

Venons-en au fond maintenant. Les allocations familiales ont représenté dix milliards d'euros en 2004, soit autant que les économies d'impôt réalisées par les familles les plus aisées grâce au système du quotient familial, qui permet de réduire fortement son impôt sur le revenu (quand on en paie un)<sup>15</sup>. En plus, une partie des allocations familiales est attribuée sans conditions de ressources, donc à tout le monde, y compris aux familles les plus riches, qui cumulent ainsi à la fois les réductions d'impôt et les allocations. Il est donc difficile de prétendre que les quelques dizaines de milliers de familles nombreuses étrangères ruinent notre politique familiale, plutôt construite au bénéfice des classes moyennes supérieures.

Pour élargir la réflexion à d'autres dépenses que les allocations familiales, il faut aussi prendre en compte toutes les dépenses publiques dont les jeunes des banlieues ne bénéficient pas parce qu'ils quittent très tôt le système scolaire. Ainsi, une année de lycée ou de fac coûte environ 7 000 euros à la collectivité. Un Bac + 5 coûte donc 56 000 euros de plus qu'un jeune qui s'arrête au BEPC<sup>16</sup>, quasi intégralement financés par nos impôts. Autre exemple : quand une infirmière sénégalaise exerce en France alors que nous n'avons pas payé sa formation, tu imagines l'économie réalisée ? Cela s'apparente plutôt d'ailleurs à du pillage. Et comment chiffres-tu l'apport de Kopa, de Platini ou de Zidane à la France ?

<sup>15</sup> Les Verts proposent de limiter voire de supprimer le système du quotient familial, unique en Europe, et facteur important d'inégalités.

<sup>16</sup> Huit années d'éducation x 7 000 euros par an.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

– Puisque tu me dis que tu ne nies pas le problème des banlieues, qu'est ce que vous proposez pour le résoudre ?

– S'il y avait une solution magique, cela se saurait. Il faut utiliser plusieurs leviers. Le premier est de casser la ghettoïsation de ces quartiers, qui commence dès l'école. Des sociologues<sup>17</sup> ont très bien montré que les classes moyennes et les classes populaires qui en ont les moyens fuient ces quartiers car elles ne veulent surtout pas que leurs enfants aillent dans des écoles en ZEP (zones d'éducation prioritaire). Pour casser cette tendance, nous proposons, avec d'autres, d'envoyer en classes préparatoires<sup>18</sup> les meilleurs élèves de chaque lycée (par exemple les 8 premiers %). Ainsi, même en ZEP, les élèves auraient une vraie chance d'accéder aux meilleurs établissements de l'enseignement supérieur. En plus, cela peut inciter les parents des classes moyennes à laisser leurs enfants dans ces écoles, et donc à ne pas fuir le quartier, car ils y auraient probablement plus de chances que s'ils sont scolarisés dans un très bon lycée. D'après des études spécialisées, cette mixité aurait également pour effet d'élever le niveau des autres élèves. Évidemment, cette proposition doit être conjuguée avec un nouvel effort financier en faveur des ZEP, afin de diminuer vraiment le nombre d'élèves par classe et d'y mettre des professeurs expérimentés et non de jeunes enseignants qui se font malmener dans les classes.

En même temps, je comprends les enseignants, qui, après vingt ans de carrière, préfèrent être mutés dans un collège tranquille du centre-ville de Nantes qu'en Seine-Saint-Denis. Il faudrait sans doute davantage réfléchir aux moyens de sortir les élèves des quartiers périphériques pour les mettre dans les collèges de centre-ville. Aux États-Unis, des expériences ont été tentées et semblent avoir donné de bons

<sup>17</sup> Voir notamment Éric Maurin, *le Ghetto français*, Seuil, 2004.

<sup>18</sup> Ces classes préparatoires seraient réintégréées dans le cadre de l'université.

résultats. Je sais que c'est contraire au principe de la carte scolaire, mais on peut se demander si celle-ci, sous couvert d'égalitarisme républicain, n'est pas devenue un puissant instrument de ségrégation.

- Et pour leur donner du boulot ?

- J'ai commencé par l'école car l'exclusion et l'échec scolaire sont le point de départ de tous les problèmes rencontrés ensuite. Mais, évidemment, tant que les 48 % de chômage dont je parlais tout à l'heure perdureront, il n'y aura rien à espérer. Premièrement, nous proposons de supprimer les règles qui empêchent les populations étrangères vivant dans ces quartiers de postuler aux emplois de la fonction publique, en dehors de quelques exceptions légitimes, comme le commandement de la Défense nationale par exemple ! On pourrait aussi demander aux administrations (bibliothèques, centres sociaux municipaux, piscines, etc.) et aux entreprises publiques (ANPE, bureaux de Poste) d'embaucher en priorité des jeunes des quartiers où elles sont implantées. La SNCF, par exemple, commence à recruter les agents de ligne des RER ou des tramways qui traversent la Seine-Saint-Denis dans les villes desservies par ces trains. C'est une initiative intéressante qui tranche avec la culture maison favorable aux enfants de cheminots.

Autre élément pour développer l'emploi : s'appuyer sur l'énergie des habitants. Les jeunes, même en difficulté scolaire, ont souvent plein d'idées pour créer des activités liées au sport, à la musique, à leur histoire, au quartier... Il faut les aider à les mettre en œuvre. On pourrait imaginer que chaque jeune dispose d'un crédit-temps d'aide à la création d'une association ou d'une entreprise et soit accompagné par des personnes dont ce serait l'activité d'utilité sociale que j'évoquais dans le cadre du contrat d'activité, voire qu'il dispose d'un capital de plusieurs milliers d'euros qu'il pourrait utiliser pour monter un projet. On revient aux 56 000 euros de

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

tout à l'heure. Je ne vois pas pourquoi, moi, bac + 5, j'y ai eu droit, tandis que les jeunes avec lesquels je joue au football dans mon quartier n'auraient rien, sous prétexte qu'ils ont quitté l'école en troisième.

Dernier point : il est paradoxal que les habitants de ces quartiers bénéficient le moins des services de proximité, comme les petits commerces, alors que les chômeurs disposés à y travailler y sont plus nombreux qu'ailleurs ! Il y a toute une économie à reconstruire à partir des besoins et des aspirations des habitants.

– D'accord, intervint Sylvie, qui était entrée dans la pièce tandis que je parlais, mais attention à ne pas réduire les boulots auxquels ils peuvent prétendre à des jobs de proximité dans leur propre quartier, sinon on renforce le ghetto.

– Tu as raison, mais tu n'as entendu que la fin de mon propos ! Il faut à la fois créer des emplois sur place (publics et privés) et les aider à sortir de leur quartier dès l'école.

– Bon, je ne veux pas te chasser, mais je crois que tu dois reprendre le train pour Rouen, n'est-ce pas ? demanda Sylvie. Je te raccompagne à la gare.

La maison était à dix minutes en voiture de la gare. Dans la voiture, je demandai à Sylvie ce qu'elle pensait des propos que j'avais tenus et du programme des Verts. Sylvie n'était pas très politisée, mais j'avais confiance en son jugement.

– C'est difficile de juger à chaud, mais, au moins, j'ai compris que vous en aviez un et que vous aviez des propositions concrètes. J'aimerais quand même savoir combien tout cela va coûter !

– Ce sont bien entendu des approximations car nous n'avons pas les puissants ordinateurs du ministère des Finances à notre disposition, mais nous avons tenu à chiffrer nos principales propositions économiques et sociales. Les dépenses représenteraient environ 245 milliards d'euros sur

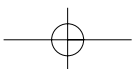
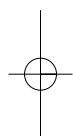
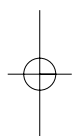
5 ans<sup>19</sup>, soit un peu moins de 50 milliards d'euros par an. Les dépenses totales de l'État étant un peu inférieures à 300 milliards d'euros en 2005, cela signifie que nous voulons les augmenter de 16 %. Rapportés au PIB, ces 50 milliards d'euros représentent 3 % de la richesse produite en 2005. Ainsi, même si nous ne parvenions pas à diminuer certaines dépenses publiques, comme les budgets militaires, et que nous soyons contraints de tout financer par l'impôt, nos principales mesures auraient pour conséquence de faire passer le taux de prélèvements obligatoires de 44 à 47 % du PIB. C'est ambitieux mais tout à fait crédible.

- Ne te vexes pas, mais il faudra encore beaucoup de temps avant que les Verts soient crédibles en matière économique. Tu sais bien qu'il m'est arrivé de voter pour eux aux élections locales et européennes, mais pas pour les présidentielles ou les législatives, c'est trop important !

- Toi, tu penses que nous ne sommes pas assez crédibles, et d'autres trouvent que nous ne sommes pas assez radicaux ! À nous de montrer que notre réformisme peut constituer un vrai levier de changement social.

---

<sup>19</sup> Voir annexe p. 141.



**6.**  
**« D'où viens-je ? où vais-je ?  
et que vais-je manger ce soir ? »**

Nous étions arrivés à la gare. Après avoir embrassé ma sœur, je courus pour attraper le TER. La jeune fille assise à côté de moi dans le train lisait la convocation à l'assemblée générale de son mouvement de jeunesse agricole. Elle sortit bientôt de son sac différents documents annonçant notamment la tenue d'un atelier sur le thème « Faire du développement durable sur les territoires ». Je commençais à être fatigué des discussions politiques, mais l'occasion était tentante. Je sortis donc à mon tour quelques papiers à l'en-tête des Verts. Ma tactique fonctionna, et nous échangeâmes les premiers propos de circonstance :

– Vous allez à l'assemblée générale de votre mouvement de jeunesse ?

– Effectivement, vous avez bien lu !

Il y avait mieux comme entrée en matière, j'enchaînai donc :

– Il y a quelques mois, je suis allé dans un séminaire de votre mouvement pour y présenter le programme économique des Verts à destination des territoires ruraux. Je suis le responsable de la commission Économie et Social des Verts.

L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

- Et alors, qu'est ce que vous avez dit ce jour-là ?

- Difficile de résumer une intervention d'une heure. Si ça vous intéresse vraiment, posez-moi des questions, ce sera plus simple.

- Moi, je suis fille d'agriculteur. J'ai envie de continuer, mais en bio. Qu'est ce que vous proposez pour m'aider ?

- On a justement besoin de vous ! Dans le programme pour les élections de 2007, nous fixons comme objectif que le bio représente 15 % des surfaces agricoles en 2012 à la fin de la mandature, contre un peu plus de 1 % actuellement. Vous savez qu'aujourd'hui, le pays européen le plus avancé en la matière, c'est l'Autriche, avec 9 %. Si on atteignait 15 %, nous serions donc les premiers en Europe. Ce qui nous permettrait de mettre fin à l'importation de produits bio, une aberration environnementale puisque l'économie de pollution à la source est en grande partie perdue dans les transports.

- C'est effectivement très ambitieux. Vous risquez de manquer d'agriculteurs car, pour cultiver en bio, il faut beaucoup plus de main-d'œuvre. Ça coûte cher de s'installer, je peux en témoigner. Et on n'est pas plus aidé qu'un agriculteur conventionnel, voire moins : avec la Politique agricole commune (PAC), plus on produit à l'hectare, plus on reçoit d'aides, et en bio les rendements sont moindres.

- Justement, les pays européens vont de nouveau entrer dans une phase de renégociation de la PAC. Et la France n'aura plus les moyens géopolitiques d'imposer à ses partenaires européens une politique aussi favorable aux intérêts d'une toute petite partie de sa population. Sans parler bien sûr de l'impact de plus en plus coûteux en termes de pollution de l'eau et des sols de l'agriculture intensive encouragée par la PAC, ni des subventions à l'exportation qui ruinent les petits paysans du Sud.

- Moi aussi, j'essaie de faire passer ce message par rapport au Sud, mais on me répond que les pays du Sud sont



favorables à l'ouverture des marchés du Nord, et que si on ouvre nos marchés tout en supprimant les subventions aux exportations, les agriculteurs n'ont plus qu'à mettre la clé sous la porte.

– Et aujourd'hui ce sont les paysans du Sud qui mettent la clé sous la porte car ils sont exactement dans la position que craignent les agriculteurs du Nord : ils ne peuvent pas exporter, et leurs marchés locaux sont trustés par les produits du Nord, largement subventionnés. Vous connaissez certainement ce chiffre : le kilo de poulet congelé importé de France ou des États-Unis est vendu 1 000 francs CFA (1,50 euro) sur les marchés de Yaoundé au Cameroun, alors que le kilo de poulet local vaut 1 350 francs CFA (2 euros). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les paysans viennent grossir les bidonvilles pour fuir la misère des campagnes. Et comme ils ne trouvent pas mieux en ville, ils finissent par essayer l'immigration en Europe.

Ce que nous voulons, ce n'est pas appauvrir les agriculteurs du Nord mais faire reconnaître le droit à la sécurité alimentaire pour tous les pays, c'est-à-dire le droit de protéger leurs marchés alimentaires des produits importés bradés. Là où vos interlocuteurs ont raison, c'est que les gouvernements du Sud – au premier rang desquels le Brésil de Lula – réclament de pouvoir exporter davantage car ils défendent les intérêts de leur propre agro-industrie et non ceux des millions de petits paysans qui n'auront de toute façon jamais les moyens d'exporter.

– Dans mon mouvement de jeunes agriculteurs, reprit la jeune femme, nous sommes très attachés à la solidarité Nord-Sud, et je suis aussi bénévole dans une association de solidarité internationale. Je trouve que les grands partis politiques parlent très peu de ces sujets. Et les Verts ?

– Vous avez raison. C'est sans doute l'effet du chômage de masse et de la précarité. Quand ça va mal chez soi, on a

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

encore moins envie d'aider son voisin. La France n'a jamais honoré l'engagement qu'elle a pris d'affecter 0,7 % de son PIB à l'Aide publique au développement. Il est plus que temps de le faire. Même si nous n'avons pas souvent l'occasion d'en parler dans les médias, la solidarité internationale est une valeur fondatrice des Verts. Nous proposons de passer dès 2008 à 0,7 % du PIB, contre moins de 0,5 % aujourd'hui, ce qui représente un effort supplémentaire d'environ deux milliards d'euros. Sans compter notre volonté de prendre en compte la dette écologique de la France, ce qui représenterait 11 milliards d'euros cette année. Enfin, pour remettre les compteurs à zéro, il faut aussi annuler la dette des pays les plus pauvres. Chaque année, les pays du Sud versent plus d'argent au Nord qu'ils n'en reçoivent en aides. Comme, en outre, l'endettement passé a souvent servi à des grands projets qui n'étaient pas vraiment au service des habitants, voire a terminé dans des comptes à l'étranger ouverts par les dirigeants, on mesure l'injustice pour les populations pauvres du Sud. Pour éviter que l'augmentation de l'aide ne se perde en route, il faudra modifier la façon dont elle est attribuée et contrôlée, en associant beaucoup plus les populations. Nous avons une proposition de loi très détaillée sur ce sujet<sup>20</sup>. S'il y a une volonté politique partagée à gauche, cela peut aller assez vite.

– Même si je suis d'accord avec ce que vous venez de dire, il y a une chose que je n'aime pas trop chez les Verts, c'est qu'ils culpabilisent les agriculteurs. La plupart n'ont pas vraiment le choix, ils s'endettent et ne peuvent pas sortir de la logique des rendements élevés s'ils veulent rembourser leur prêt. C'est le cas de mon père par exemple...

– Moi aussi, je suis d'accord avec vous ! C'est une critique justifiée. Nous raisonnons sans doute trop en termes de sanction et pas assez de conversion. Or, les deux sont nécessaires.

---

<sup>20</sup> Disponible sur le site [www.verts-economie-social.net](http://www.verts-economie-social.net)

Par exemple : faire payer aux agriculteurs le vrai prix de l'eau pour arrêter de subventionner l'agriculture la plus productive et la plus polluante ; et, en même temps, donner de l'argent à des agriculteurs conventionnels pour qu'ils puissent passer en bio.

– Il faut effectivement être pragmatique et manier à la fois la carotte et le bâton. Mais cette remarque sur le bio me fait penser que vous n'avez pas répondu à ma question sur les problèmes de main-d'œuvre, pour atteindre 15 % de la production agricole en bio...

– D'après une étude de la Fédération nationale des agriculteurs bio, 90 000 emplois pourraient être créés si on avait 9 % de bio, comme en Autriche. Avec 15 %, on serait sans doute entre 120 000 et 150 000 emplois. Ce qui mettrait fin à une tendance historique de diminution de l'emploi agricole. C'est un élément majeur pour faire du développement durable dans les territoires ruraux, mais encore faut-il trouver en cinq ans 150 000 personnes qui veulent devenir agriculteurs ou salariés agricoles. Cela implique une véritable sensibilisation au sein de l'Éducation nationale et dans le cadre des dispositifs de formation professionnelle.

Pour attirer de nouvelles personnes, il faut bien sûr leur dire qu'il y a des perspectives d'emplois mais aussi réfléchir à l'identité de l'agriculteur, à la façon dont le métier évolue. La question de fond est la suivante : les agriculteurs sont-ils uniquement des industriels de la terre ou ont-ils plusieurs rôles à jouer, qu'il faut reconnaître et rémunérer ? Chez les Verts, on pense que l'agriculteur produit certes des biens alimentaires mais aussi des services d'entretien de l'espace, de gestion de la biodiversité, d'accueil des urbains pendant les vacances, etc. Pour faire évoluer le monde rural, il faut penser cette activité multiple et mettre en place les rémunérations qui vont avec.

– Je suis d'accord sur le principe, mais qui va payer ? Et qui va évaluer mon rôle environnemental et mettre un revenu en face ?

L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

- Ce sera au cas par cas. Aujourd'hui la rémunération que votre père reçoit pour sa production...

- Du blé et du maïs...

- ... relève déjà largement de considérations politiques.

Le prix du blé et du maïs dépend à la fois du marché et de la PAC, à la fois de la demande privée et des politiques publiques. Ce sera la même chose pour les autres fonctions dont je viens de parler. Si vous montez un gîte dans votre ferme, vous pouvez, dans un premier temps, obtenir une aide publique à l'investissement ; ensuite, les clients paient et valident ou non votre projet. En revanche, la fonction de protection et d'entretien du bocage, par exemple, peut difficilement être rétribuée par des clients individuels. C'est donc à la collectivité de vous rémunérer dans le cadre d'un contrat de territoire. Autre exemple, si vous devenez productrice d'énergies renouvelables en installant des éoliennes dans votre champ, EDF va racheter votre courant en fonction de prix fixés par la loi. Vous voyez, tout dépend du type d'activité. Tout cela existe déjà, mais de manière marginale. Il faut changer d'échelle.

- Il y a encore un autre problème concernant le bio, ce sont les OGM. Si on ne trace pas les essais d'OGM en plein champ, comment savoir s'il n'y a pas une expérimentation dans le champ d'à côté qui va polluer mon exploitation et me faire perdre mon label bio ?

- Je sais bien. C'est aussi pour cela qu'on se bat, avec les faucheurs d'OGM notamment, pour empêcher certains industriels, aidés par les pouvoirs publics, de passer en force contre l'opinion publique, qui rejette massivement les OGM. Dès 2007, la France pourrait se déclarer « région européenne sans OGM » comme la Pologne vient de le faire<sup>21</sup>, et interdire formellement les essais en plein champ.

<sup>21</sup> Une trentaine de régions comme la Haute-Autriche ou la Toscane se sont déjà déclarées « régions sans OGM ».

- Il y a un dernier problème, celui des terres disponibles. Autour des villes, les terrains agricoles disparaissent à cause de l'urbanisation. Comment faire pour les conserver ?

- C'est effectivement un problème capital, qui va d'ailleurs au-delà de la question des terres agricoles. Les zones qui se développent le plus aujourd'hui en termes de population sont situées à une vingtaine de kilomètres des agglomérations. Le terrain et les loyers y sont moins chers, et c'est le seul recours pour les personnes qui n'ont plus les moyens de payer un loyer en ville. Or, cet urbanisme est une catastrophe environnementale. Les zones pavillonnaires ne sont accessibles qu'en voiture et sont éloignées des lieux de travail de leurs habitants. Résultat : la distance moyenne parcourue chaque jour est passée en vingt ans de douze à quatorze kilomètres. Soit quatre kilomètres supplémentaires par jour multipliés par 218 jours de travail par an et par vingt-quatre millions d'actifs en France ; cela représente vingt milliards de kilomètres parcourus en plus chaque année rien qu'en France. Cinquante fois la distance qui sépare la Terre de la Lune ! Lutter contre cet étalement urbain est une priorité écologique.

- Comment faire ?

- Nous défendons la densification des villes moyennes<sup>22</sup>. Évidemment, l'idée n'est pas de construire des tours de cinquante étages, mais des immeubles de cinq ou six étages à la place des zones pavillonnaires où chacun possède sa maison individuelle. C'est le modèle de la plupart des centres-villes, qui fonctionne bien en termes de lien social, d'urbanisme, de services collectifs...

L'autre aspect est bien sûr le prix du logement. Construire de petits immeubles permet de construire plus de logements et plus vite que les maisons individuelles. Cela

---

<sup>22</sup> Voir la partie spécifique du programme sur le site [www.lesverts.fr](http://www.lesverts.fr)

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

aurait forcément un impact positif sur les prix du marché. Mais, de toute façon, le logement est quelque chose de trop fondamental pour être laissé au seul marché.

Quand on prend un peu de recul, on s'aperçoit vite que l'augmentation des prix ne sert vraiment que les promoteurs immobiliers et les marchands de biens. Et même pas les classes moyennes. Quand on achète un appartement ou une maison comme résidence principale, l'augmentation du prix du mètre carré permet certes de réaliser une plus-value quand on revend son bien, mais cette plus-value est immédiatement annulée si on rachète une autre maison. En revanche, l'augmentation du prix du marché est vraiment une bonne affaire quand on possède plusieurs biens immobiliers, qui sont en fait des investissements. À l'inverse, les locataires, eux, n'ont que les inconvénients de la hausse des prix et jamais les avantages : comme les loyers augmentent plus vite que les salaires, ils ne peuvent plus épargner suffisamment pour constituer un patrimoine qui leur permettra d'emprunter dans de bonnes conditions pour devenir propriétaires. Cette situation augmente considérablement les inégalités et ne profite qu'à une infirme minorité de la population.

– L'alternative au prix fixé par le marché, ce sont les prix administrés par l'État. C'est ce que vous défendez ?

– Tous les systèmes ont des effets pervers. La vraie question est : sur qui ça retombe ? Actuellement, c'est sur les catégories les plus fragiles de la population. C'est l'effet pervers le moins acceptable. Et, de toute façon, il ne s'agit pas de prix administrés. On pourrait imaginer par exemple une fourchette d'évolution des prix qui limiterait la hausse des prix de marché à une fois et demi l'inflation. La baisse serait également limitée, pour éviter qu'une personne qui s'est endettée pour acheter ne se retrouve prise au piège avec l'effondrement de la valeur de son bien. À l'intérieur de cette fourchette réglementaire, les marchés feraient le prix en fonction de l'offre et de la demande.

– Et la réquisition des logements vacants ?

– Il faut évidemment appliquer enfin la loi de réquisition !

En période de pénurie, on ne peut accepter que des logements restent vides, sauf conflits entre les héritiers d'une même famille, par exemple. Cela dit, on ne sortira pas de la pénurie sans construire massivement des logements sociaux (de haute qualité environnementale, pour réduire la facture énergétique) dans les villes qui sont en dessous du seuil de 20 % fixé par la loi. Pour les y contraindre, nous proposons de multiplier par dix la pénalité que les communes paient à l'État lorsqu'elles ne jouent pas le jeu. En tant que maire de Neuilly-sur-Seine, Nicolas Sarkozy se mettra ainsi peut-être en règle, et construira enfin des logements sociaux dans sa ville.

La conversation retomba. De l'agriculture bio à l'encadrement des prix des logements, nous avons parcouru la quasi-totalité du trajet. Je ne pus m'empêcher de poursuivre la réflexion intérieurement. La question de fond, me disais-je, était celle du sens. Quel intérêt a le fait de créer de plus en plus de richesses si cela ne rend pas les gens plus heureux ? La France est deux fois plus riche qu'en 1974 ; sommes-nous individuellement et collectivement deux fois plus heureux ? La pauvreté ne recule plus, les inégalités augmentent, et les Français ont acheté l'an passé 41 millions de boîtes d'anti-dépresseurs. Nos sociétés sont les plus riches de toute l'histoire, et nous n'avons jamais été autant obsédés par la richesse matérielle. En un sens, c'est normal : pour devenir riche, il faut le désirer ! Mais maintenant, n'avons-nous pas atteint le point permettant de nous attacher à autre chose qu'à produire et à consommer ? On peut analyser l'explosion des dépenses mondiales de publicité – 500 milliards de dollars – comme un signe de cette difficulté croissante des industriels à nous faire consommer. Ils ont besoin de dépenser de plus en plus d'argent pour nous convaincre que

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

cela nous est indispensable ! Je repensai alors à une mesure du programme des Verts pour 2007 qui propose d'interdire la publicité sur les chaînes de télé publiques pour nous aider à nous désintoxiquer des messages publicitaires. Qu'est ce que ce serait bien, France 2 et France 3 sans pub ! Toute la publicité se reporterait sur les chaînes privées, ce qui ferait des tunnels interminables, taxés pour financer les télé publiques et associatives. De 20 h 35 à 20 h 50, entre ce tunnel et de vraies émissions, les Français choisiraient peut-être les secondes, échappant ainsi à des milliers d'heures de publicité par an.

Tandis que le train ralentissait, je me souvins de cette phrase de Woody Allen<sup>23</sup> : « Il y a trois questions fondamentales : d'où viens-je ? où vais-je ? et que vais-je manger ce soir ? » Pour se poser la question du sens, il faut avoir le ventre plein. Mais le ventre se vide de nouveau tous les jours. À quel moment se pose-t-on la question du sens, alors ? Pourtant, fondamentalement, nous aspirons tous à une société qui ne soit pas fondée sur le « toujours plus » mais sur le mieux-être : moins de compétition, moins de stress, plus de qualité de vie, plus de temps pour soi et pour ses enfants...

J'étais arrivé. Je saluai ma jeune voisine en lui souhaitant bon courage dans ses projets, et sortis du train. Philippe et Frédérique m'attendaient à la gare. De toute la soirée au gîte, nous n'avons plus dit un mot de politique.

---

23 Souvent citée par Serge Latouche lors de ses conférences.



## **7. L'antilibéralisme ne suffit pas**

Le lendemain matin fut presque un lendemain midi. Avant le petit-déjeuner, je regardai mes courriels sur mon ordinateur. Une cinquantaine de messages attendaient d'être lus. La majorité venait justement des Verts. Verts locaux, Verts nationaux, commissions thématiques... L'ébullition habituelle du parti. Incontournable pour la vie démocratique. Insupportable quand la discussion tourne à la querelle d'ego. Dans ma famille, la politique avait beaucoup d'importance. Mon père avait été un militant communiste très impliqué dans la vie de sa section locale. Je me souviens des réunions enfumées où des militants refaisaient le monde au milieu du salon. J'avais 10 ans. Je ne comprenais pas grand-chose, mais cet univers me fascinait. Aujourd'hui, il rebute les jeunes et une grande partie de la population. L'argument : « De toute façon, la politique ne sert à rien » est compréhensible, même s'il est largement faux. Y compris en économie, où le pouvoir du politique a le plus régressé au niveau national. Le Smic, le RMI, les 35 heures... : on les doit au politique.

Vers midi, je me présentai à table pour prendre mon petit-déjeuner. Le couple qui occupait les autres chambres

L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

prenait son déjeuner, un vrai, celui-là, dans la salle à manger commune. Le père de Philippe avait engagé la conversation. Il se sentit donc obligé de faire les présentations :

– Pascal est journaliste à Paris. C'est un ami d'enfance de mon fils. Attention, c'est un écolo convaincu. Hier, à partir d'une simple histoire de climatisation dans la voiture, nous avons parlé plusieurs heures du programme économique des Verts.

– Du programme économique des Verts ? Ça aurait dû aller vite, pourtant ! répliqua le mari.

Je souris et m'installai. Aux assiettes propres, je constatai que ni Frédérique ni Philippe n'étaient encore sortis de leur chambre.

– Je te présente Robert et Jocelyne. Je parle sous votre contrôle, dit Bernard, mais je sais déjà que Robert est un ancien ouvrier, devenu comptable après avoir suivi des cours du soir.

– Bravo, ça ne doit pas être facile de suivre des cours après les journées de travail...

– Effectivement, ça m'a demandé pas mal de volonté. Les copains du syndicat m'ont beaucoup aidé. Je suis devenu trésorier de la section du site de La Poste où je travaille, et je suis depuis un an trésorier de la CGT dans mon département.

Je ne pus m'empêcher de penser à nouveau à mon père, qui avait également sa carte à la CGT. Je pourrais lui raconter cette rencontre avec ce Robert et ces discussions. J'étais certain que ça l'intéresserait.

– C'est amusant, votre parcours me fait penser à mon père. Il est dans le même syndicat que vous, et nous discutons souvent des syndicats, de l'action qu'il mène dans son entreprise. Je pense que nous avons fait le tour de nos accords et de nos différends, mais c'est plus fort que nous, à chaque fois on recommence pour convaincre l'autre !

– On approche des élections. Même si je n’ai jamais voté Verts, ça m’intéresse de savoir ce que vous avez à dire sur l’économie.

– Alors, je vous laisse, dit Bernard. Moi, j’ai eu ma dose hier !

Et il partit en direction de la cuisine, tandis que Jocelyne, apparemment peu désireuse de participer à la discussion, s’absorbait dans la lecture d’un guide touristique de la région.

– C’est vaste comme sujet. Je peux vous raconter comment la discussion a démarré hier dans la voiture. Il faisait assez chaud, et Philippe, le fils de Bernard, a mis la climatisation en route. J’ai réagi en disant que ça contribuait au changement climatique, et qu’en novembre, en Normandie, ça ne me semblait pas indispensable. En fait, cela illustre l’importance que les écologistes attachent aux comportements individuels.

– Si on ne veut pas que les gens mettent la climatisation, il ne faut pas leur vendre des voitures équipées avec. Ce n’est pas compliqué.

– Si, justement, c’est un peu plus compliqué que ça. La climatisation rend un vrai service quand on a un bébé à l’arrière de la voiture et qu’il fait 35 °C à l’extérieur. Ce qui arrive de plus en plus souvent avec la multiplication des canicules. Cela peut même être « rentable » pour la collectivité si cela évite à l’enfant une hospitalisation en urgence pour déshydratation. Le problème, c’est plutôt d’en modérer l’usage pour contribuer le moins possible au changement climatique.

– Il ne faut pas être naïf. Quand les gens ont accès à une technique, ils l’utilisent bien au-delà du nécessaire. C’est même un principe de plaisir que de ne pas respecter ce qui serait raisonnable. En plus, les entreprises poussent à la consommation, suréquipent les voitures, créent des gadgets

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

sans arrêt pour augmenter leur profit. C'est impossible de résister à ces tentations, surtout si on galère dans la vie et que la consommation permet de se faire des petits plaisirs.

– Mais vous être écolo ! m'étonnai-je. Critiquer la société de consommation, ce n'est pas vraiment le discours de la CGT, qui défend plutôt le pouvoir d'achat...

– Et on a raison ! À partir du moment où l'on vit dans une société de consommation, au nom de quoi certains devraient-ils en être exclus ?

– L'exclusion fait partie intégrante du fonctionnement de la société de consommation, qui repose sur la tension permanente entre frustration de la non-consommation (par manque de moyens) et passage à l'acte libérateur et parfois jubilatoire (il suffit de regarder les ruées sur les soldes, par exemple). Une société où il n'y aurait plus d'exclus de la consommation ne serait plus une société de consommation mais une société d'abondance. On touche là un élément-clé du capitalisme : le système économique a permis de créer plus de richesses en deux siècles que dans toute l'histoire de l'humanité, mais il empêche de les partager.

– Vous dites que je suis écolo, mais vous, vous êtes anti-capitaliste ! Je ne savais pas que les Verts étaient anticapitalistes. Au fait, on peut se tutoyer, non ?

– OK pour le tutoiement syndical ! Le capitalisme, et plus encore le capitalisme financier dans lequel nous évoluons, c'est la recherche permanente de la maximisation du profit au détriment des salariés et de l'environnement, et au service des actionnaires. Nous ne sommes pas pour que ce principe guide l'économie et s'impose à la société. Mais la société n'est pas uniquement structurée par une logique capitaliste. La reconnaissance de la liberté individuelle, de l'égalité entre hommes et femmes, le recul ou le retour des religions, les échanges culturels, etc. ne peuvent pas être réduits à une seule grille de lecture anticapitaliste ou antilibérale.

– L'utopie du marxisme, c'était la société sans classes. Quelle est l'utopie des Verts ? demanda Robert, qui semblait prendre plaisir aux débats théoriques.

– L'utopie de l'écologie politique, ce n'est pas un système tout fait. C'est une société construite autour de cinq valeurs fondamentales : la démocratie, la responsabilité, la solidarité, l'autonomie et la non-violence. Notre attachement à la démocratie fait que les Verts ne suivront pas ceux qui pourraient être tentés, dans quelques décennies, au nom de l'urgence environnementale par exemple, de promouvoir un pouvoir autoritaire. Face à la crise environnementale, le changement doit venir à la fois de la modification des comportements individuels et de la réorientation des politiques publiques. On rejoint la notion de responsabilité : pour que l'on n'ait pas un jour à recourir à un pouvoir autoritaire, il faut que chacun joue un rôle dans la transformation de la société. La responsabilité, c'est aussi, vis-à-vis des générations futures ou des pays du Sud, la reconnaissance d'une dette écologique à leur égard, puisque nous avons bousillé le climat de la planète pour notre propre confort. D'où la notion de solidarité qui nous oblige à raisonner globalement, à ne laisser personne au bord de la route. Quant à la valeur « autonomie », c'est la condition de la responsabilité. Si tu n'es pas autonome dans tes choix, tu n'es pas responsable de tes actes. Mais, avec l'exigence de solidarité, l'autonomie n'est pas l'individualisme. Enfin, la non-violence, découle des autres : dans un système démocratique, où les personnes sont autonomes, responsables et solidaires, la violence n'a pas sa place. Voilà ce que serait une société écologique.

– Et comment envisagez-vous le passage de la société actuelle à la société écologique ?

– Notre méthode, c'est l'alliance de la transformation sociale et de la transformation personnelle. Sans cela, les politiques sont soit des coquilles vides, soit des mesures

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

autoritaires. Mais, sans la transformation sociale, le changement individuel reste insuffisant et risque de s'épuiser.

– Lorsque tu as exposé les valeurs écologistes, je ne t'ai pas entendu prononcer le mot « antilibéral ». Les Verts ne sont donc pas antilibéraux ?

– Nous sommes bien sûr antilibéraux, au sens où nous ne pensons pas que la somme des intérêts individuels permette d'obtenir le meilleur bien-être collectif. Tu connais sans doute l'histoire que racontait, il y a trois siècles, l'un des fondateurs du libéralisme économique, Adam Smith : pour avoir du pain tous les soirs, je ne compte pas sur la générosité de mon boulanger mais sur le fait qu'il poursuive son intérêt financier et fabrique le pain afin que je l'achète et qu'il réalise un bénéfice. Difficile de lui donner tort, et l'on a vu que les systèmes qui voulaient confier à l'État la production du pain n'étaient pas des plus efficaces !

Mais si notre boulanger continue de poursuivre son intérêt financier en hébergeant sa société dans un paradis fiscal et que toutes les entreprises font de même, il n'y aura plus d'impôt sur les sociétés en France, l'État ne pourra plus payer les fonctionnaires qui achètent le pain du boulanger ni payer les salariés qui construisent la route qu'emprunte le livreur de farine... C'est pour cela que les Verts ne sont pas libéraux. Parce que, pour produire certains biens fondamentaux, il faut mettre des limites à la poursuite de l'intérêt individuel. Le marché est sans doute un très bon système pour produire du pain, mais il est très mauvais pour produire des lignes de chemin de fer à grande vitesse. Le marché parvient à produire des médicaments génériques par chers en grande quantité pour lutter contre le Sida dans les pays du Sud, mais est incapable de le faire de lui-même si l'État ne le lui impose pas en mettant des limites au droit de propriété des laboratoires pharmaceutiques au nom de la santé publique.

Une grande partie de notre qualité de vie repose sur des biens publics que nous ne pouvons pas nous procurer seuls.

Dans ce cas, nous payons des impôts et des cotisations sociales pour que l'État les produise ou permette d'y accéder gratuitement. Dans les économies les plus riches, entre 35 % des richesses (aux États-Unis) et 55 % (au Danemark) sont mis en commun via les prélèvements obligatoires pour offrir des biens et des services qui échappent largement au marché. Nos économies ne sont donc pas des économies libérales, elles sont mixtes, et c'est cette mixité qu'il faut défendre.

– Justement ! Il y a une offensive libérale contre laquelle il faut résister pour défendre cette économie mixte. L'OMC, la directive Bolkestein, le démantèlement des services publics... ce ne sont pas des inventions !

– Bien sûr, mais il faut regarder au cas par cas. En 2006, les députés européens Verts ont fait un travail acharné pour changer profondément la fameuse directive Bolkestein. Nous avons même voté contre le compromis du Parlement européen parce que nous le jugions encore insuffisant. Pourtant, le nouveau texte ne mentionnait plus le « principe du pays d'origine », qui posait le plus gros problème puisqu'il permettait à une entreprise polonaise, par exemple, de faire travailler en France un salarié selon le droit polonais. En ce qui concerne la directive Bolkestein, les choses étaient claires, et nous nous sommes battus pour l'abrogation pure et simple de ce texte.

Mais pour l'OMC, par exemple, c'est plus complexe. Même José Bové reconnaît que l'OMC est un progrès par rapport à la situation antérieure. C'est une bonne chose d'avoir une organisation de régulation du commerce international où chaque État dispose d'une voix pour régler les désaccords par la négociation. Nous ne sommes pas naïfs : les États les plus riches sont les plus puissants à l'OMC. Mais ils le seraient aussi si l'OMC n'existait pas. Nous défendons donc une réforme de cette organisation assez proche notamment des propositions d'Attac : l'introduction de clauses sociales et environnementales dans les règles du commerce international, et l'intégration

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

de l'OMC dans l'ONU. L'OMC serait alors soumise à l'Unesco pour les droits culturels, à l'Organisation mondiale de la santé pour les questions de santé publique, à l'Organisation internationale du travail pour les droits sociaux, et à une Organisation mondiale de l'environnement qui reste à créer. Nous souhaitons également que la France propose, à la place du G8, la création d'un conseil de sécurité économique, financier et social à l'ONU, qui serait l'ébauche d'un véritable gouvernement économique mondial.

– Et sur les services publics ?

– Autre question complexe, où la grille de lecture simplement antilibérale ne suffit pas à nos yeux. Oui ! il faut défendre à tout prix l'idée que le marché doit avoir des limites, que certains biens, comme la santé ou l'éducation, doivent échapper à la logique marchande. Mais il faut avoir une vision dynamique et non figée des services publics. Il y a de nouveaux territoires à conquérir et d'autres où le marché est légitime.

Ainsi, créer un service public de la petite enfance est un enjeu majeur de la prochaine mandature. Il faut offrir une solution de garde d'enfants à tous les parents qui le souhaitent, et notamment aux femmes travaillant à temps partiel et qui élèvent seules leurs enfants. Autre territoire où les services publics peuvent progresser : la gestion de l'eau. Nous sommes favorables à un retour en régie publique de l'eau. Veolia, ex-Générale des eaux, et Suez, ex-Lyonnaise des eaux, ont construit des fortunes et des empires en exploitant les réseaux construits avec nos impôts. En plus, leur intérêt est que la consommation soit la plus élevée possible pour maximiser leurs profits. Et ce ne sont pas elles, mais les collectivités territoriales, qui paient les investissements nécessaires pour traiter l'eau polluée, trouver de nouvelles nappes phréatiques toujours plus loin des villes, etc. Cela dit, la remunicipalisation de l'eau ne suffira pas en soi à diminuer la consommation.



Pour inciter chacun à avoir un comportement raisonnable, nous proposons d'instaurer une règle simple : plus on consomme, plus on paye. Les premiers mètres cube nécessaires à un usage minimal pourraient être gratuits, et ceux utilisés pour laver la voiture sur le trottoir beaucoup plus chers qu'aujourd'hui.

– Mais une famille de cinq personnes consomme forcément plus qu'une personne seule. C'est injuste, votre système !

– Évidemment, il s'agit d'établir des standards par type de famille pour déterminer à quel niveau de mètres cube d'eau on augmente le prix. Il n'y a certes pas beaucoup d'énarques chez les Verts, mais on n'est pas complétement idiots ! Bref, il est évident que la renationalisation de l'eau coûtera de l'argent, au moins au début, et c'est pour ça qu'il faut faire des choix. Par exemple, la renationalisation de France Télécom ne nous semble pas nécessaire, contrairement à d'autres partis de gauche.

Pour finir sur cette question, l'exemple de l'eau montre qu'il faut défendre les services publics, mais que ça ne suffit pas pour établir une politique tenant compte des enjeux environnementaux. Idem pour les questions de contrôle démocratique. Il ne faut pas avoir peur de questionner la façon dont fonctionnent les services publics et les entreprises publiques. Par exemple, une entreprise comme EDF n'est absolument pas transparente, elle n'est pas ouverte aux usagers. Elle s'est appuyée sur son monopole en France pour conquérir des marchés à l'étranger en profitant de l'ouverture de la concurrence<sup>24</sup>. Autre exemple : le service public de l'emploi. Les chômeurs, principaux concernés, ne sont représentés ni à l'Unedic ni à l'ANPE. Il faut vraiment démocratiser les services publics en y faisant entrer aux conseils d'administration des représentants des usagers, des représentants des territoires

24 La privatisation de Gaz de France est intervenue après la rédaction de ce livre. Le coût de son éventuelle renationalisation n'est donc pas pris en compte dans l'annexe budgétaire.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

ou des ONG environnementales dans le cas d'EDF, etc. Tout cela n'a rien à voir avec le libéralisme ou l'antilibéralisme. C'est juste l'approfondissement de la démocratie.

– Cela a quand même à voir avec le libéralisme car, si l'entreprise n'est plus publique, tu ne pourras jamais la démocratiser.

– On change complètement de domaine. La démocratisation des grandes entreprises est effectivement un enjeu majeur sur lequel nous avons aussi des propositions. La question fondamentale est la suivante : à qui l'entreprise doit-elle rendre des comptes ? Pour les libéraux, seulement aux actionnaires, car ils apportent le capital nécessaire à l'activité. Or, une entreprise ne fonctionne certes pas sans actionnaires, mais elle ne tourne pas non plus sans salariés, sans des pouvoirs publics qui garantissent le droit, financent des infrastructures collectives, comme la route qui permet à l'entreprise de sortir ses marchandises, sans la nature qui fournit des ressources gratuites, sans la tolérance des riverains qui acceptent d'être dérangés le matin par les livraisons, etc. L'idée selon laquelle l'entreprise serait une simple association d'actionnaires est une pure fiction totalement idéologique. Malheureusement, c'est elle qui domine aujourd'hui. Lors d'une OPA d'une entreprise sur une autre, par exemple, les salariés ne sont pas consultés. Dans ce contexte, on peut faire deux choses : démocratiser la gestion de l'entreprise et accroître la transparence du système financier pour les épargnants puisqu'une grande partie de l'argent qui alimente les sociétés de gestion de fonds est tout simplement le nôtre, celui de notre épargne.

– Pour la démocratisation des entreprises privées, qu'est ce que vous proposez ?

– Leur démocratisation passe par la reconnaissance des droits de l'ensemble de la société à influencer leurs décisions. En Allemagne, les représentants des salariés siègent aux conseils d'administration, pourquoi pas en France ? On

dépasserait ainsi le seul rôle consultatif du comité d'entreprise. Mais les salariés ne sont pas les seuls à avoir un intérêt direct dans l'entreprise. Et une alliance entre direction et syndicats peut se nouer au détriment de l'environnement et de la santé des populations voisines. On l'a vu par exemple avec Metaleurop dans le Pas-de-Calais. Au nom de la défense de l'emploi, les syndicats ont négligé l'impact négatif de l'activité de l'entreprise sur la santé et l'environnement. Résultat : aujourd'hui l'emploi a disparu et l'environnement est gravement dégradé. Et qui paie la dépollution ? Les contribuables. À côté du conseil d'administration où siègeraient officiellement les salariés, nous sommes donc favorables à la création d'une sorte de « conseil de surveillance » sociétal dont seraient membres les collectivités locales où est implantée l'entreprise, des représentants d'ONG environnementales engagées sur le territoire, des représentants des riverains du site de production, des représentants des syndicats des filiales et des sous-traitants, etc. La direction serait obligée de lui rendre des comptes sur les sujets économiques, financiers, sociaux, sociétaux – comme la non-discrimination envers les minorités – et environnementaux.

Ce serait la poursuite et l'approfondissement du processus enclenché sous le gouvernement Jospin. Je ne sais pas si tu en as entendu parler, mais depuis 2001, grâce à l'action des deux ministres Verts de l'époque, Yves Cochet et Dominique Voynet, les entreprises cotées à la bourse de Paris sont obligées de produire chaque année, avec leur rapport financier, un « rapport développement durable ». Elles doivent préciser leur politique environnementale, l'impact de leur activité sur les ressources naturelles, si elles effectuent ou non des contrôles des pratiques sociales de leurs fournisseurs dans les pays à risques, comme la Chine, etc. Malheureusement, à cause de la frilosité des ministres socialistes de l'époque, et sous la pression du Medef, nous n'avons pas réussi à obtenir que le

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

manquement à cette obligation d'information soit sanctionné. Résultat : seule une minorité des entreprises du CAC 40 produisent un rapport complet permettant de mesurer leur impact et de formuler des revendications. Il faudra donc changer la loi et sanctionner les manquements.

– Quelles entreprises auraient l'obligation de créer ce « conseil de surveillance » ?

– Dans un premier temps, les entreprises cotées à la Bourse de Paris et les entreprises publiques. Puis on pourrait l'étendre aux entreprises de plus de 1 000 salariés, et enfin de plus de 250. En deçà, il vaut mieux raisonner sur un territoire, un bassin d'emploi ou une zone d'activité. Par exemple, on pourrait imaginer un conseil de surveillance par zone d'activité ou par secteur d'activité sur un bassin d'emplois, qui contrôlerait les politiques sociales et environnementales des entreprises situées sur la zone. Le périmètre devra être négocié notamment avec les syndicats, les collectivités locales et les ONG.

Pour encourager les entreprises à créer ou à rejoindre un tel dispositif, on pourrait relier ce conseil de surveillance et les exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les entreprises. Il ne t'a sans doute pas échappé que les entreprises ont bénéficié en 2006 de 22 milliards d'exonérations de cotisations sociales que l'État rembourse ensuite à la Sécurité sociale. L'immense majorité de ces 22 milliards sont accordés sans contrepartie. Jusqu'en 2002, ces exonérations étaient conditionnées au passage aux 35 heures. Mais la droite a changé les règles du jeu, et aujourd'hui toutes les entreprises bénéficient d'exonérations sur les salaires compris entre 1 et 1,7 fois le Smic. Pour une entreprise comme Renault, cela représente plusieurs millions d'euros d'économies. Notre idée est d'utiliser ce levier pour inciter les entreprises à avoir des pratiques sociales plus responsables et plus respectueuses de l'environnement. C'est-à-dire de continuer à aider en priorité celles qui, par exemple, sont à jour de leurs obligations en

termes de délégués du personnel ou de comité d'entreprise, ont un système de management environnemental<sup>25</sup>, ou encore accordent un salaire égal aux hommes et aux femmes pour le même poste, alors que l'on sait qu'aujourd'hui, en moyenne, une femme est payée 20 % de moins qu'un homme pour le même travail.

- Je suis d'accord sur le principe, mais bonjour l'usine à gaz, ricana Robert.

- Pas forcément. L'inspection du travail et les directions départementales du travail, notamment, disposent de ces informations. Il suffit de les compiler dans un document unique. En prenant cinq ou six éléments-clés en termes sociaux et environnementaux, éventuellement adaptés par branche d'activité dans le cadre d'une grande négociation collective, on peut aboutir à un référentiel qui permet de noter l'entreprise. Plus la note est élevée, plus les exonérations sont fortes, ce qui récompense les efforts de l'entreprise.

- Je crois me souvenir que tu parlais aussi de contrôle du système financier tout à l'heure...

- Aujourd'hui, quand je souscris un plan d'épargne logement, un plan d'épargne en actions ou encore un contrat d'assurance-vie, je ne sais pas ce que devient mon argent. Sert-il à financer une entreprise qui ne paie pas d'impôts sur les sociétés en France grâce à un holding situé dans un paradis fiscal ? Un géant de l'agroalimentaire qui contribue à la déforestation de l'Amazonie pour faire de l'élevage de viande de bœuf ou du soja OGM ? Je n'en sais tout simplement rien. Il faut donc créer un nouveau droit qui obligera les banques et les sociétés de gestion de fond qui leur sont rattachées à rendre des comptes très précis aux épargnants. À chacun ensuite de prendre ses responsabilités. On retrouve ce que je disais au début du déjeuner sur notre méthode pour changer

25 C'est-à-dire une certification qui garantit que leur impact sur l'environnement est plus réduit que celui d'un concurrent non certifié.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

la société : transformation personnelle et transformation sociale. D'ailleurs, dans la transformation personnelle, il y a aussi l'acte de consommation. Tu te moquais du bio tout à l'heure, mais si tout le monde voulait du bio, les restaurants seraient bien obligés d'en servir et les agriculteurs d'en produire.

– Tous les trucs comme le commerce équitable ou le bio, ça ne change pas fondamentalement la donne. Le commerce équitable a été créé pour lutter contre la dégradation du pouvoir d'achat des producteurs du Sud par rapport au Nord. J'ai l'impression que ça n'a rien changé.

– Tu as à la fois raison et tort. Le développement de formes de consommation et d'offre responsable sur un secteur d'activité peut aller de pair avec la dégradation des conditions sociales ou environnementales générales dans cette filière. Ce que tu dis sur le commerce équitable est juste. Ses parts de marché ne cessent de progresser, mais ce qu'on appelle la dégradation des termes de l'échange pour les pays du Sud exportateurs de matières premières n'a pas pris fin. Il faut que les paysans du Sud exportent toujours plus de bananes ou de café pour acheter une voiture importée. Pareil pour la déforestation. Le nombre d'hectares ayant reçu un label garantissant que la gestion de la forêt respecte les populations locales et les écosystèmes<sup>26</sup> n'a jamais été aussi élevé dans le monde. Pourtant, le rythme de la déforestation s'est encore accéléré sur la dernière décennie. La « niche responsable » peut progresser dans un contexte d'aggravation de la tendance qui l'a fait naître.

Mais – et là je ne suis pas d'accord avec toi – qui en est responsable ? Les porteurs de ces alternatives ou les gouvernements ? Des initiatives comme le commerce équitable ou les labels de gestion durable des forêts sont nées de la société

26 Pour en savoir plus : [www.fsc.org](http://www.fsc.org) pour le Forest Stewardship Control et [www.pefc.org](http://www.pefc.org) pour le Program for the Endorsement of Forest Certification Schemes (en anglais).

civile, faute de pouvoir politique suffisamment organisé au niveau international pour imposer d'emblée des règles de protection des petits producteurs du Sud ou des forêts primaires comme l'Amazonie ou le bassin du Congo. Ce pouvoir politique international ne s'est toujours pas constitué, l'organisation mondiale de l'environnement n'existe toujours pas. Et là où il a progressé, par exemple à l'Organisation mondiale du commerce, il l'a fait sur des bases souvent contraires aux revendications portées par ces initiatives.

De plus, même si, un jour, la communauté internationale interdisait la coupe sauvage des forêts tropicales au nom de la défense de la biodiversité, il faudrait bien que les populations locales qui tiraient leur revenu de la déforestation disposent d'autres ressources. Là encore, des associations et des entreprises de commerce équitable réfléchissent à ces questions et inventent avec les populations d'autres activités pour leur permettre d'arrêter de couper du bois en grande quantité. C'est en pensant le global et le local, en articulant les initiatives de la société civile et l'action des pouvoirs publics, qu'on arrive à trouver des solutions qui ne soient pas complètement à côté de la plaque.

– Tu arrives à parler de la déforestation sans évoquer les multinationales qui font pousser en pleine forêt amazonienne le soja nécessaire aux bœufs qui deviendront des hamburgers!

– Il faut dénoncer ces pratiques de l'entreprise Cargill, puisque c'est d'elle qu'il est question. Mais il faut aussi dénoncer celles du gouvernement de Lula, qui les cautionne, voire les encourage, comme pour les OGM. Certes, les multinationales profitent de manière honteuse des décisions du gouvernement brésilien de sacrifier l'Amazonie, ou du gouvernement chinois d'interdire les syndicats. Mais ce ne sont pas les multinationales qui les prennent. Leur faire porter cette responsabilité, c'est renoncer au pouvoir du politique, ce qui me semble contradictoire avec les valeurs que nous défendons, toi et moi.

L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

Frédérique et Philippe étaient enfin arrivés pour prendre leur petit-déjeuner. J'aurais bien aimé en profiter pour continuer la conversation de la veille au soir sur la critique du film sur les attentats du 11 Septembre, *Vol 93*, que j'avais bien aimé, au contraire de Frédérique, mais Robert ne m'en laissa pas l'occasion :

– On est dans ce gîte car on est venus à la fête annuelle du syndicat des dockers qui avait lieu au Havre. On a décidé de prolonger le week-end. Je suis sûr que vous n'êtes jamais allé dans une fête syndicale. On n'y voit jamais de Verts ! J'ai l'impression que les Verts ignorent largement ce que nous faisons en tant que syndicalistes.

– C'est vrai que nous avons une culture plutôt tournée vers les ONG que vers les syndicats, même si beaucoup d'adhérents Verts possèdent une carte syndicale. En retour, les syndicats se sont longtemps désintéressés des questions environnementales.

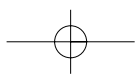
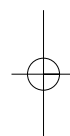
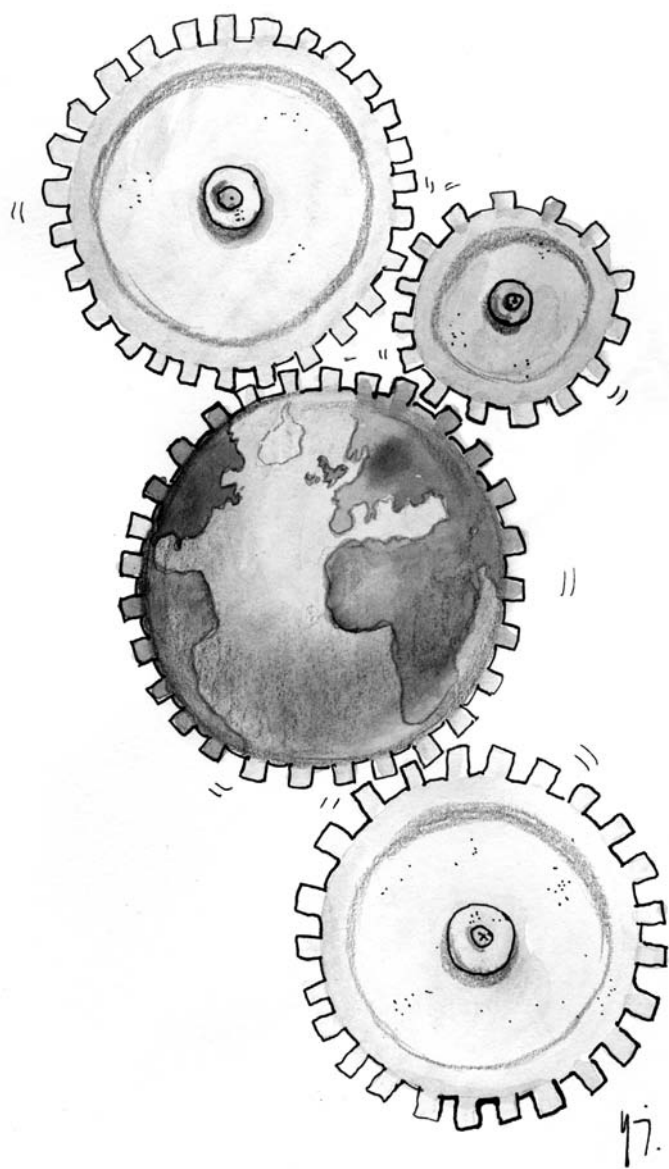
– Tu as raison, reconnut Robert.

– Mais c'est en train de changer des deux côtés. Les mouvements écologistes s'occupent de plus en plus de l'emploi, et les syndicats davantage d'environnement. L'enjeu de ce rapprochement est de taille car l'alliance entre le mouvement syndical et le mouvement écologiste peut permettre de battre le lobbying des entreprises qui jouent souvent l'un contre l'autre.

– Je ne suis pas certain que les syndicats soient d'accord avec vos propositions de « conseil de surveillance » avec des représentants des ONG et des élus locaux. Personnellement je ne suis pas certain d'accepter avec le sourire qu'un militant d'une ONG vienne m'apprendre mon métier de syndicaliste !

– Il faudra effectivement des formations communes, apprendre à se connaître, mais la richesse naît de la diversité, non ? Reconnais-le, en France, la démocratie sociale est en





## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

crise. Il n'y a que 6 % de salariés syndiqués, et, à terme, 4 %, avec le départ en retraite des générations les plus syndiquées. Dans les petites entreprises du privé, ce taux est proche de zéro ! La démocratie sociale ne peut pas fonctionner avec des syndicats si faibles. Il faut donc lancer une grande réforme autour de deux axes : changer les règles de représentativité syndicale et passer du dialogue social entre le patron et le syndicat à un « dialogue à plus de deux », si j'ose dire, où tous les intérêts seraient représentés. Apparemment, les principaux syndicats sont d'accord sur la nécessité de nouvelles règles de représentativité. Concrètement, tu sais bien que ça changera les pratiques sur le terrain parce que vous devrez faire la preuve que vous êtes représentatifs dans une entreprise donnée, alors qu'aujourd'hui un syndicat représentatif au niveau national (en fait représentatif en 1968, au moment du vote de la loi) l'est forcément dans toutes les entreprises. On ne peut pas dire que cette règle vous encourage à recruter des adhérents !

Pour relancer la démocratie sociale, il faut aussi que le résultat de la négociation soit légitime. Or, quelle est la légitimité profonde d'un accord sur l'assurance-chômage où aucun représentant de chômeurs ne peut s'exprimer ? Est-il normal qu'un accord entre un employeur et un syndicat, dans le cadre d'un plan de licenciement collectif prévoyant des formations qualifiantes, soit signé sans que l'ANPE locale et les collectivités territoriales ne soient consultées ? Comme la démocratie sociale ne fonctionne pas bien, tout le monde s'en remet à l'État, qui vote des quantités de loi sans se soucier de les appliquer par la suite ! Des centaines de mesures législatives votées par le Parlement ne sont jamais mises en œuvre parce que les décrets d'application qui doivent en préciser les modalités pratiques ne sont jamais signés par les ministres. C'est un des signes de l'irresponsabilité de l'État qui minent la confiance des citoyens dans le politique.

Il était plus de 13 heures et, si je voulais profiter de l'après-midi avant de reprendre le train pour Paris, il aurait fallu arrêter la conversation. Philippe et Frédérique sentaient sûrement mon embarras, mais inutile de compter sur eux pour me proposer une voie de sortie ! Ils semblaient satisfaits de me voir embarqué dans cette conversation pendant qu'ils terminaient leur petit-déjeuner...

– Objectivement, reprit donc Robert, il y a un problème auquel nous, les syndicalistes, sommes confrontés, et dont tu n'as pas parlé : c'est l'éclatement du collectif de travail à cause de la multiplication de la sous-traitance, de l'intérim et de l'externalisation des tâches. Aujourd'hui, sur un même site – une usine, mais aussi un hôtel ou un siège social –, les salariés de l'entreprise principale cohabitent avec des intérimaires présents pour quelques semaines et les salariés de sous-traitants qui n'ont aucun lien juridique avec l'entreprise principale, comme les hôtesses d'accueil ou les informaticiens. Comment construire des revendications communes alors qu'ils ne sont pas salariés de la même entreprise ?

– Tu as raison. Les entreprises, grandes ou moyennes, recourent de plus en plus à la sous-traitance pour effectuer une tâche régulière de leur processus de production. Ça répond souvent à une logique économique rationnelle qui n'est pas forcément négative sur le plan social. Dans mon entreprise, on sous-traite l'impression du journal, mais on garde en interne le service publicité et le service abonnement. D'autres entreprises de presse ont fait le choix d'avoir leur propre imprimerie, mais ont externalisé la publicité et la gestion de leurs abonnés à des sociétés spécialisées. C'est difficile de s'opposer à cette organisation car chaque entreprise se spécialise sur ce qu'elle fait le mieux elle-même et fait appel à d'autres là où elle est la moins compétente.

– Alors tu ne trouves rien à redire à la sous-traitance massive des grandes entreprises ?

L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

- Si, car l'externalisation répond aussi à une autre logique qu'il faut combattre : sous-traiter pour réduire les coûts en tirant vers le bas les conditions sociales. Tu t'en souviens peut-être, il y a quelques années, le groupe Accor avait été attaqué dans la presse par des syndicats parce qu'il s'appuyait sur le fait que la convention des sociétés de nettoyage était moins favorable aux salariés que celle de l'hôtellerie pour externaliser le nettoyage des chambres d'hôtel et ne plus embaucher directement de femmes de ménage. Les salariées des sous-traitants étaient moins bien payées et devaient faire plus de chambres à l'heure.

- Je m'en souviens. Les syndicats ont d'ailleurs obtenu que les conditions de travail des personnels extérieurs à l'entreprise soient les mêmes que celles des salariés d'Accor qui faisaient le même métier.

- Justement, on pourrait s'appuyer sur cet exemple pour étendre le principe selon lequel tous les salariés intervenant sur un même site de production doivent avoir les mêmes droits, qu'ils soient ou non salariés de l'entreprise donneuse d'ordre. Ainsi, si mon entreprise recrute une hôtesse d'accueil mise à disposition par une société spécialisée en location de main-d'œuvre, elle doit bénéficier des mêmes droits que si elle était directement employée par nous, et notamment des droits négociés dans les conventions collectives ou les accords d'entreprise. Évidemment, une telle mesure ne peut être prise qu'avec l'accord des syndicats. Elle aurait l'avantage de mettre fin au dumping social causé par les secteurs qui ont les plus mauvaises conventions collectives.

- Si je comprends bien, un ingénieur mis à disposition par une société de services informatiques auprès d'une société de nettoyage pour gérer le système informatique perdrait les avantages acquis par sa convention collective !

- Non ! il y aurait un effet cliquet. Le changement de convention collective ne fonctionnerait que s'il est plus favorable

aux salariés. C'est facile d'inscrire ça dans la loi.

– Et si l'employeur externalise une tâche qui n'est pas faite sur place – comme le remplacement de standardistes par des personnels spécialisés dans un centre d'appels –, comment fonctionne ta proposition ?

– Si la personne salariée du centre d'appels travaille toute la journée pour une même entreprise donneuse d'ordre, alors oui, notre proposition s'applique. Si elle est « multi-cartes », en quelque sorte, notre proposition ne peut pas fonctionner. Du coup, la différence entre deux salariés du même centre d'appels devrait créer les conditions d'une revendication, d'une dynamique, qui tire l'ensemble vers le haut plutôt que vers le bas comme aujourd'hui. Mais c'est aux salariés et aux syndicats de se mobiliser.

– Tout ce que vous proposez n'est pas inintéressant, mais cela prendra du temps avant de donner des résultats. Si la gauche revient au pouvoir dans quelques mois, je crois qu'elle devra prendre des mesures d'urgence, comme interdire les licenciements dans les entreprises qui réalisent des bénéfices, par exemple.

– Cette mesure part d'un objectif que nous partageons. Mais il ne faut pas oublier que les licenciements dit boursiers effectués par les grandes entreprises ne représentent qu'une part infime des licenciements économiques, eux-mêmes une faible partie des licenciements en général. Cela ne changerait donc rien pour l'immense majorité des salariés licenciés.

Le vrai problème, c'est la définition pertinente d'une entreprise bénéficiaire. Dans le cas d'une filiale déficitaire d'un groupe bénéficiaire, que fait-on ? Imagine une PME qui gagne de l'argent mais dont les trois quarts des gains sont annulés par les pertes d'une filiale, ce qui met en danger à terme la maison mère. Je trouve normal de pouvoir licencier dans ces conditions.

Dernier point : cette proposition crée un régime totalement différent selon que l'entreprise est bénéficiaire ou non.

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

C'est une incitation radicale à masquer ses bénéfices par de l'optimisation fiscale ! Nous préférons donc instaurer une taxation différente selon le niveau de bénéfices des entreprises, mettre en place une surtaxe sur les cotisations sociales pour les entreprises qui licencient tout en gagnant de l'argent, et, pour les salariés concernés par les licenciements, réfléchir aux moyens de leur assurer une sécurisation des parcours professionnels.

– Donc, quand une entreprise licencie pour enrichir encore davantage ses actionnaires, on ne fait rien ? Ça ressemble beaucoup à l'impuissance de Jospin après les licenciements chez Michelin quand il était Premier ministre !

– On propose de nombreuses mesures pour lutter contre le capitalisme financier, qui n'a pour objectif que la rentabilité à court terme pour les actionnaires, mais on ne propose pas d'interdire les licenciements dans les entreprises bénéficiaires. Je t'ai déjà parlé des conseils de surveillance sociétaux et de l'obligation de transparence des sociétés de gestion d'actifs financiers qui sont de fait les principaux opérateurs sur les marchés financiers. On pourrait imaginer qu'une loi impose un statut particulier à ces sociétés comme il en existe un pour les agences de voyage, par exemple ! Il leur serait impossible de gérer l'épargne d'un résident français sans respecter un statut qui imposerait, par exemple, la présence de représentants de confédérations syndicales pour contrôler les choix de placement ou disposer d'un droit de veto. Cela permettrait de prendre le contrôle d'une partie des arbitrages des marchés financiers qui gouvernent ensuite les décisions des entreprises. Cette mesure est moins spectaculaire que l'interdiction des licenciements, mais elle porte le fer là où ça fait mal. En ce sens, elle me semble plus radicale.

– Et supprimer les aides publiques aux entreprises, c'est dans votre programme ?

- Les limiter oui, mais encore faut-il savoir ce qu'on entend par aides publiques. Les principales aides publiques ne figurent pas dans les comptes des entreprises. Il s'agit du bon niveau de formation des salariés, des TGV qui permettent aux consultants d'avoir des marchés dans toute la France, de l'accès à l'ADSL, de l'aménagement des zones d'activité... Tout cela, les entreprises ne le paient pas directement, mais via leurs impôts. Idem pour les cotisations sociales patronales à la Sécurité sociale, qui contribuent au financement de la bonne santé des salariés. C'est pour cela que nous sommes contre le principe des exonérations de cotisations sociales patronales et contre la baisse de l'impôt sur les sociétés car elles aboutissent à ce que les entreprises ne contribuent plus équitablement à l'effort collectif dont elles tirent profit.

- Je parlais des aides directes, des subventions comme celles qu'ont reçues Hewlett-Packard ou Toyota.

- Je sais bien. Elles représentent autant que les minima sociaux, soit 14 milliards d'euros environ<sup>27</sup>. De manière générale, nous sommes pour les limiter, ou, au minimum, pour les conditionner au respect d'engagements par rapport à l'emploi, à l'environnement, au fait de ne pas délocaliser, etc. L'État et les collectivités territoriales ne devraient pas donner d'argent public à une entreprise présente dans des paradis fiscaux. Comme la quasi-totalité des grandes entreprises françaises possèdent au moins une filiale hébergée dans un paradis fiscal, cela réglerait le problème. Nous sommes également pour limiter les aides à l'exportation pour des raisons écologiques évidentes. Les économies réalisées pourraient être réinjectées dans le soutien à l'économie sociale et solidaire, et aux petites entreprises dont le marché est local ou régional. Il y aurait ainsi plus d'argent pour l'économie locale, et moins pour les entreprises mobiles qui vont d'un territoire à l'autre

<sup>27</sup> Source : Commissariat général au Plan.

L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

au gré des aides publiques. C'est le genre de position qui ne te semble peut-être pas suffisamment « à gauche » mais que les élus Verts dans les conseils régionaux ont bien du mal à faire passer car elles sont jugées déjà bien trop radicales par les élus socialistes !



## **Conclusion**

### Le réformisme radical

Il était plus de 14 h 30. Robert et son épouse devaient reprendre la route. Ça tombait bien, car il nous restait à peine deux heures avant de monter dans le train pour rentrer à Paris. Je saluai Robert en lui disant que j'espérais qu'il portait maintenant un jugement moins sévère sur les Verts. Il me répondit que ça ne changerait pas son vote pour les prochaines élections mais qu'il écouterait plus attentivement à l'avenir ce que les Verts diraient sur l'économie.

De retour à Paris, dans le métro, je ne pus m'empêcher de faire le bilan de ce long week-end de discussions. J'avais passé mon temps à dire : « Attention, c'est plus compliqué » à mon nouvel ami Robert, et « Non, la solution, ce n'est pas moins d'impôts » à Frédérique, ma vieille copine devenue libérale. J'avais défendu à la fois la réforme de l'État et l'augmentation de 50 % des minima sociaux en cinq ans, la création d'entreprises sur les territoires et l'augmentation de l'impôt sur le revenu, présenté l'OMC comme un progrès démocratique et proposé que la France reconnaisse unilatéralement une dette écologique de 11 milliards d'euros vis-à-vis des pays du Sud...

## L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

Des positions complémentaires à mes yeux, mais qui appartiennent dans le champ politique à des camps différents. De nombreuses discussions avec des militants écolos et des électeurs non politisés m'ont convaincu que les citoyens rejettent le modèle binaire proposé par le système politique français : à gauche, l'entreprise c'est mal et l'État c'est bien ; à droite, c'est l'inverse. Or, dans la « vraie vie de tous les jours », chacun se rend compte que la réalité est plus complexe. Que l'entreprise est à la fois le lieu de l'exploitation la plus froide et de la reconnaissance du travail accompli ; que les niveaux d'administration empilés au fil des ans nuisent considérablement à l'efficacité de l'État et à l'épanouissement de ses fonctionnaires, mais qu'en même temps, un professeur face à quarante gamins dans un collège en Seine-Saint-Denis ressemble fort à un héros de la République.

La compréhension de la complexité de la réalité est à la base de l'exigence de transformation sociale, si on veut vraiment changer les choses et non se contenter d'effets de tribune. Les Verts défendent un réformisme radical au plein sens de ces deux mots. Réformisme dans la capacité à penser les transitions pacifiques et organisées qui mènent de la situation actuelle à l'objectif souhaité ; radical dans la volonté de ne pas se contenter de gérer le libéralisme mais de combattre fortement la pauvreté, les inégalités, en France comme dans le monde, le réchauffement climatique, etc.

Les échanges de ce week-end ne m'avaient pas dissuadé de penser que ce réformisme radical peut répondre aux attentes d'une majorité de citoyens qui attendent des politiques ambitieuses sortant des schémas idéologiques tout faits. Mais encore faut-il qu'ils connaissent nos propositions pour pouvoir y adhérer ! Or, la parole des Verts est parfois difficilement audible sur ces sujets. Alors, pourquoi ne pas prendre mes responsabilités et écrire un petit livre, accessible, qui présente ce que les Verts défendent et défendront pendant

les campagnes de 2007 et pendant la mandature, si jamais ils participent au gouvernement ? Je n'aurais qu'à m'inspirer de ce week-end pour l'écrire... Pris dans mes pensées, je ratai ma station de métro. Je descendis à l'arrêt suivant, regagnai le quai d'en face et sortis une feuille et un crayon de mon sac. Le premier titre qui me vint à l'esprit fut « l'Économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas ». C'était un bon début...



**Évaluation budgétaire  
des principales mesures du programme  
économique et social des Verts pour 2007-2012**

Les calculs qui suivent sont, bien entendu, des ordres de grandeur, et ne sont pas à prendre au pied de la lettre. Ils portent sur cinq ans, même si une partie des mesures ne pourront commencer à voir le jour qu'en 2008, voire au-delà. C'est donc un équilibre théorique, supérieur aux dépenses et aux recettes réelles.

À l'inverse, ces calculs ne couvrent pas la totalité des mesures proposées ayant une incidence budgétaire. Côté dépenses, il manque par exemple le coût de la loi de refonte du système de santé. Côté recettes, manquent la taxe sur le kérosène des avions, la multiplication par 10 de la pénalité pour non-respect des engagements de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), etc.

Enfin, ces recettes sont calculées à partir des bases fiscales actuelles, leur évolution à cinq ans étant par nature indéterminée. Par ailleurs, les recettes ne tiennent pas compte des effets de ces politiques sur les créations d'emplois. Ainsi, la création de 100 000 emplois dans l'isolation des bâtiments anciens pourrait permettre à l'Unedic d'économiser plus d'un

L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

milliard d'euros par an. Ces économies potentielles pour les régimes de protection sociale ne sont pas prises en compte.

Recettes supplémentaires pour l'État

- Recettes fiscales liées au retour dès 2008 au taux de l'an 2000 sur l'impôt sur le revenu : 10 milliards d'euros par an sur cinq ans, soit 50 milliards d'euros sur cinq ans.

- Conditionnement des exonérations de cotisations sociales : selon le comportement des entreprises et la dureté du référentiel, autour de 15 milliards d'euros la première année, puis 12 milliards, et 10 milliards les trois années suivantes, soit 57 milliards d'euros sur cinq ans.

- Progressivité de la CSG : elle pourrait représenter l'équivalent d'une hausse d'un point de CSG, mais répartie sur les revenus les plus élevés : environ 9 milliards d'euros par an, soit 45 milliards d'euros sur cinq ans.

- Hausse de l'impôt sur les bénéficiaires pour les grandes entreprises les plus bénéficiaires : en fonction du barème, entre 1 et 3 milliards d'euros par an, soit entre 5 et 15 milliards sur cinq ans.

- Malus sur les cotisations sociales des entreprises bénéficiaires qui licencient : non chiffré.

- Intégration de l'impôt sur les plus-values dans l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les bénéfices : non chiffré.

- Limitation des aides directes aux entreprises : entre 3 et 7 milliards d'euros par an sur cinq ans, soit entre 15 et 35 milliards sur cinq ans.

- Augmentation des aides au secteur de l'insertion par l'activité économique, permettant des économies à terme : non chiffré.

**Total des recettes sur 5 ans :  
entre 180 et 200 milliards d'euros.**

#### Dépenses supplémentaires pour l'État

- Aide publique au développement à 0,7 % du PIB : environ 2 milliards d'euros par an, soit 10 milliards sur cinq ans.

- Renationalisation d'EDF : 7 milliards d'euros, une seule année.

- Municipalisation de l'eau : les dépenses relèvent essentiellement des collectivités territoriales.

- Dette carbone vis-à-vis des pays du Sud : 11 milliards d'euros par an à la valeur actuelle de la tonne de CO<sub>2</sub>, soit 55 milliards sur cinq ans.

- Augmentation de 50 % en cinq ans des minima sociaux : 1,4 milliard la première année, 3 milliards la deuxième, 4,8 milliards la troisième, 6,8 milliards la quatrième, et 9 milliards la cinquième (cette évaluation est réalisée à nombre de Rmistes constant), soit 24 milliards sur cinq ans.

- Allocation d'autonomie pour les 18-25 ans. Hypothèse : attribution d'une allocation de 450 euros par mois à un quart des jeunes d'une classe d'âge. Coût annuel : 9 milliards d'euros par an, soit 45 milliards d'euros sur cinq ans.

- Suppression de la durée de cotisation pour bénéficiaire des allocations chômage : non chiffré, car relevant de l'Unedic.

- Aide à l'isolation des bâtiments anciens : 17 millions de logements ont été construits avant 1975 sans normes d'isolation. L'isolation d'un million d'entre eux par an avec le dispositif de type « appui-conseil » coûterait environ 10 milliards d'euros par an avec une prise en charge maximum, et autour de 7 milliards pour une prise en charge couplée avec un système de prêt à taux zéro, soit 35 milliards sur 5 ans.

- Accompagnement personnalisé des jeunes à hauteur de 7 000 euros par an (coût d'une année de fac ou de lycée), en fonction de leur niveau de formation initiale. Par exemple, quatre ans d'accompagnement pour les 150 000 jeunes qui

L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

sortent chaque année de l'école sans qualification : 4 milliards d'euros sur 4 ans, soit 14 milliards d'euros étalés sur 5 ans.

- Contrat d'activité : son coût est intégré dans d'autres mesures, comme le soutien à l'économie sociale et solidaire, l'accompagnement personnalisé des jeunes sans qualification, dans les budgets actuels de recrutement de contractuels, etc.

- Aides à la conversion en bio : répartition différente à enveloppe d'aides constantes les cinq premières années.

- Soutien à l'économie sociale et solidaire : un milliard d'euros par an, soit cinq milliards sur cinq ans.

- Création d'un million de logements sociaux sur la mandature : 10 milliards d'euros sur cinq ans.

***Dépenses supplémentaires générées  
par ces mesures : 245 milliards d'euros***

Environ 50 milliards d'euros devraient donc être financés par l'emprunt sur l'ensemble de la mandature, alors que la dette publique actuelle est de 1 100 milliards d'euros. Cela représenterait donc une augmentation de 4 % de la dette sur cinq ans, soit un taux inférieur à la hausse enregistrée sur la période 2002-2007.



## Bibliographie

**Michel AGLIETTA et Antoine REBERIOUX,**  
*Dérives du capitalisme financier*, Albin Michel, 2003.

**Jean BOISSONNAT**, sous la dir. de, *le Travail dans vingt ans*,  
Commissariat général du Plan, Odile Jacob, 1995.

**Lester BROWN**, *Éco-économie, une autre croissance  
est possible*, Seuil, 2003.

**Robert CASTEL**, *les Métamorphoses de la question sociale*,  
Gallimard, 1999.

**Daniel COHEN**, *la Mondialisation et ses ennemis*,  
Grasset, 2004.

**Danièle DEMOUSTIERS**, *Économie sociale et solidaire*,  
Syros, 2003.

**Guillaume DUVAL**, *Le libéralisme n'a pas d'avenir*,  
La Découverte, 2003.

**Bernard GAZIER**, *Vers un nouveau modèle social*,  
Flammarion, 2005.

**André GORZ**, *Métamorphoses du travail*, Gallimard, 2004.

**Alain LIPIETZ**, *Qu'est ce que l'écologie politique ?*  
La Découverte, 2003.

**Éric MAURIN**, *le Ghetto français*, Seuil, 2004.

**Dominique MÉDA et Alain LEFEVRE**,  
*Faut-il brûler le modèle social français ?*, Seuil, 2006.

**Karl POLANYI**, *la Grande Transformation*, Gallimard, 1986.

**Pierre ROSANVALLON**, sous la dir. de, *la Nouvelle Critique  
sociale*, Seuil, coll. « La République des idées », 2006.

L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

**Patrick SAVIDAN et Louis MAURIN**, sous la dir. de, *l'État des inégalités*, Observatoire des inégalités, Belin, 2006.

**Amartya SEN**, *Repenser l'inégalité*, Seuil, 2000.

*Peut-on faire l'économie de l'environnement ?*  
« Cosmopolitiques » n° 13, 2006.

*Survivre au capitalisme*, « Ecorev » n° 22, 2006.

*Les Aventures des Barbapapa*, coffret DVD,  
TF1 Video, 2006.

### Sites Internet

– « Reconsidérer la richesse », Patrick Viveret, pour le Secrétariat d'État à l'Économie solidaire : disponible sur [www.verts-economie-social.net](http://www.verts-economie-social.net)

– « Au possible nous sommes tenus », Martin Hirsch (sous la dir. de), rapport de la Commission familles, vulnérabilité, pauvreté, ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille, 2005 :  
disponible sur [www.verts-economie-social.net](http://www.verts-economie-social.net)

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
[www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr)  
[www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)  
[www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

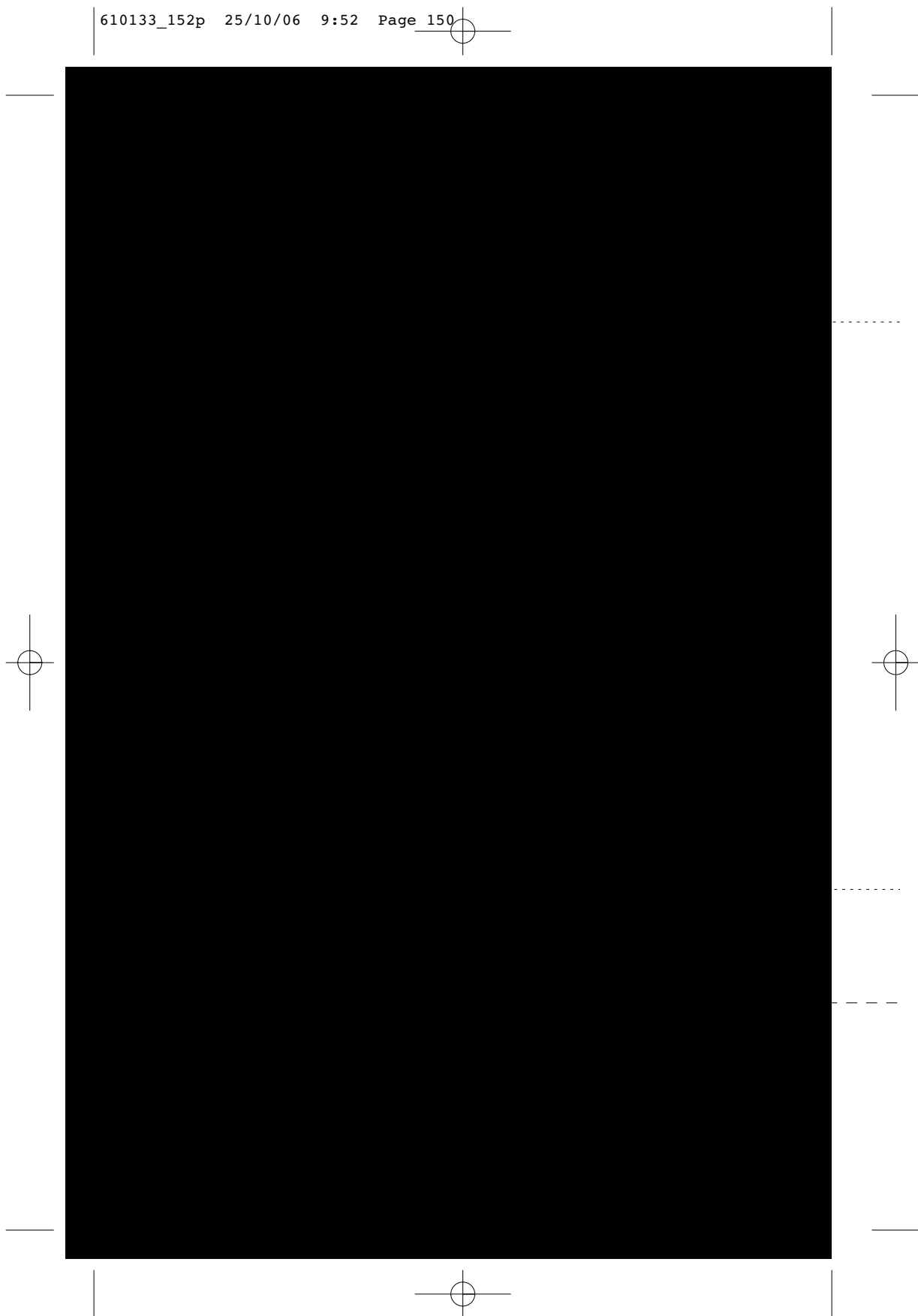
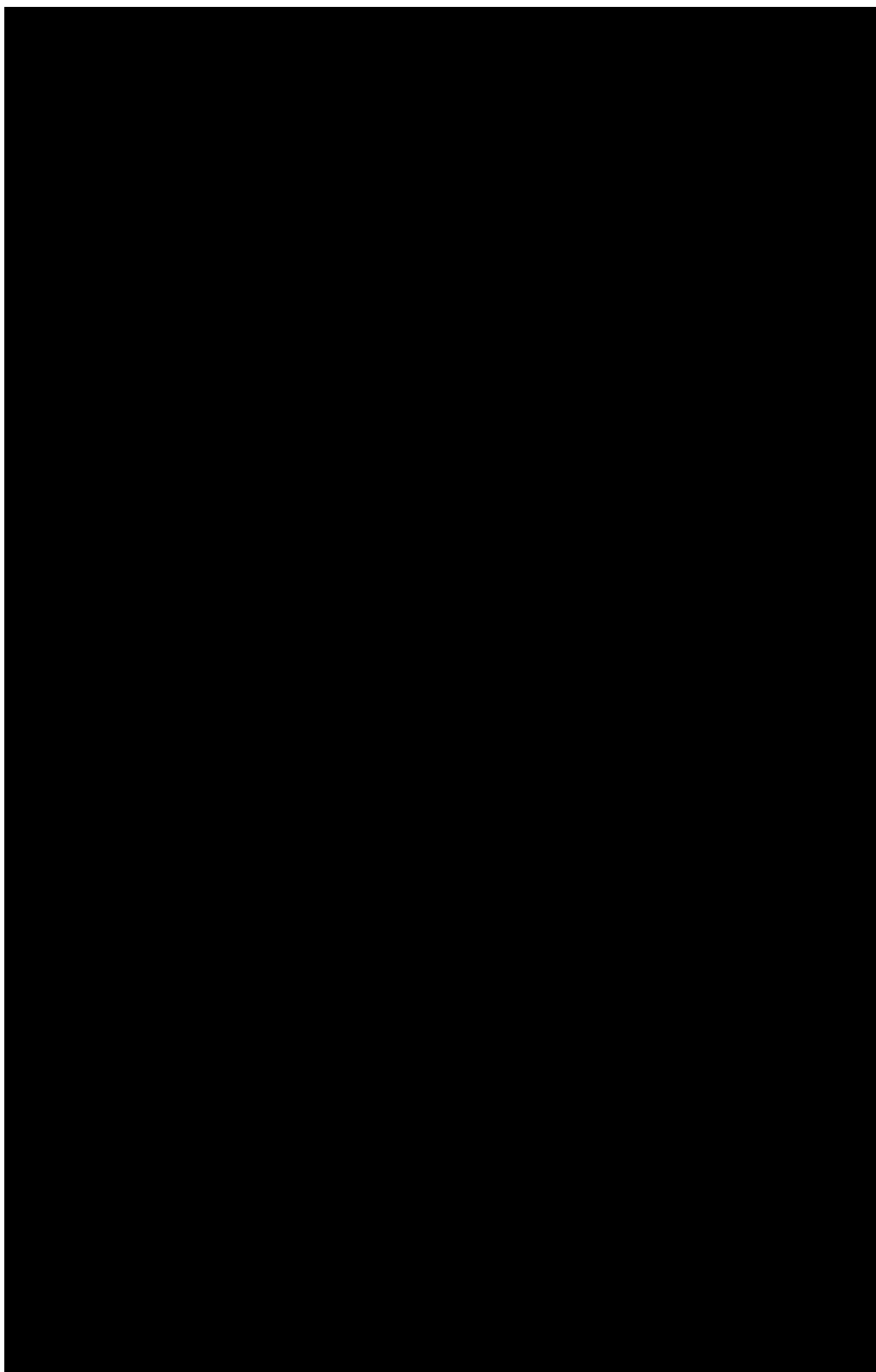
## Index

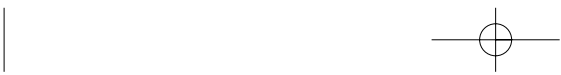
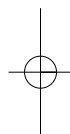
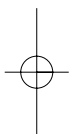
**Activité** 25, 82  
**Afrique** 61, 62, 94, 105  
**Agriculteurs** 107  
**Agriculture biologique** 31, 104, 107, 126  
**Aide publique au développement** 59, 106, 143  
**Aides publiques aux entreprises** 134, 142  
**Allemagne** 22, 33, 35, 37, 67, 122  
**Allocation d'autonomie** 26, 29, 143  
**Annulation de la dette des pays du Sud** 106  
**Associations** 42, 85, 99, 123  
**Attac** 40, 119  
**Banlieues** 95 et suivantes  
**Bolkestein** 119  
**Capitalisme financier** 36, 44, 116, 122, 134  
**Capitalisme** 49, 116  
**Carte scolaire** 98  
**Changement climatique** 15, 30, 60, 63, 76  
**Chine** 22, 34 et suivantes, 39, 59, 123  
**Chômage** 18, 81, 93, 95, 98, 105, 121, 143  
**Climatisation** 13, 115  
**Commerce équitable** 31, 126  
**Consommation** 14, 31, 78, 111, 115, 121, 126  
**Constitution européenne** 65  
**Contrat d'activité** 84 et suivantes, 99  
**Contrat première embauche** 26 et suivantes, 95  
**Coopératives** 42, 44  
**Cotisations sociales** 50, 124, 133, 135, 142  
**Coût du travail** 33, 88  
**Coûts de transports** 56  
**Croissance** 61  
**Déclassement** 27  
**Décroissance** 61, 72  
**Déforestation** 126  
**Délocalisations fiscales** 63

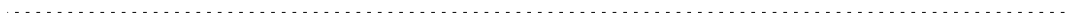
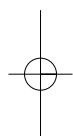
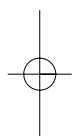
L'économie verte expliquée à ceux qui n'y croient pas

**Délocalisations** 35, 38, 40, 56  
**Démocratie sociale** 130  
**Dettes écologiques** 59  
**Dettes publiques** 69, 144  
**Discriminations** 96  
**Eau** 32, 56, 106, 120  
**Écologie politique** 117  
**Économie sociale et solidaire** 42 et suivantes, 136, 144  
**Éducation** 69, 70, 86, 91, 97 et suivantes, 107, 120  
**Emploi** 17 et suivantes, 49, 57, 63, 83, 107, 128  
**Empreinte écologique** 59, 62, 73  
**Énergies renouvelables** 19, 78, 108  
**État providence** 70  
**États-Unis** 22, 33, 37, 51, 59, 79, 83, 119  
**Euro** 68  
**Fonction publique** 70, 71, 99  
**Formation professionnelle** 40, 81, 107  
**Gauche** 29, 78, 80, 91, 94, 138  
**Immigration** 80, 93 et suivantes, 105  
**Impôts** 33, 50 et suivantes, 64, 67, 69, 80, 97, 101, 118, 119, 134, 135, 142  
**Inégalités** 53, 62, 70, 81, 91, 97, 110, 111  
**Insertion par l'activité économique** 47, 142  
**Irlande** 63, 67  
**Isolation des bâtiments** 15, 17, 143  
**Jeunes** 26, 86, 95, 99, 143  
**Licenciements** 17, 40, 133  
**Logement** 109 et suivantes  
**Logements sociaux** 111, 144  
**Marché du travail** 28  
**Marchés publics** 71  
**Minima sociaux** 24, 26, 71, 135, 143  
**Modèle social** 70, 78  
**Mondialisation** 34 et suivantes, 58  
**OGM** 108, 127  
**Organisation internationale du travail** 31, 39, 120  
**Organisation mondiale du commerce** 39, 119, 127  
**Paradis fiscaux** 64, 97, 125, 135

**Pauvreté** 27, 88, 111  
**Pays scandinaves** 80, 94, 119  
**Pétrole** 57, 76  
**PIB** 62, 72, 83, 111  
**Politique agricole commune (PAC)** 32, 104, 108  
**Pouvoir d'achat** 15, 34, 89, 116  
**Précarité** 28, 49, 81  
**Publicité** 111  
**Reach** 39  
**Recherche** 69, 71  
**Réduction du temps de travail** 21  
**Relocalisation** 57  
**Responsabilité sociale des entreprises** 122  
**Revenu social garanti** 25  
**Royaume-Uni** 25, 73  
**Sécurisation des parcours professionnels** 82  
**Serpent fiscal européen** 65  
**Services** 38, 49  
**Services à la personne** 90  
**Services publics** 79, 119, 120  
**Smic** 50, 88, 89  
**Sous-traitance** 131  
**Syndicats** 114, 123, 128, 134  
**Temps partiel** 88  
**Textile** 35, 37, 40  
**Travailleurs pauvres** 87, 120  
**Union européenne** 20, 39, 54, 57, 61, 64, 66, 67, 104  
**Urbanisme** 109  
**Valeur travail** 25  
**ZEP** 98







Achevé d'imprimer en novembre 2006 par la Nouvelle Imprimerie Laballery - 58500 Clamecy  
Dépôt légal : janvier 2007 - Numéro d'impression : 610133

